

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

PROGRAMME ECOFAC IV – FINANCEMENT 9^{EME} FED

Composante Zones Cynégétiques Villageoises

RAPPORT D'EXPERTISE

**BILAN TECHNIQUE DES ZONES CYNEGETIQUES VILLAGEOISES,
SAISON 2008-2009**

**Rapport de deuxième mission
(15 Avril - 22 Mai 2009)**

Pierre-Armand Roulet

Juillet 2009

GROUPEMENT BRL Ingénierie -SECA / GFA GmbH / DFS



BILAN TECHNIQUE DES ZONES CYNEGETIQUES VILLAGEOISES, SAISON 2008-2009
--

PREAMBULE.....	1
RESUME	3
1. INTRODUCTION.....	5
2. BILAN TECHNIQUE	7
2.1 Niveau de fonctionnalité / amodiations	7
2.2 Formations	11
2.2.1 Staffs techniques	11
2.2.2 Comités de gestion ALGEST et Assemblées locales	12
2.2.3 Personnel Ecofac IV	12
2.2.4 Personnel Sociétés de safari	12
2.3 Appui organisationnel budgétaire et comptable ZCV	13
2.3.1 Faiblesses rencontrées	13
2.3.2 Révision des modalités d'élaboration/suivi des Budgets prévisionnels	14
2.3.3 Arbitrages du Budget prévisionnel et du budget réel révisé	14
2.3.4 Bilan et échelonnement des arriérés budgétaires	14
2.3.5 Annulation des pratiques de prêts inter-ZCV sans échéancier de remboursement	14
2.3.6 Ouverture du FICED retardé à 2010	15
2.3.7 Ouverture de Comptes d'Epargne bloqués	15
2.3.8 Annulation de la mise en Chômage technique durant 2 mois du personnel de 2 ZCV	15
2.4 Renforcement de la communication et du partenariat avec locataires, communautés et autorités locales	16
2.4.1 Locataires	16
2.4.2 Populations bénéficiaires	17
2.4.3 Autorités nationales et locales	18
2.5 Aménagements ZCV	19
2.5.1 Pistes	20
2.5.2 Salines	20
2.5.3 Radians	20
2.5.4 Ponts	20
2.5.5 Miradors	20
2.5.6 Puits	21
2.5.7 Points d'eau / Barrages	21
2.5.8 Gestion des 2 tracteurs agricoles	21
2.5.9 Campements	21
2.6 Réorganisation institutionnelle des ZCV	22
2.6.1 Processus de légalisation des ZCV	22
2.6.2 Validation des Règlements intérieurs et Statuts ZCV	22
2.6.3 Fédération des ZCV	22
2.6.4 28 bis, ZCV sans populations bénéficiaires...	22
2.6.5 ZCV Boungou-Ouadda	23
2.6.6 BAOV en Stand by	23
2.6.7 Passation de service	24
2.7 Renforcement ressources humaines personnel ZCV	25

2.7.1	Recrutement Assistants aménagistes	25
2.7.2	Tentative de recrutement Aménagiste ZCV BAOV et Délembé Sergobo	25
2.7.3	Relocalisation des staffs à Sangba	25
2.7.4	Réaffectation et recrutement Gardes-chasse Villageois	26
2.7.5	Prise en charge de personnel APFC dans le cadre d'un accord de collaboration	26
2.7.6	Recrutements prévus saison 2009-2010	27
2.8	Appui technique aux consultants	27
2.8.1	Mission « Bilan des ZCV en interphase »	27
2.8.2	Mission « Révision cahier des charges et protocoles d'accord ZCV »	27
2.8.3	Mission « réhabilitation et creusement points d'eau / barrages »	28
2.9	Planification programmes de travail Staffs techniques et études	28
2.9.1	Planning hebdomadaires	28
2.9.2	Planning trimestriels	28
2.9.3	Etude « Zonage interne des ZCV »	28
2.10	Gestion logistique bases Ecofac IV	29
2.10.1	Gestion bases et matériel roulant	29
2.10.2	Réhabilitation sommaire Case de passage de Bamingui	29
2.10.3	Gestion de crise suite au passage d'un groupe rebelle dans la région	29
3.	BILAN CYNEGETIQUE	31
3.1	Accueil clientèle	31
3.2	Déroulement de la saison	32
3.2.1	ZCV Koukourou-Bamingui	32
3.2.2	ZCV Bamingui-Bangoran	32
3.2.3	ZCV Manovo-Zamza	33
3.2.4	ZCV Idongo da Bangoran	33
3.2.5	ZCV Bohou-Kpata et 28 bis	33
3.3	Niveaux de prélèvements	34
3.3.1	Taux de recouvrement des quotas	34
3.3.2	Dépassements et prélèvements hors quotas	36
3.3.3	Niveau de pression de chasse	36
3.3.4	Taux de réussite par chasseur	37
3.4	Suivi écologique	37
3.4.1	Fiche suivi abattages et suivi trophées	37
3.4.2	Inventaire pedestre	38
3.4.3	Inventaire à vélo	38
3.4.4	Inventaire aérien	38
4.	BILAN FINANCIER	39
4.1	Recettes totales	39
4.1.1	Recettes annuelles	39
4.1.2	Comparaison années précédentes	39
4.1.3	Remboursement d'Arriérés	40
4.2	Sources de revenus	43
4.2.1	Clé de répartition des taxes	43
4.2.2	Méthodes de calculs et établissement des échéanciers	43
4.2.3	Répartition de la source des revenus	44
4.3	Répartition des Recettes	47
4.3.1	Quote-part Communes	48
4.3.2	Quote-part Cas-DF	48
4.3.3	ZCV	48
4.4	Modalités de Dépenses	49
4.4.1	Nouvelles modalités budgétaires	49
4.4.2	Répartition des dépenses	49
4.4.3	Bilan budgétaire saison 2008-2009	51
4.4.4	Répartition théorique de revenus	53

5. BILAN APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL	55
5.1 Emplois locaux	56
5.2 Réalisation / Réhabilitation infrastructures	57
5.3 Diversification des activités	58
5.4 Un focus sur l'éducation...	58
5.5 Devant la santé	59
6. CONCLUSION	61
6.1 Aménagements	61
6.2 Recrutements et formations	61
6.3 LAB	62
6.4 Gestion financière	62
6.5 Etat de la faune : des ZCV « îlots » ?	62
6.6 Quotas d'abattage	63
6.7 Conjoncture mondiale	63
6.8 Insécurité	63
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE SUR LES ZCV	65
ANNEXES	67
Annexe 1 : Rappel des objectifs de la composante Ecofac ZCV – Nord RCA	69
Annexe 2 : Rappel des termes de référence mission d'assistance technique	71
Annexe 3 : Fiche EXEMPLE de suivi Trophées/mâchoires ZCV (Saison 2008/2009)	73
Annexe 4 : Fiche EXEMPLE de suivi des prélèvements effectués par les locataires des ZCV (Saison 2008/2009)	75
Annexe 5 : Proposition d'Avenant n°3 au Protocole d'Accord 2004/2009	77
Annexe 6 : Termes de références « Etude zonage concerté de la Zone de Chasse villageoise Koukourou-Bamingui » - République Centrafricaine	81
Annexe 7 : Synthèse origine et répartition des recettes réelles des ZCV, Nord RCA, saison 2008-2009	85
Annexe 8 : Synthèse programme de travail journalier effectué Mission 1 (du 03/12/08 au 06/02/09)	87
Annexe 9 : Synthèse programme de travail journalier effectué Mission 2 (du 15/04/09 au 22/05/09)	91

Ce document a été préparé avec l'appui financier de la Commission Européenne. Les opinions et conclusions présentées dans ce document n'engagent que le Consultant et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la Commission Européenne

ACRONYMES

AMI Aide Médicale Internationale

APFC	Association pour la Protection de la Faune Centrafricaine
CITES	<i>Convention on International Trade in Endangered Species of Wild fauna and flora</i>
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
DFAP	Direction de la Faune et des Aires Protégées
ECOFAC	Conservation et utilisation des ECOSystèmes Forestiers d'Afrique Centrale
FED	Fond Européen de Développement
FNEC	Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains
GCV	Garde-chasse Villageois
IGF	Fondation Internationale pour la sauvegarde de la Faune
LAB	Lutte Anti Braconnage
MEFCPT	Ministère de l'Environnement, Forêts, Chasses, Pêches et Tourisme
MEFCP	Ministère des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches
MOT	Main d'œuvre Temporaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDZCV	Programme de Développement des Zones Cynégétiques Villageoises
PDRN	Programme de Développement de la Région Nord
PNBB	Parc National Bamingui-Bangoran
PNMGSF	Parc National Manovo Gounda Saint Floris
RCA	République Centrafricaine
SCI	<i>Safari Club International</i>
SIG	Système d'Information Géographique
UE	Union Européenne
ZCV	Zone Cynégétique Villageoise
ZCV BAOV	Zone Cynégétique Villageoise Barh Aouk Ouandja Vakaga
ZCV BB	Zone Cynégétique Villageoise Bamingui-Bangoran
ZCV BK	Zone Cynégétique Villageoise Bohou-Kpata
ZCV BO	Zone Cynégétique Villageoise Boungou-Ouadda
ZCV DS	Zone Cynégétique Villageoise Délembé-Sergobo
ZCV IDB	Zone Cynégétique Villageoise Idongo da Bangoran
ZCV KB	Zone Cynégétique Villageoise Koukourou-Bamingui
ZCV MZ	Zone Cynégétique Villageoise Manovo Zamza
ZCV 28 bis	Zone Cynégétique Villageoise 28 bis

Ce rapport est écrit en mémoire d'Abdel Akim et ses collègues, disparus pour leur pays

PREAMBULE

Suite aux évènements du 04 Juin 2009 survenus aux alentours du village de Krakoma, les activités de terrain du Programme Ecofac IV Composante ZCV ont été « suspendues » jusqu'à nouvel ordre, des mesures conservatoires devant être prises avant un rétablissement de la situation.

En conséquence, une note de service interne au Programme a également mis en Stand-By les activités conjointes avec les ZCV jusqu'à nouvel ordre.

Les recommandations et autres prospectives émises dans ce rapport pour la saison cynégétique 2009-2010 ont été élaborées dans l'optique d'une levée rapide de cette suspension et du retour « à la normale » de conditions de travail adéquates pour tout le personnel des ZCV.

RESUME

Ce rapport de fin d'Année 1 d'Assistance technique auprès du Programme Ecofac Composante ZCV – Nord RCA fait suite à la réalisation de 2 missions, effectuées respectivement du 03 Décembre 2008 au 5 Février 2009, puis du 15 Avril 2009 au 22 Mai 2009. Les Missions 3 et 4 à suivre sont prévues entre Décembre 2009 et Janvier 2010 puis entre Avril et Mai 2010.

Durant l'interphase Ecofac III-IV, les Zones Cynégétiques Villageoises (ZCV) ont pu maintenir un niveau de fonctionnement relativement satisfaisant, dû principalement, i) au niveau de compétences acquises par certains membres des staffs techniques grâce aux différentes formations dispensées jusqu'en 2005, ii) au soutien logistique permanent des locataires des ZCV (opérateurs privés de safari). En revanche, le bilan de situation effectué en début de mission (fin 2008) a montré plusieurs faiblesses graves dans la gestion des affaires courantes, pouvant à moyen terme précipiter un dépôt de bilan éventuel d'au moins 2 ZCV (Bamingui-Bangoran Koukourou-Bamingui).

Seules 6 ZCV sur les 10 délimitées dans le nord de la RCA sont aujourd'hui effectivement opérationnelles, et toutes sont localisées dans la Préfecture du Bamingui-Bangoran. Elles s'étendent sur 9 029 km² loués (dont seulement 5 350 km² sont estimés réellement exploités), bénéficient directement à 25 villages composés de 7 294 habitants. Des prospections ont eu lieu au sein des ZCV de la Vakaga (6 nouveaux Blocs de la ZCV BAOV) mais avec des résultats très médiocres, tant au plan des potentialités cynégétiques que des conditions de sécurité.

Les 5 Sociétés de chasse locataires des 6 ZCV opérationnelles ont accueilli durant la saison cynégétique 2008-2009 50 chasseurs, dont 62% de français et 12% de Nord-américains.

Le taux de recouvrement des quotas toutes espèces confondues a été de 72% (250 animaux prélevés sur 378 accordés), chaque chasseur prélevant en moyenne 4,6 animaux pour une durée moyenne de 13 jours de chasse. Des cas tout à fait exceptionnels de dépassements de quota et de tirs hors quotas d'espèces phares doivent être soulignés. Hormis le comptage pedestre effectué par Ecofac et les ZCV, le niveau de suivi écologique et des activités cynégétiques reste toujours très insuffisant.

Les recettes totales des 6 ZCV cette saison 2008-2009 s'élèvent à 122 886 750 FCFA (187 340 euros), dont 12 321 600 FCFA (10%) reviennent aux 5 Communes concernées, 14 823 000 FCFA (12%) au Cas-DF à Bangui et 95 742 150 FCFA (78%) restent comme recettes réellement mobilisables par et pour les ZCV.

Après le montage d'un budget prévisionnel pour chaque ZCV en Janvier 2009, ré-arbitré en Mai 2009 après connaissance des recettes réelles de la saison, un solde final prévisionnel de 14 333 295 FCFA (21 851 euros) est attendu pour cette saison toutes ZCV confondues.

Les recettes annuelles générées au km² loué (19,4 euros / moyenne) montrent la faible mise en valeur de l'espace par ce type d'exploitation, même si on les rapporte au km² réellement exploité (27,7 euros/moyenne).

Les recettes annuelles générées aux seules ZCV par chaque chasseur (2947,68 euro / moyenne) sont en revanche très intéressantes, et elles ne prennent de plus pas en compte toutes les autres dépenses directes et indirectes effectuées par ces chasseurs au niveau national (Taxidermie, PPA, visas, etc.). En moyenne, chacun des 250 animaux prélevés – toutes espèces confondues - a rapporté 491 547 FCFA (749 euros) par tête.

Les recettes annuelles théoriques par villages (5916,86 euros / moyenne) sont plutôt convaincantes, car même si ces revenus ne tombent pas dans chaque village sous forme d'argent liquide, il faut considérer que plus de 80% des dépenses réelles effectuées par les ZCV se font au niveau local (salaires, infrastructures) au ou bénéfice du niveau local.

Les recettes annuelles théoriques par habitant (22,25 euros / moyenne) permettent de relativiser le chiffre précédent quand à la pertinence du modèle en terme d'appui au développement au niveau des économies familiales.

Néanmoins, la stimulation économique générée par les ZCV et leurs locataires dans une région aujourd'hui totalement déshéritée et en proie à une accélération de la pression sur les ressources naturelles due à des modes de pression anthropiques anarchiques (élevage transhumant étranger, grand braconnage professionnel, exploitation diamantifère illégale, etc.) et générant toujours plus de violence et d'insécurité, est assez rare pour être relevée. Aux 50 emplois permanents (11 professions différentes) payés à 100% par les ZCV, il faut rajouter 350 contrats temporaires déjà signés cette année, sans compter le personnel des Sociétés de safari.

La masse salariale globale des ZCV est actuellement proche de 35 300 000 FCFA (53 800 euros) par an, sans aucune sorte d'appui financier extérieur pour le recouvrement des salaires.

Des appuis modestes, insuffisants mais permanents dans le domaine de l'éducation et de la santé, appui aux infrastructures, accès à l'eau, formations, etc., contribuent d'une relative amélioration des conditions de vie des populations locales.

Il n'est pas sûr pour autant que cela compense la perte d'accès à l'espace et aux ressources induite par le modèle, dans une région où près de 90% du territoire est classé en espace protégé ou contraignant pour des populations locales dépendant quasi exclusivement des ressources naturelles de leur environnement proche.

Si une certaine adhésion de façade caractérise le discours des populations bénéficiaires -comme des locataires et des autorités locales - vis-à-vis des ZCV, le non respect des termes des protocoles d'accord - malgré la renégociation régulière des termes de ces documents – montre la fragilité du modèle et la nécessité de sans cesse le repenser pour le faire évoluer.

L'étude de zonage interne de quelques ZCV pilotes qui doit démarrer début 2010 a pour objectif ambitieux de limiter à terme ces conflits d'usage entre acteurs de la zone. L'augmentation de l'instabilité et de l'insécurité dans la région, à quelques mois d'échéances présidentielles en RCA et dans un contexte de crise financière mondiale (ayant des répercussions sur les safaris), sont autant de paramètres devant inciter tous les acteurs directs et indirects des ZCV (locataires, comités de gestion, staffs techniques populations locales, autorités locales et nationales, Programme Ecofac / DCE, Institutions internationales) à oeuvrer tous ensemble, main dans la main, pour l'avenir de cette magnifique région.

A terme, une non réponse du pouvoir central centrafricain aux derniers événements dramatiques survenus début Juin 2009 en périphérie du village de Krakoma, marquera tacitement la fin du modèle ZCV, de l'économie du tourisme cynégétique et de la gestion.

1. INTRODUCTION

Ce rapport de fin d'Année 1 d'Assistance technique auprès du Programme Ecofac Composante ZCV – Nord RCA, fait suite à la réalisation de 2 missions, effectuées respectivement du 03 Décembre 2008 au 5 Février 2009, puis du 15 Avril 2009 au 22 mai 2009. Un premier rapport d'activité de Mission 1 a été déposé en février 2009 (Roulet, 2009). Les Missions 3 et 4 à suivre sont prévues entre Décembre 2009 et Janvier 2010 puis entre Avril et Mai 2010.

Les précédentes missions d'Assistance Technique spécifique auprès des ZCV avaient été effectuées par Hubert Boulet de 2000 à 2003 (long terme), puis par Pierre-Cyril Renaud en 2004-2005 (moyen terme). Celles-ci avaient permis de poser des bases saines et durables pour une certaine pérennisation du modèle ZCV et du fonctionnement de leurs structures. La création puis formation de staff techniques et la mise en place de mécanismes financiers et techniques bien adaptés au contexte du Nord de la RCA ont été les garants de cette remarquable durabilité du modèle et de prémices d'autonomisation (Boulet, 2003, Renaud 2005).

Ceci étant, la durée de l'interphase entre les Programmes Ecofac III et IV, puis le choix de ne pas prioriser d'Assistance technique ZCV long terme au démarrage d'Ecofac IV, a fait que près de 4 années se sont écoulées entre notre mission court terme et la précédente mission.

Si durant ce laps de temps, les ZCV ont pu maintenir un niveau de fonctionnement relativement satisfaisant, cela est dû principalement, i) au niveau de compétences acquises par certains membres des staffs techniques grâce aux différentes formations dispensées jusqu'en 2005, ii) au soutien logistique permanent des locataires des ZCV (opérateurs privés de safari).

En revanche, le bilan de situation effectué en début de mission (fin 2008) a montré plusieurs faiblesses graves dans la gestion courante du modèle, pouvant à moyen terme précipiter son arrêt. Une mission de consultance menée en février 2009 par le Dr Jean-Pierre d'Huart a permis de faire un Bilan du système Zones Cynégétiques Villageoises en interphase et la promotion de l'autonomie des ZCV au travers de recommandations en termes de formation (D'Huart, 2009). Nous renvoyons d'ailleurs à ce travail pour une description précise du fonctionnement du « modèle ZCV », de ses avantages et inconvénients d'un point de vue conceptuel, ainsi qu'à d'autres travaux proposant une approche scientifique (Choquette, 2003 ; Roulet, 2004)

Dans un souci comparatif, nous présenterons dans ce rapport la situation technique des ZCV en début de saison 2008-2009, et préciserons les changements et innovations apportées en cours de saison en présentant nos activités réalisées durant les deux missions, pour aboutir à un bilan technico-cynégétique, financier et en terme de développement local. Les données présentées dans les rapports de fin de mission de Boulet et Renaud seront dans la mesure du possible comparées pour permettre une analyse évolutive du modèle.

2. BILAN TECHNIQUE

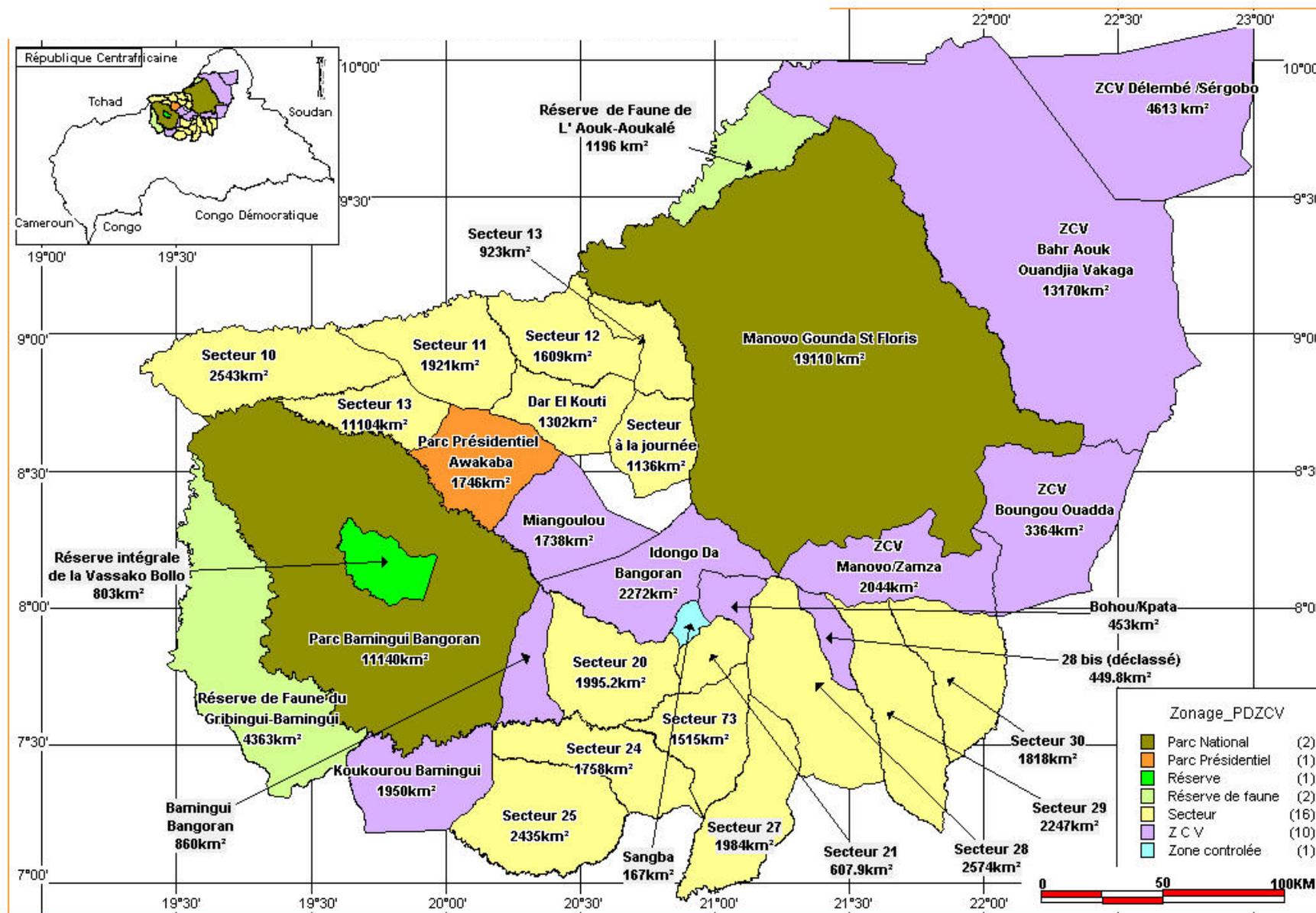
2.1 NIVEAU DE FONCTIONNALITE / AMODIATIONS

En début de saison 2008-2009, seules 6 ZCV étaient effectivement opérationnelles, c'est-à-dire qu'un opérateur privé exploitait réellement et durablement la ZCV, en partenariat avec des Comités de gestion et des staffs techniques opérationnels. Ces 6 ZCV sont localisées dans la Préfecture du Bamingui-Bangoran, et sont les seules concernées par l'analyse technique et financière de ce rapport.

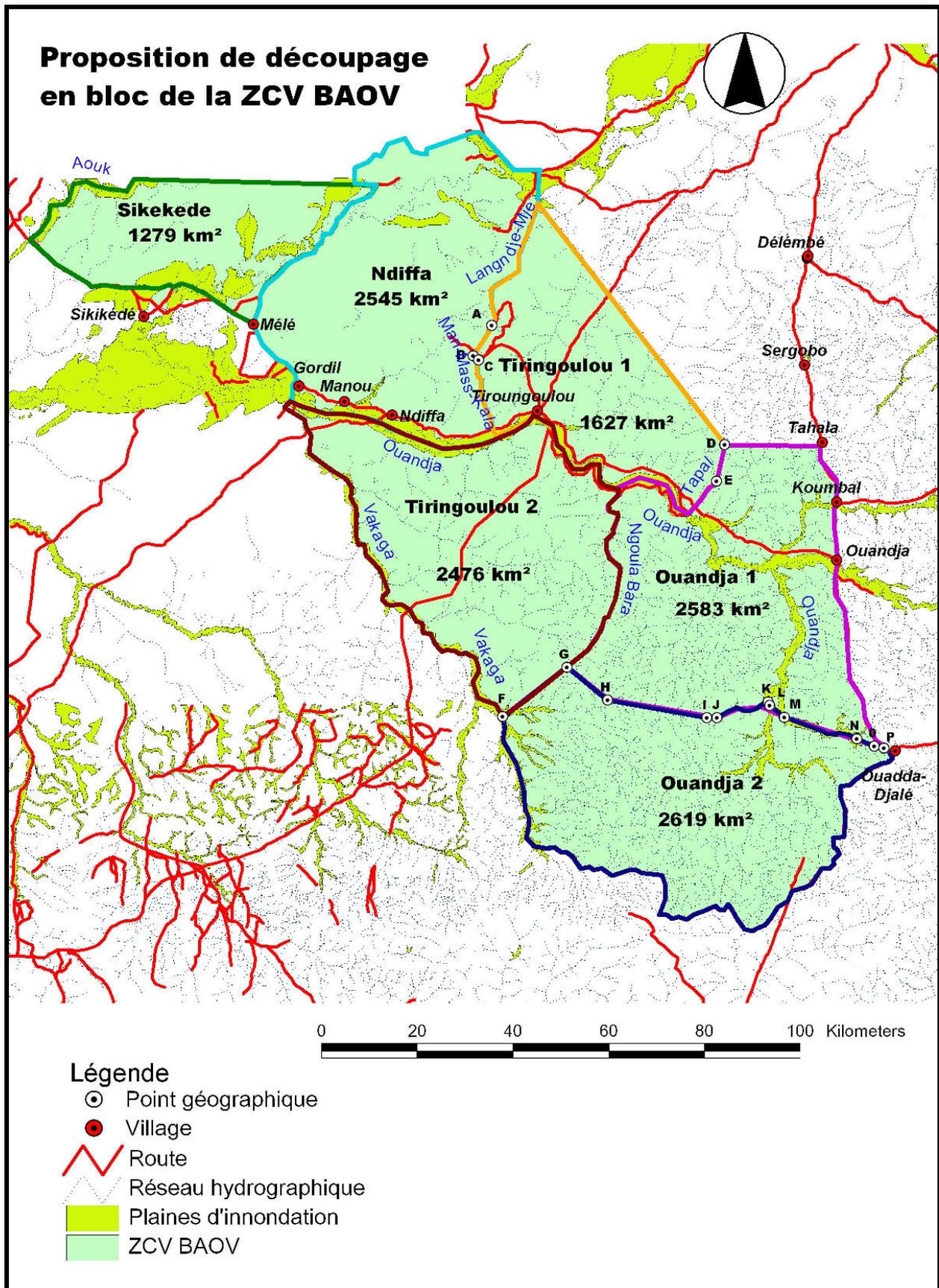
- ▶ La ZCV Miangoulou (Cf. carte à suivre) n'a pas trouvé de locataire depuis la saison 2004. En 2006-2007, un opérateur privé avait semble-t-il trouvé un accord avec la population des anciens villages bénéficiaires de cette ZCV, exploitant une partie seulement de la ZCV, mais sans prendre en compte le Comité de gestion de la ZCV formellement élu précédemment ni son staff technique, sans collaborer avec le Programme Ecofac IV, en respectant encore moins les termes des protocoles d'accord valant pour outil de gestion de ces entités. Cette expérience a tourné court avec le départ de cet opérateur privé ne s'étant pas mis en conformité avec la législation cynégétique en vigueur en RCA et sur les ZCV.
- ▶ La ZCV Délembé-Sergobo, localisée dans le Vakaga, n'a pas non plus trouvé preneur cette saison, l'ancien locataire estimant - à juste titre - que les conditions de sécurité minimum n'étaient pas assurées pour sa clientèle.
- ▶ L'ex ZCV BAOV a été découpée en 6 blocs en 2008 par le Programme Ecofac IV dans l'optique de pouvoir proposer un ou plusieurs blocs à différents opérateurs privés, pouvant permettre notamment une meilleure utilisation de l'espace en même temps qu'une augmentation des revenus tirés de leur exploitation. Sur ces 6 blocs, 4 ont été amodiés par 2 nouvelles Sociétés de chasse souhaitant effectuer des prospections. Le Bloc Ouandja 2 a été tardivement prospecté par voie aérienne en Mai 2009 par le locataire, lequel a finalement considéré ce bloc comme inexploitable en l'état, littéralement envahi de bétail transhumant et dépourvu de faune sauvage. Les Blocs Ouandja 1 et Tiringoulou 1 n'ont pas été prospectés par le locataire, lequel a préféré tenter de réhabiliter et exploiter l'ancienne zone louée par Club Faune, en périphérie de Tiringoulou (Campement Ouassa). Plusieurs différends ont émaillé la saison de ce locataire avec le Programme Ecofac IV puis en fin de saison avec le Président du Comité de gestion de la BAOV, relatifs au terme du protocole d'accord (non signé), aux services offerts par la ZCV, ainsi qu'aux pratiques cynégétiques du locataire. Il est à noter qu'aucun staff technique n'est en place auprès des blocs de BAOV et que toute la gestion repose sur les seules épaules du président du Comité de gestion, également qu'aucune étude préalable n'a permis de justifier de la légitimité et de l'éventuelle durabilité (cynégétique comme socio-économique et technique) du découpage des blocs de la ZCV.
- ▶ La ZCV Boungou-Ouadda a été amodiée par le même locataire que les Blocs précédents de BAOV, sans que celui-ci ne prospecte non plus cette ZCV. Le staff technique des ZCV de Sangba assisté de l'AT s'était pourtant investi en début de saison pour donner une chance de succès à cette nouvelle collaboration. Plusieurs missions de sensibilisation auprès des populations de Boungou ont abouti à la création d'un Comité de gestion ad hoc, ainsi qu'à la réalisation d'un ouvrage d'art. Un pont sur la piste régionale axe Ndélé-Ouadda, sur la rivière Boungou, a été réhabilité sur les fonds propres de la ZCV Boungou-Ouadda. Long de 27 mètres, ce pont a été entièrement restauré de manière durable (au moins 5 ans) par des manoeuvres du village Boungou, premier travail payé entièrement sur le budget de cette ZCV.

Les Zones Cynégétiques Villageoises de la zone d'intervention Ecofac IV, RCA

Nom de la ZCV	Superficie (km2)	Société locataire	Fonctionnalité	Villages bénéficiaires	Nbre villages	Nbre d'habitants
Idongo da Bangoran	2 272	<i>Idongo safari (Club faune)</i>	Opérationnel	Idongo – Ngousoa trophaie – Vongba – Kilibiti – Bakolekpa - Bangoran	6	1044
Bohou-Kpata	453	<i>Oubangui-Chari safaris</i>	Opérationnel	Mbollo 1 – Mbollo 2 - Yangou berlo – Yangou brindji - Takara	5	1 534
Manovo-Zamza	2 044	<i>Ngoumbiri safari (Club Faune)</i>	Opérationnel	Krakoma - Kpata	2	1 394
Koukourou-Bamingui	1 950	<i>Hunters Africa</i>	Opérationnel	Balouba-Ayolo-Yombo bac – Kaga nzé – Mbengou - Yambala	6	1 128
Bamingui-Bangoran	860	<i>Centrafrique Safaris</i>	Opérationnel	Niango-Boumballa-Vata-Dangavo	4	800
28 bis	450	<i>Oubangui-chari safaris</i>	Opérationnel	Krakoma - Kpata	2	1 394
Miangoulou	1 738	-	Non opérationnel			
Delembe-Sergobo	4 613	-	Non opérationnel			
Boungou-Ouadda	3 364	<i>Mr Bernard</i>	Prospection			
BAOV Bloc Ouandja 1	2 583	<i>Mr Bernard</i>	Prospection			
BAOV Bloc Ouandja 2	2 619	<i>Mr Brontesi</i>	Prospection			
BAOV Bloc Tiringoulou 1	1 627	<i>Mr Bernard</i>	Prospection			
BAOV Bloc Tiringoulou 2	2 476	-	Non opérationnel			
BAOV Bloc Ndiffa	2 545	-	Non opérationnel			
BAOV Bloc Sikikédé	1 279	-	Non opérationnel			



Source : ECOFAC / PDZCV, Cellule Informatique et du SIG, Sangha, 09/02



2.2 FORMATIONS

Contrairement à l'Assistance Technique spécifique apportée aux ZCV durant les phases précédentes d'Ecofac, notre appui durant cette phase reste de court terme (2 x 3 mois sur 2 saisons). Considérant qu'il ne nous est pas possible d'effectuer le même travail de fond que nos prédécesseurs dans le temps imparti (Boulet, 2003, Renaud, 2005), nous avons dû limiter notre appui sur de grands thèmes précis. La « philosophie » adoptée comme fil conducteur au long de notre intervention a été de ne pas « aider » mais d'appuyer, ne pas faire mais faire faire, ne pas imposer mais conseiller. Nous avons en permanence gardé à l'esprit la nécessité de la meilleure réappropriation possible par les staffs techniques et autres membres des ZCV, tout en veillant à ce que les nouveaux mécanismes proposés puissent garder une réelle validité en l'absence de tout projet extérieur, également de tout AT.

2.2.1 Staffs techniques

Toutes les activités réalisées durant ces 2 missions l'ont été en permanence avec les membres des staffs techniques des ZCV de Sangba et de Bamingui (6 ZCV).

Les ZCV BAOV et Delembe Sergobo dans la Préfecture de la Vakaga ne disposent à l'heure actuelle d'aucun staff technique, leur intérim ayant été assuré par les staffs du Bamingui-Bangoran jusqu'à présent, sauf cette saison où pour différentes raisons, il a été décidé que les staff se désengageraient de la gestion de ces ZCV.

La collaboration avec le staff a relevé d'une formation continue en matière de planification, comptabilité, gestion financière, bureautique, relationnel avec partenaires, aménagements, LAB, etc.

Des formations techniques de courte durée ont néanmoins été développées :

- ▶ Formation internet / mail à un membre du staff à Bangui ;
- ▶ Formation Power Point à 3 membres du staff ;
- ▶ Formation GPS renforcée, navigation, boussole, cartographie aux RSE des ZCV ;
- ▶ Formation à la rédaction Rapport de mission Comptages vélos et patrouilles RSE, proposition d'un canevas de rapport de fin de mission.
- ▶ Formation en gestion et suivi budgétaire
- ▶ Formation Word et Excel aux assistants aménagistes

Le niveau de compétences acquises par les Responsables aménagement peut être considéré comme très élevé, leur autorisant même à effectuer des formations et autres missions de consultance dans leur domaine à l'échelle nationale et/ ou sous-régionale.

L'évaluation du niveau de compétences pures du Comptable est difficile à définir tant le fait qu'il soit seul en Poste pour 6 ZCV lui procure une somme de travail qu'il a du mal à recouvrir. Sa longue expérience des ZCV pallie ces contraintes en lui permettant de suivre de manière très fine le budget de chaque ZCV.

Concernant les Responsables Suivi Ecologique, si celui de Sangba offre toutes satisfactions pouvant être attendues par ses fonctions, ce n'est pas le cas de celui de Bamingui qui n'a finalement acquis que très peu de compétences en la matière (peu d'acquis sur les méthodes de mesures des trophées, faible connaissance de la manipulation des GPS, incapacité à la saisie numérique des fiches sur Excel). Son remplacement par une tierce personne à recruter devient une urgence, en même temps que son reclassement comme Agent Parent des ZCV par exemple, en terme de remerciements pour les longues années passées au sein du Programme.

Les deux assistants aménagistes recrutés en février de cette année sont en formation mais donnent pour l'instant toute satisfaction relativement à leur motivation et leur capacité d'apprentissage.

2.2.2 Comités de gestion ALGEST et Assemblées locales

Les Comités de gestion des Algest et les Assemblées locales (au niveau de chaque village) n'ont jamais reçu de formation proprement dite depuis la création des ZCV. Cette saison, les formations devant être assurées par le Directeur National de Programme (leadership) et l'ONG Echelle (Fonctionnement organisations de base) n'ont pu encore être réalisées mais devraient l'être durant la saison des pluies 2009.

La présence continue des Présidents des comités de gestion de 5 ZCV et de leurs Secrétaires généraux durant la réunion annuelle d'arbitrage budgétaire, pendant 8 jours de travail consécutif à Sangba, a permis aux Présidents nouvellement élus (Août 2008) de se familiariser avec le montage de budgets prévisionnels annuels et d'être partie prenante essentielle dans l'arbitrage de ces budgets. Leur présence et niveau de compréhension des enjeux ainsi que leur capacité de prise de décision durant la Réunion de fin de saison des Comités de gestion tenue à Sangba les 14 et 15 mai a laissé augurer une meilleure prise en considération de leur fonction honorifique.

Deux représentants des Comités de gestion étaient également présents lors des réunions de fin de saison avec les locataires à Bangui et se sont fait les porte-parole de leurs homologues, autant qu'ils ont fait la synthèse des discussions et décisions prises postérieurement à ces réunions.

Un effort majeur et prioritaire reste néanmoins encore à réaliser pour que ces Comités de gestion (Président, Secrétaire général et Bureau) prennent toute la mesure de leurs obligations et ne voient plus uniquement leurs intérêts personnels dans leur position relative aux ZCV. Les écarts de compréhension du système ZCV entre ces Comités et leurs staffs sont encore beaucoup trop importants pour assurer une autonomisation du modèle.

Plusieurs propositions ont été faites pour inciter ces Comités de gestion à s'investir réellement dans la gestion de leurs ZCV :

- ▶ Formation par l'ONG Echelle en matière de gestion des organisations de base;
- ▶ Formation par le Directeur national de programme Ecofac en matière de leadership ;
- ▶ Formation par l'AT ZCV durant missions 3 et 4 relatives à la gestion budgétaire, à la rédaction de courriers officiels, aux enjeux de la conservation de la faune et autres ressources naturelles pour les populations ;
- ▶ Présence renforcée dans les activités d'aménagement (sensibilisation auprès des équipes de manœuvres, contrôle des pistes) et de gestion (Planification de réunions mensuelles avec les staffs, contrôle des caisses communautaires, participation aux Commissions d'attribution de quotas, etc.).

2.2.3 Personnel Ecofac IV

Une partie du personnel Ecofac IV des bases de Sangba et Bamingui (Ex-Conservateur National, Surveillants-Pisteurs) a participé avec assiduité aux quelques heures de recyclage sur GPS, cartes, Boussole et télémètres, effectués en situation de vérité-terrain en Janvier 2009. Ces formations n'avaient pour seul but que de renforcer le travail précédent mené par le Chef de Composante en prévision des comptages pédestres.

2.2.4 Personnel Sociétés de safari

Des pisteurs volontaires et taxidermistes de 2 Sociétés de safari (ZCV Bamingui-Bangoran et Koukourou-Bamingui) ont été formés au remplissage de fiches « Suivi abattages » et « Suivi trophées », lesquelles sont censées permettre un suivi minimum des lieux d'abattages et de la taille et âge des trophées des espèces prélevées durant les safaris opérés sur les ZCV.

Les autres locataires ou leurs guides ont préféré s'assurer eux-mêmes du remplissage de ces fiches, qui restent un point sensible de la collaboration. Les résultats obtenus en fin de saison montrent bien qu'une grosse moitié des locataires fait encore peu de cas de ce suivi, et fait preuve d'un manque de franche collaboration en ce domaine.

Eu égard à ces mauvais résultats, et malgré un renforcement de la sensibilisation et de la recherche d'alternatives pour faciliter la tâche des locataires, il a été décidé d'intégrer ce point dans l'avenant n°3 au protocole d'accord actuel (Cf. annexe) en plaçant un auxiliaire de suivi écologique dans chaque campement de chasse à partir de la saison prochaine, lequel sera chargé de relever toutes les données de suivi écologique et les mensurations trophées au fur et à mesure des abattages. La non fourniture des données par les locataires fera de plus l'objet d'une sanction financière.

2.3 APPUI ORGANISATIONNEL BUDGETAIRE ET COMPTABLE ZCV

Une part très importante de l'appui aux ZCV réalisé durant cette mission a consisté à réorganiser la gestion comptable et budgétaire ayant été mise en place durant l'interphase Ecofac III et IV. Si les grands principes comptables sont relativement bien intégrés par les membres des staffs techniques, suite aux différentes formations données par nos prédécesseurs depuis 2000, les compétences acquises sont basiques et ne sont pas partagées avec les membres des Comités de gestion Algest ni les Assemblées villageoises.

2.3.1 Faiblesses rencontrées

A notre arrivée, un manque de rigueur manifeste en termes de suivi de la situation comptable de toutes les ZCV avait entraîné plusieurs phénomènes :

- ▶ Un faible archivage des données tant à la cellule administrative de Bangui qu'à Sangba et Bamingui, impliquant des difficultés de suivi et des soupçons possibles de manque de transparence en cas d'audit ;
- ▶ Des difficultés pour le comptable à faire remonter les éléments financiers (factures, pièces de caisses, etc.) de la part de la cellule administrative d'Ecofac entraînant des tensions dans les relations professionnelles ;
- ▶ Le recours permanent aux prêts inter-ZCV, celle d'IDB étant le plus souvent sollicitée pour couvrir les dépenses courantes d'autres ZCV et entraînant des problèmes budgétaires dans son propre fonctionnement ;
- ▶ Des dépenses d'investissements très importantes - telles que l'achat de 2 tracteurs agricoles en Belgique, la participation aux frais d'un container humanitaire, etc. - supérieures aux capacités financières de certaines ZCV ;
- ▶ Des choix stratégiques douteux, - tels que l'achat de T-shirt et casquettes pour la Journée Mondiale de l'Alimentation, commandés aux Etats-Unis pour la somme de 4 500 000 FCFA - qui auraient pu mettre en péril au moins 2 ZCV de manière définitive ;
- ▶ Le non-paiement à échéance de plusieurs locataires des sommes dues, lesquels rentraient en Europe en fin de saison sans avoir honoré leurs dettes, et payant avec plusieurs mois de retard, générant ainsi des ruptures de trésorerie au niveau des ZCV concernées ;
- ▶ La création d'une ligne imprévue d'un montant de 20% du budget prévisionnel devant servir à de l'épargne, mais chaque année consommée de manière aléatoire et ne jouant donc pas son rôle ;
- ▶ Un manque de lisibilité quand à la nature des dépenses effectuées en fin de bilan comptable annuel.

Différents processus ont été mis en place pour pallier aux risques importants rencontrés par certaines ZCV, notamment celles de Bamingui-Bangoran et Koukourou-Bamingui, qui présentaient des déficits de plusieurs millions de Francs CFA. Ces derniers ont découlé des dispositions arrêtées conjointement par les Présidents des Algest et les staffs techniques lors de la réunion d'arbitrage des budgets prévisionnels 2009 ayant eu lieu à Sangha du 12 au 19 janvier 2009.

2.3.2 Révision des modalités d'élaboration/suivi des Budgets prévisionnels

Bien que déjà relativement opérationnels grâce au travail de mes prédécesseurs, les budgets prévisionnels annuels de chaque ZCV ont été un peu réorganisés pour plus de clarté. Ils ont été scindés en grands volets (Frais fixes, Frais de fonctionnement, Frais d'Investissements, Frais d'Aménagements, Frais communautaires) et synthétisés pour que la part allouée à chaque volet soit relativement équilibrée entre ZCV. Il a notamment été décidé que les Frais Communautaires de chaque ZCV ne devraient en aucun cas représenter moins de 20% du budget prévisionnel total. (Cf. Point IV).

2.3.3 Arbitrages du Budget prévisionnel et du budget réel révisé

Les saisons précédentes, une seule session de vote de budget prévisionnel avait lieu chaque année, en début de saison, à partir d'estimations des recettes générées – eu égard au nombre de clients attendus par les locataires -, sans base réelle d'estimation.

Cette saison, cet arbitrage du budget prévisionnel a été effectué en prenant comme base un taux de recouvrement moyen des quotas –toutes espèces confondues – de 33,6%, c'est à dire correspondant à la moyenne du taux de recouvrement des quotas sur les secteurs de chasse en RCA ces 5 dernières années (Roulet et al., 2008). Elaborés, arbitrés puis votés lignes par lignes, ces budgets prévisionnels ont servi de base de travail pour toute la saison cynégétique. Une fois la saison terminée et toutes les données d'abattages recueillies, le budget réel disponible pour l'année en cours a été recalculé, démontrant que toutes les recettes obtenues étaient supérieures à celles attendues (Cf. Point IV). Une nouvelle session d'arbitrage a donc eu lieu en usant de données réelles et a permis de réinjecter des recettes là où elles faisaient défaut.

Cette nouvelle procédure qui donne satisfaction à tout le monde devra absolument être poursuivie.

2.3.4 Bilan et échelonnement des arriérés budgétaires

Une synthèse exhaustive de tous les prêts inter ZCV, auprès ou effectués par Ecofac, également des différents arriérés de remboursement en cours, a pu être effectuée. Au regard des montants très importants concernés (Cf. Point IV-1.3.), un plan de remboursement sur 3 années a été adopté, doté d'échéanciers précis. Fin mai 2009, 80% des remboursements à faire en 2009 avaient déjà été correctement effectués. Cet échéancier devrait permettre à chacune des ZCV, sur la base d'un niveau de recettes annuelles relativement stable, de maintenir leur capacité de fonctionnement.

2.3.5 Annulation des pratiques de prêts inter-ZCV sans échéancier de remboursement

Il a été décidé de sortir de la pratique, devenu régulière, de solliciter sans cesse les ZCV ayant le plus de recettes, notamment celle d'IDB, pour faire face à des dépenses courantes ne pouvant être honorées en raison d'un manque de prévoyance sur des dépenses extra-budgétaires. Ces prêts, dans plusieurs cas jamais remboursés, avaient notamment pour effet de réduire les capacités d'aménagement sur les ZCV effectuant le prêt, aspects ne manquant pas d'être soulignés par les locataires. Chaque prêt doit devenir maintenant une exception, faisant l'objet d'un accord signé des membres de chaque comité de gestion des Algest concernés, et spécifiant l'échéance précise de remboursement obligatoire.

Dans la même logique, les emprunts de la part de la cellule administrative d'Ecofac sur le compte de ZCV approvisionnés sans que ne soient informés ni les présidents Algést, ni les membres du staff technique, sont des pratiques à bannir impérativement. Deux cas de cette nature ont eu lieu cette année concernant plusieurs millions, ce qui a généré des retards de décaissements de salaires ou de réalisation d'aménagement de la part de certaines ZCV.

Il a été décidé collégalement que si l'entraide devait bien sûr être privilégiée, les procédures minimales à suivre devaient absolument être respectées.

2.3.6 Ouverture du FICED retardé à 2010

L'arbitrage finalisé du Budget prévisionnel de chaque ZCV a permis d'effectuer des simulations pour l'ouverture d'un Compte commun dénommé FICED, dont la décision de mise en place avait été proposée en 2008 par Ecofac IV. Ce Fond devrait être doté de 50 millions de FCFA par la Composante Ecofac ZCV en 2009. Il a ainsi été décidé par les présidents des Comités de gestion ALGEST que 5% des recettes prévisionnelles annuelles de chaque ZCV (après paiement des taxes au CAS-DFT et communes) seraient alloués au FICED, au prorata donc de la possibilité financière de chaque ZCV.

Il a également été décidé que cette année de grande « rigueur budgétaire » ne permettait pas à toutes les ZCV de participer au FICED, et que donc toutes envisageaient de participer à son financement seulement à partir de 2010.

2.3.7 Ouverture de Comptes d'Epargne bloqués

Le système « d'Epargne » qui avait été proposé précédemment pour sécuriser financièrement les ZCV reposait sur la création d'une ligne « imprévus » dans le budget de chaque ZCV, pour un montant correspondant à 20% du budget total annuel. Au-delà du fait que ces 20% représentaient une somme trop importante, il s'est avéré que ceux-ci ont toujours été utilisés avant chaque clôture de budget pour faire face aux dépenses de fonctionnement courantes.

Il a donc été proposé puis adopté par les Algést l'ouverture de Comptes d'Epargne bloqués pour chacune des ZCV. Ces comptes, dont les frais d'ouverture et de gestion sont très faibles et qui génèrent quelques intérêts, seront approvisionnés à hauteur de 5% des recettes prévisionnelles annuelles de chaque ZCV (après paiement des taxes au CAS-DFT et communes), et bloqués pour une durée minimum de 3 ans (Cf. Point IV). Toutes les ZCV ont décidé de s'engager dans cette voie de sécurisation financière à moyen terme dès cette saison. Bamingui-Bangoran et Koukourou-Bamingui n'ouvriront leur compte qu'en 2010 en raison de difficultés particulières.

Ce processus d'ouverture de compte d'Epargne n'a pu être finalisé durant nos missions et doit être effectué par le comptable des ZCV avant le début de saison sèche prochaine.

2.3.8 Annulation de la mise en Chômage technique durant 2 mois du personnel de 2 ZCV

En début de saison cynégétique, malgré les efforts importants d'arbitrage budgétaire, et en raison de lourds investissements engagés en 2008 et d'arriérés très importants à rembourser, ce malgré l'échelonnement des « dettes », les 2 ZCV Bamingui-Bangoran et Koukourou-Bamingui étaient dans une situation financière très délicate. Sans prise de décision énergique, certains coûts fixes, projets villageois et autres aménagements n'auraient pu être financés, entraînant une incompréhension forte des Assemblées locales et des locataires, sinon à terme l'arrêt du fonctionnement de ces ZCV.

Après plusieurs propositions rejetées car non satisfaisantes (chômage technique de certains GCV toute l'année, recours à d'autres prêts auprès d'autres ZCV, entraînant une situation de surendettement), il avait été décidé d'un commun accord que tout le personnel de ces 2 ZCV (Staffs techniques, GCV, mais aussi secouristes, enseignants, pharmaciens, etc.) serait mis en situation de chômage technique durant 2 mois pleins non rémunérés en 2009. Les mois de juillet et août avaient été choisis pour tout le personnel, hormis les GCV, dont les mois de chômage techniques ne devaient pas être communiqués pour des raisons évidentes. Cette décision courageuse, à mettre à l'actif des staffs et des présidents Algest, était la seule laissant apparaître des chances de remmener les budgets vers des situations d'équilibre pour les saisons à venir.

L'arbitrage du budget réel révisé des ZCV en Mai 2009 a permis de constater que les recettes de ces deux ZCV, supérieures à celles attendues, permettaient finalement d'éviter cet écueil de chômage technique. Cette décision a donc été annulée à l'unanimité, et l'intérêt de cette nouvelle procédure d'arbitrage du budget réel révisé a pris ici tout son sens.

2.4 RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION ET DU PARTENARIAT AVEC LOCATAIRES, COMMUNAUTES ET AUTORITES LOCALES

Depuis la création des ZCV, l'absence de communication et de transparence des activités des différents partenaires reste une contrainte majeure au bon fonctionnement et à la compréhension réciproque de l'intérêt du modèle ZCV. Ce manque de lisibilité des actions de chacune des parties entraîne des relations de défiance, et notamment des stratégies corporatistes de la part des locataires tenant souvent le même discours comme quoi les ZCV chercheraient à les contraindre dans leur activité, particulièrement financièrement.

Nous avons de notre côté remarqué que cette défiance était également une préoccupation du staff technique, ayant souvent l'impression de se faire flouer et de ne pas avoir le « poids » ni les arguments nécessaires pour contrecarrer certains locataires ne respectant pas les termes des protocoles d'accord. La stratégie établie cette année a été de créer de la confiance par la communication et la transparence, avec plus ou moins de succès en cours de saison mais avec le sentiment d'une meilleure compréhension en fin de saison.

2.4.1 Locataires

Malgré les contraintes logistiques ayant limité nos déplacements durant les trois mois de mission réalisés, un effort de communication a été effectué auprès de chacun des locataires. Tous ont été visités plusieurs fois pour suivre certains aménagements (barrages sur IDB), superviser le travail des GCV (ZCV BB, KB) renégocier les aspects techniques relatifs principalement aux aménagements et termes des futurs protocoles d'accord. Pour la première fois, les budgets prévisionnels de chaque ZCV ont été remis aux locataires en main propre pour qu'ils aient une idée sur la façon dont les taxes versées sont utilisées et puissent donner leurs avis sur ces aspects en connaissance de cause. Les programmes de travail sur 3 mois des RAZCV ont également été remis. Tous ont été invités à participer aux Assemblées générales de leurs ZCV – malheureusement en pleine période de chasse -, mais seul un représentant du locataire de la ZCV Bamingui-Bangoran s'est déplacé. Cette première s'est avérée plutôt positive, très appréciée des communautés, et nous espérons que la satisfaction du locataire suite à la tenue de cette AG puisse encourager ses collègues à comprendre tout l'intérêt qu'ils auraient à venir défendre leurs intérêts et rencontrer les populations partenaires, même dans un cadre formel. L'évolution de la situation sécuritaire de la région Nord ces derniers mois est un point mettant en exergue le besoin de coopération totale entre Opérateurs de chasse et communautés locales.

Enfin et surtout, les deux réunions de fin de saison cynégétique 2008-2009 se sont globalement très bien déroulées, dans une ambiance sérieuse et cordiale.

Les ZCV venant avec plusieurs propositions renforçant le partenariat avec les locataires, notamment avec l'APFC, la plupart des intervenants ont reconnu la professionnalisation en cours du staff technique, sans omettre pour autant les critiques et autres motifs d'insatisfactions légitimes relatifs surtout à la piètre qualité des aménagements cette saison et à l'inefficacité du système LAB des Gardes-chasse villageois.

Les propositions techniques faites aux locataires durant cette réunion, et toutes acceptées, ont été les suivantes :

- ▶ Protocole de collaboration avec l'APFC en matière de LAB, la direction technique des GCV relevant alors du représentant de l'APFC ;
- ▶ Suppression des PJA des GCV, remplacés par l'organisation de cantines à Bamingui et Sangba ;
- ▶ Participation des ZCV au salaire du chef d'équipe APFC ;
- ▶ Nouvelle gestion des saisies effectuées par équipes de l'APFC et GCV des ZCV : Toutes saisies de LAB devant être maintenues durant la saison cynégétique au sein des campements de chasse (les Guides de chasse professionnels étant Officiers de Police Judiciaire), puis le tout détruit/ brûlé lors d'une journée spéciale à Sangba en fin de saison cynégétique, en présence des autorités du Tribunal de grande instance de Ndélé, des représentants du MEFCP, d'Ecofac, des ZCV, des locataires, des communautés et autres autorités administratives ;
- ▶ Proposition d'un Avenant n°3 au protocole d'Accord en cours (Cf. annexe n°5), - en cas de difficulté à trouver un accord avant le début de saison prochaine sur le protocole proposé par le Consultant Clark Lungren -, précisant notamment i) la mise en place d'un auxiliaire de suivi écologique dans les camps de chasse et de pénalités financières en cas de non collaboration pour la fourniture des données, ii) révision de l'article relatif à l'abattage d'un animal en sur ou hors quota, instituant une double pénalité de taxe d'abattage et animal phare au lieu de la suppression non négociable de la location , iii) révision du montant des taxes animal phare, calculé sur la base de 45% du montant actuel des taxes d'abattages.

2.4.2 Populations bénéficiaires

Il est normalement du rôle des Comités de gestion des ALGEST d'informer régulièrement les populations bénéficiaires des ZCV, au travers des bureaux des Assemblées locales, de la gestion au quotidien des ZCV, d'arbitrer les grandes orientations stratégiques pour l'avenir des ZCV.

Le fait est que leurs compétences en la matière restent très en dessous de ce qui serait nécessaire à une vraie politique de sensibilisation. Les présidents étant particulièrement défaillants en la matière, les staffs techniques remplissent finalement ce rôle. Le fait que les représentants de ces Comités ne soient pas rémunérés mais juste défrayés (sous forme de jetons de présence, faisant l'objet d'après négociations durant les arbitrages de budgets) pour leur activité est une des raisons principales à ce peu d'engagement.

Au cours de nos deux missions, nous nous sommes rendus dans chacun des villages bénéficiaires pour diverses réunions de présentation et/ou de travail, mais le temps imparti nous a fortement fait défaut pour mener à bien toutes les activités que nous souhaitions réaliser.

De même que pour les locataires, un renforcement du niveau d'information des activités des ZCV est en cours, à travers la mise à disposition des documents de base (budgets prévisionnels, budgets réels révisés, programme de travail, doubles des factures relatifs aux achats de fonctionnement et/ou d'investissements concernant les villages, etc.) dans chacune des Assemblées locales des ZCV. De gros efforts restent encore à fournir en ce sens, et il relève notamment de la fonction du comptable de s'assurer de la double photocopie de toutes les pièces de caisse permettant d'en remettre copie aux Assemblées locales bénéficiaires de l'achat ou de la dépense.

Avec les tournées - en fin de saison cynégétique - de contrôle des Caisses des Assemblées locales et de remise des quotes-parts communautaires, les Assemblées Générales annuelles sont la principale occasion de débat des communautés locales avec l'ensemble des Comités de gestion, des Assemblées locales et des staff techniques. Il a été décidé cette saison que les tournées de remise des quotes-parts et de contrôle des caisses seraient effectuées par l'ensemble du staff technique en la présence des membres du bureau de chaque ZCV, d'un représentant du Programme Ecofac et du Directeur régional n°4 de la Direction de la faune (MEFCP). Ceci pour lever tout soupçon sur la véracité ou non d'éventuelles malversations, l'application de nécessaires sanctions ou autres constats d'indélicatesses gestionnaires relatives à ces recettes.

Il est enfin à noter qu'une réunion a été organisée au Village Sangba (Mbala) Carrière en janvier 2009, en présence du Directeur de Site, du Conservateur national de Sangba et d'un Assistant Technique LAB, ayant pour objet le problème récurrent de grand braconnage pratiqué par une partie des habitants de ce village, à l'origine chantier diamantifère industriel (Société Howe Centrafic) puis artisanal. Devant une assistance nombreuse, la politique d'Ecofac IV en matière de gestion des ressources naturelles a été développée. Face à la forte insistance de la part de l'assistance à voir Sangba Carrière intégré à une ZCV, il a été rappelé la législation en la matière et les efforts conséquents, assortis de preuves tangibles, que la population de ce village doit mener pour espérer un jour devenir bénéficiaire d'un tel système. La porte n'a pas été fermée totalement pour autant.

2.4.3 Autorités nationales et locales

Une réelle dichotomie de perception des ZCV doit être relevée entre les autorités nationales du pays et les autorités administratives et politiques locales. Il s'avère qu'à l'échelle nationale, les ZCV sont perçues et ensuite présentées à l'international comme LE succès centrafricain en matière de gestion participative et de partenariat publique/privé. Finalement mal connues dans leur complexité, elles n'ont à subir que peu d'entraves de la part du pouvoir central, et nous pouvons même dire qu'elles sont régulièrement appuyées par celui-ci, sauf en matière de LAB et de sécurisation institutionnelle – c'est à dire là où elles devraient l'être le plus -. Les ZCV ne subissent en effet que peu de pression politique ou fiscale, comparativement au secteur privé par exemple. Leur chapeautage par le programme Ecofac IV reste un frein essentiel à d'éventuelles velléités d'accaparement ou de déstabilisation.

En revanche à l'échelle locale – même s'il est clair que des intérêts supérieurs soutiennent certaines élites locales -, cette saison a été particulièrement caractérisée par la multiplication de tentatives de nuisance, ayant abouti à la tenue d'un procès en Avril 2009 à Bamingui à l'encontre du Président de la ZCV Koukourou-Bamingui, du responsable Aménagement des ZCV de Bamingui et du Comptable des ZCV.

« L'affaire Balouba », du nom du village dont le chef était le principal accusateur vis-à-vis de la ZCV, a eu un réel retentissement dans la région. L'examen approfondi de la situation juridique des ZCV, le montage d'un dossier de défense solide, l'appui du Programme Ecofac, de la DCE et du MEFCP (une mission d'enquête ministérielle étant montée quelques jours avant le procès sur Ndélé et Bamingui) ont été néanmoins nécessaires pour l'obtention d'un non-lieu dans ce procès soutenu et manipulé depuis le début par plusieurs élites locales.

Les leçons à tirer de cet épisode judiciaire sont de deux types : i) si le gouvernement de tutelle et ses programmes associés ont effectivement soutenu les ZCV dans ce cas précis, et si la qualité de gestion des staff techniques leur a permis d'étayer leur dossier, il reste qu'une vigilance permanente doit être maintenue pour éviter ce type de manœuvres qui ne laisseront pas de se répéter à l'avenir, ii) la nécessité de reconnaissance légale des ZCV prend ici tout son sens, car si un travail de fond avait été mené par la partie des plaignants relativement à la validité institutionnelle des règles internes au modèle ZCV, la défense des staff techniques et des présidents aurait été beaucoup plus malaisée.

Enfin, au cours de nos missions, plusieurs réunions de travail et de synthèse ont été menées avec le nouveau Directeur de la faune à Bangui, particulièrement en fin de saison cynégétique, et notamment pour s'assurer de l'appui des autorités de tutelle concernant les nouvelles orientations prises par les ZCV en matière de LAB (Collaboration ZCV/APFC), de conformité des propositions d'avenants aux protocoles d'accord avec la législation en vigueur, enfin de sécurisation juridique du modèle ZCV à l'échelle nationale.

Le Sultan Maire de Ndélé a fait l'objet de plusieurs visites de courtoisie. Les autorités administratives de Bamingui (Député suppléant, Sous-préfet, Maire, Commandant de brigade de gendarmerie) ont été consultées à plusieurs reprises et ont été invitées à la première Assemblée Générale de la saison, le 1^{er} février 2009 au village Boumbala, ZCV Bamingui-Bangoran. Les maires des communes des ZCV (Vassako, Mbollo-Kpata, Ouadda) ont également été rencontrés à plusieurs reprises.

Une mise en conformité avec les services des impôts est également en cours, et ces derniers harcelant littéralement le staff technique, un travail juridique de base a dû être mené pour pouvoir répondre à toutes les interrogations et payer les arriérés en la matière, particulièrement concernant la masse salariale.

2.5 AMENAGEMENTS ZCV

La participation des ZCV à l'aménagement des zones de chasse (réouvertures de pistes, radiers, ponts, miradors, salines, etc.) est un point crucial de la collaboration avec les locataires – qui doivent en bénéficier - mais aussi avec les communautés, dans la mesure où ce sont ces dernières qui réalisent ces aménagements en étant embauchées et rémunérées sur les budgets ZCV pour réaliser ces travaux. Hormis l'achat de matériel (pelles, machettes, etc.), il faut donc considérer que les dépenses aménagement sont représentées à 80% par de la masse salariale et que ces fonds sont bien injectés au niveau local.

Le fait est que jusqu'à aujourd'hui, la qualité des aménagements réalisés n'a jamais satisfait totalement les locataires, et force est de reconnaître que les prestations offertes ne correspondent aux standards de base. Disons clairement que si les locataires réalisaient eux-mêmes ces aménagements, leur rapidité, qualité et finition serait bien meilleure.

C'est d'ailleurs pour cette raison que le locataire de la ZCV Manovo-Zamza réalise lui-même ses aménagements et se fait ensuite rembourser par la ZCV. Cette procédure, si elle est efficace, vide néanmoins de toute substance la légitimité et le rôle des staffs techniques et autres personnels ZCV, altère également la confiance et la nécessaire recherche d'amélioration des prestations par les ZCV.

La faiblesse et le retard dans la réalisation des aménagements, cette saison particulièrement, ont été deux motifs de critiques virulentes de la part de certains locataires, souvent à juste titre. Différentes raisons ont été à l'origine de cette situation, dont l'accident de moto du RAZCV de Sangba, le rendant invalide physiquement durant plusieurs mois. Un effort important a donc été mené dès mi-décembre pour pallier à ces lacunes, permettant de satisfaire au minimum requis nécessaire pour un démarrage de l'activité des safaris. La nouvelle planification de travail prévue pour la saison prochaine intégrera comme **priorité absolue l'amélioration de ces prestations d'aménagement.**

Plusieurs solutions ont été préconisées et proposées aux locataires et aux communautés pour améliorer la rapidité et la qualité des aménagements, parmi lesquelles :

- ▶ Une augmentation sensible de la part du budget de chaque ZCV consacré aux aménagements ;
- ▶ L'embauche (en formation) de deux assistants aménagistes pour appuyer la supervision des travaux ;
- ▶ La programmation des aménagements et la montée du matériel, carburant, etc. le plus tôt possible dans la saison des pluies pour éviter des ruptures budgétaires.
- ▶ L'utilisation des deux tracteurs ZCV et de leur remorque en partenariat avec les locataires durant les périodes d'aménagement. Un système tournant (15 jours par locataire) a été adopté ;
- ▶ La recherche pour achat de lames à fixer devant ou derrière les tracteurs pour une dernière repasse sur les bandes de roulement des principales pistes.
- ▶ De nouvelles modalités de contrôle des pistes, avec l'utilisation du tracteur et la présence des présidents des comités de gestion et chefs d'équipes de manoeuvres, chaque piste étant vérifiée et non payée si mal faite ou non faite. Une équipe de manoeuvres devra accompagner le tracteur pour parfaire radiers, élargissements de pistes, ponts, etc.

2.5.1 Pistes

Bien qu'avec retard, toutes les réouvertures de pistes l'ont finalement été sur les 6 ZCV en activité.

ZCV	IDB	KB	MZ	BB	BK	28 bis	Total
Km pistes rouvertes	1362.3	735	549.8	369.8	351.6	246.3	3614,8

En date du 25 janvier, 75% étaient contrôlées et payées aux chefs d'équipe mandatés à cet effet, 100% mi avril 2009. La qualité de ces pistes est malheureusement très inégale selon les équipes et nécessite souvent des repasses après contrôle. Le consultant Clark Lungren, au cours de ses différentes missions, a apporté plusieurs conseils techniques aux aménagistes des ZCV pour améliorer la qualité des pistes.

L'objectif fixé pour la saison 2009-2010 est que toutes les pistes soient rouvertes, contrôlées et payées au plus tard le 1er janvier 2010.

2.5.2 Salines

L'aménagement des salines fait partie intégrante de l'aménagement d'un territoire à vocation d'exploitation faunique. La participation des ZCV a jusqu'à présent toujours été sous-évaluée en la matière, seuls les locataires prenant en charge les frais inhérents à l'achat de sel. Cette saison, seuls 10 sacs de sel de 18 kgs par ZCV avaient été budgétisés sous forme d'appui. Il a été proposé d'augmenter la contribution des ZCV pour les saisons à venir, le nombre de sacs de sel achetés et mis à disposition du locataire pour les salines (et non pour la taxidermie) étant révisé au prorata de la superficie et des possibilités financières de chaque ZCV. Pour la saison 2009-2010, les ZCV participeront à hauteur de 40 sacs de sel pour IDB, 30 pour KB, 20 pour MZ, 20 pour BB, 20 pour BK et 10 pour 28 bis, soit 140 sacs pour une somme estimée à 700 000 FCFA.

2.5.3 Radiers

La plupart des radiers sur les ZCV ont été cette saison encore pris en charge par les locataires eux-mêmes, ce qui s'avère insatisfaisant pour les différents partis. La programmation pour la saison prochaine prend ainsi en charge plusieurs radiers essentiels, particulièrement sur les ZCV IDB et KB. Un important radier sur la ZCV Koukourou-Bamingui (radier Djibita, rivière Koukourou) a pu néanmoins être effectué avec l'appui du tracteur Ecofac, permettant au locataire de prévoir d'exploiter la moitié Ouest de sa zone jusqu'à présent inaccessible. La présence des deux tracteurs devait considérablement faciliter la tâche des ZCV.

2.5.4 Ponts

Un seul Pont a été construit par les ZCV. Il s'agit du pont sur la piste régionale axe Ndélé-Ouadda, sur la rivière Boungou, autorisant un accès sûr à la ZCV Boungou-Ouadda en phase de réhabilitation. Long de 27 mètres, ce pont a été entièrement restauré de manière durable (au moins 5 ans) par des manoeuvres du village Boungou, premier travail payé entièrement sur le budget de cette ZCV.

2.5.5 Miradors

La plupart des miradors construits sur les ZCV sont effectués par le personnel des locataires, qui préfèrent contrôler la qualité de ces ouvrages. Ils sont ensuite pour certains d'entre eux remboursés par les ZCV.

2.5.6 Puits

Un puits cimenté et busé à 11 mètres a été réalisé en fin de saison cynégétique sur la ZCV Koukourou-Bamingui (campement Ngouassa) pour l'approvisionnement du personnel du locataire et des GCV de la ZCV.

2.5.7 Points d'eau / Barrages

Une mission de consultance a été effectuée par Clark Lungren en Avril 2009 pour apporter une expertise technique à la rénovation des barrages construits à l'époque du PDRN et identifier les sites de construction de nouveaux ouvrages. Cette mission d'identification effectuée, le consultant Lauren Lungren a réalisé 2 mois de mission pour la rénovation de ces ouvrages. Fin Mai 2009, les barrages Tello et Mare Tivu étaient réhabilités durablement sur la ZCV BB, les barrages Ngoutié et Bangoran sur la ZCV IDB. Il est prévu que ce consultant revienne plusieurs mois la saison prochaine pour la suite des travaux. Ces missions ont permis non seulement d'augmenter la capacité en points d'eau des ZCV durant la saison sèche, mais ont aussi permis l'embauche pendant plusieurs semaines de personnels des ZCV, de Bamingui et Sangba, et la formation de personnel, notamment des assistants aménagistes.

En début de saison, 3 barrages essentiels avaient dû être réparés en urgence pour ne pas gréver la saison de chasse de certains locataires. Ce fut le cas des 2 barrages Ngoutié et Ndjé sur la ZCV Idongo Da Bangoran, avec l'appui du tracteur agricole Ecofac, et du barrage Tello sur la ZCV Bamingui-Bangoran.

Particulièrement sur la ZCV Bamingui-Bangoran, une grande attention devra être apportée à ce que ces barrages ne servent pas de points d'ancrage au bétail transhumant - jusque là cantonné au Parc national Bamingui-Bangoran - et au braconnage local. Une stratégie LAB particulière devra être mise en place autour de ces sites.

L'ouverture d'une nouvelle piste d'accès à la mare Saïe - laquelle abriterait plusieurs dizaines d'hippopotames - sur la ZCV Bohou-Kpata, a également été effectuée par les ZCV de Sangba. Le contrôle de cette piste n'a pu être encore réalisé en raison de radiers défectueux interdisant le passage des véhicules. Leur réhabilitation est en cours.

2.5.8 Gestion des 2 tracteurs agricoles

L'achat de 2 tracteurs agricoles pour les ZCV a été effectué mi-2008, avec le précieux concours du locataire de la ZCV Bamingui-Bangoran ayant assumé l'achat et l'organisation du transport (contre remboursement intégral) jusqu'à Douala.

Ces 2 tracteurs sont restés bloqués plusieurs semaines en douane au Port de Douala, et de nombreuses tractations ont dûes être menées avec le transitaire pour remmener ces tracteurs sur Bangui à moindre coût (coût d'emmener total Douala-Bangui finalisé à 6 500 000 FCFA avec le transitaire). Ces tracteurs sont finalement arrivés à Bangui en milieu de deuxième semaine de Février 2009. Un règlement intérieur d'utilisation de ces deux tracteurs (un pour les ZCV de Bamingui, un pour celles de Sangba) est en cours d'élaboration, en coordination totale avec les locataires pour les aspects aménagements, également avec les Comités de gestion et les Assemblées pour les aspects Appui au développement local.

Il s'agit d'éviter absolument toute utilisation abusive de ce matériel précieux, coûteux d'utilisation et dont la durée de fonctionnement dépendra de la bonne volonté et de la responsabilisation de chacun.

2.5.9 Campements

Depuis cette saison, les ZCV sont déchargées de leur participation au réaménagement annuel des campements des locataires.

2.6 REORGANISATION INSTITUTIONNELLE DES ZCV

2.6.1 Processus de légalisation des ZCV

La reconnaissance d'un statut officiel aux ZCV passe par plusieurs processus : i) à l'échelle nationale, l'inscription du modèle ZCV dans le nouveau Code de la faune et dans les lois sur la décentralisation, nécessitant vote de l'Assemblée nationale, ii) l'inscription en Préfecture des Algest des ZCV. Ces dossiers sont en cours et doivent rester une priorité du Programme Ecofac en termes d'appui institutionnel.

Une réunion de débriefing avec le Directeur de la Faune et des Aires Protégées à la fin de ces missions a été l'occasion de démontrer une fois de plus l'urgence de faire remonter au plus haut niveau de l'Etat l'importance d'accélérer le processus de reconnaissance légale du Modèle ZCV. La commission de révision du Code de la faune - dont nous faisons partie - ayant été montée début Juin 2009 et une échéance étant fixée à Septembre 2009 pour la présentation d'un Document final aux plus hautes institutions du pays, il reste un espoir que cette reconnaissance officielle du modèle ZCV ait finalement lieu fin 2009 ou mi 2010. Un juriste environnemental international, en tant que consultant Ecofac court terme, devrait venir appuyer la mise en forme des documents juridiques finaux.

Concernant la reconnaissance des Algest en Préfecture, tous les dossiers complets ont déjà été déposés par les staffs techniques et les premiers récépissés temporaires obtenus. Seule une enquête de moralité obligatoire devant clore le processus est en cours pour l'obtention des récépissés définitifs. Cette avancée très significative est une première légitimation définitive du modèle.

2.6.2 Validation des Règlements intérieurs et Statuts ZCV

Une proposition de Statuts et Règlements intérieurs pour les ZCV a été rédigée en 2008 par le Programme Ecofac. Plusieurs amendements ont dû être apportés à ces documents qui avaient négligé quelques points fondamentaux du fonctionnement des ZCV.

L'absence quasi-totale de proposition sur le statut effectif des staffs techniques dans ces documents représentait par exemple un danger réel de mauvaise gouvernance et de découragement du « bras armé des ZCV ». De plus, la validation précipitée en Assemblée générale effectuée en 2008 par les Algest de documents préparatoires représentait un risque que le document final ne corresponde plus aux attentes des premiers bénéficiaires. Nos réflexions et propositions d'amendements ont été remises au Directeur National qui lui-même a effectué une nouvelle relecture améliorant sensiblement le document sans qu'il soit encore totalement satisfaisant. La prise en compte des avis techniques des membres des staffs techniques nous apparaissait essentielle pour produire le meilleur document final, compréhensible et accessible à tous. Un Document quasi finalisé, celui remis aux autorités préfectorales, a ainsi été validé en attente de mise en forme finale.

2.6.3 Fédération des ZCV

Le processus de Fédération des ZCV est lui également en retard et devra faire l'objet d'un travail conséquent lors des Missions 3 et 4. Le montage de cette fédération nécessitera dans tous les cas un appui institutionnel voire financier extérieur.

2.6.4 28 bis, ZCV sans populations bénéficiaires...

La ZCV 28 bis a depuis sa création toujours représenté une sorte de « caisse noire » de réserve, dans laquelle Ecofac et/ou les staffs techniques « piochaient » de manière régulière pour faire face aux dépenses imprévues d'autres ZCV. Les recettes générées par l'exploitation cynégétique du locataire (OCS) étaient bien versées sur un compte bancaire à Bangui, mais jamais réaffectées à aucunes communautés, sans Comité de gestion ni représentant élu. Cette situation susceptible de sous-tendre des malversations financières a été stoppée cette saison.

Les deux seuls villages riverains de cette ZCV, légitimement bénéficiaires, sont ceux de Krakoma et Kpata, déjà bénéficiaires de la ZCV Manovo-Zamza. Il a donc été décidé que les frais communautaires de 28 bis soient affectés légalement aux communautés de ces deux villages, et que le Comité Algest reconnu officiellement soit celui de la ZCV Krakoma-Kpata, à la satisfaction de tous, tant populations que locataire. Un avenant à l'Arrêté de création de la ZCV 28bis est en cours de rédaction par le staff technique de Sangba pour inclure comme villages bénéficiaires les communautés de Kpata et Krakoma.

2.6.5 ZCV Boungou-Ouadda

La ZCV Boungou-Ouadda, relativement éloignée et difficile d'accès à partir de la base de Sangba (7 heures de pistes), n'est plus opérationnelle depuis l'année 2000, période où la Société Oubangui-Chari Safaris avait effectué une saison complète.

La Société Ngoumbiri safari a loué cette ZCV en 2006 mais sans pouvoir l'exploiter. Le concessionnaire Gérard Bernard a décidé de louer cette ZCV pour la saison 2008-2009, des quotas lui ont été accordés, mais il n'a pu effectuer ni prospection ni exploitation. En prévision d'un lancement de l'activité, plusieurs actions avaient été menées en début de saison sèche. 2 séjours au village Boungou, seul bénéficiaire potentiel de la ZCV, ont été effectués en compagnie du RAZCV Sangba et de représentants des Comités de gestion des ZCV, IDB, et MZ. Une sensibilisation aux avantages/contraintes du modèle ZCV a été menée auprès de la population, un budget prévisionnel établi, les documents administratifs minimum remis aux populations et un Comité de gestion Had Hoc a été voté en Assemblée pour démarrer la gestion de la ZCV. Une première action communautaire, à travers la réfection du Pont sur la rivière Boungou, a été achevée. Parallèlement, des négociations ont été menées puis ont abouti avec le locataire, relatives aux modalités de paiement des différentes taxes pour cette saison. Le but était de l'encourager à démarrer la prospection puis l'aménagement et l'exploitation de cette ZCV en collaboration avec les populations riveraines dès cette année. D'après le protocole d'accord et la proposition financière avantageuse faite au locataire de la ZCV Boungou-Ouadda en février 2009, des recettes devraient être perçues par cette ZCV. Celui-ci s'est engagé en rentrant en France pour chercher de l'argent et payer son dû au mois d'Août 2009 (Cf. Procès-verbal de Réunion du 03 juin 2009 à Bangui). Dans l'expectative face à cette situation, toute notre présentation budgétaire (Cf. point IV) n'a pas pris en compte les revenus potentiels de la ZCV BO.

2.6.6 BAOV en Stand by

En 2008, la ZCV BAOV a été découpée en 6 blocs ouverts à la location et chacun soumis à des quotas d'abattage. 2 locataires se sont déclarés intéressés, Mr Gérard Bernard (Blocs Ouandja 1 et Tiringoulou 1) et Mr Frédéric Brontesi (Bloc Ouandja 2). A la mi février, en raison de problèmes de sécurité dans la zone, aucun de ces deux locataires n'était encore monté sur zone.

Parallèlement, il s'avère que suite à ce découpage en blocs, leur mise en location possible n'a pas été mise en transparence par voie légale, aucun dossier technique (données de suivi écologique minimum, potentialités d'aménagement, etc.) n'a été proposé aux locataires, les termes des protocoles d'accord n'ont pas été validés par les différentes parties prenantes, et ni l'organisation ni l'information des populations potentiellement bénéficiaires n'avait été lancée.

Dans une région où les tensions historiques, interethniques et souvent liées à l'accès au foncier sont récurrentes, une grande prudence est de mise dans toute forme d'intervention pour éviter une instrumentalisation du programme Ecofac - comme ce fut le cas dans un passé proche -.

Dans le but de prévenir des problèmes réels que pourraient rencontrer rapidement les futurs locataires, il a été effectué le 18 décembre 2008, en partenariat avec le Chef de Composante, le Directeur de site et un AT LAB, une première mission de sensibilisation des populations de Ouanda-Djallé, potentiels bénéficiaires de plusieurs blocs mais non encore informées au début décembre 2008. Très courte et donc fort insatisfaisante, cette première réunion devait être suivie d'une autre impliquant tous les villages bénéficiaires de tous les blocs de BAOV, associant également les populations de la ZCV Delembe-Sergobo. Cette « grande réunion », à laquelle devait notamment prendre part les représentants des 2 locataires et prévue le 25 janvier, n'a pu avoir lieu en raison de problèmes logistiques –absence de véhicule en état de fonctionnement - ne pouvant permettre de « préparer » de manière très stricte ce rendez-vous. Repoussée au 7 février, elle a été de nouveau annulée en raison de contraintes logistiques.

Le Bloc Ouandja 2 a été finalement tardivement prospecté par voie aérienne en Mai 2009 par le locataire, lequel a finalement considéré ce bloc comme inexploitable en l'état, littéralement envahi de bétail transhumant et dépourvu de faune sauvage. Les Blocs Ouandja 1 et Tiringoulou 1 n'ont pas été prospectés par le locataire, lequel a préféré tenter de réhabiliter et exploiter l'ancienne zone louée par Club Faune, en périphérie de Tiringoulou (Campement Ouassa). Plusieurs différends ont émaillé la saison de ce locataire avec le Programme Ecofac IV puis en fin de saison avec le Président du Comité de gestion de la BAOV, relatifs au terme du protocole d'accord (non signé), aux services offerts par la ZCV, ainsi qu'aux pratiques cynégétiques du locataire. Il est à noter qu'aucun staff technique n'est en place auprès des blocs de BAOV et que toute la gestion repose sur les seules épaules du président du Comité de gestion, également qu'aucune étude préalable n'a permis de justifier de la légitimité et de l'éventuelle durabilité (cynégétique comme socio-économique et technique) du découpage des blocs de la ZCV.

L'évolution actuelle de la situation dans la Vakaga incite toujours à une grande prudence et nécessite d'intervenir en prenant en compte tous les aspects en jeu, tant écologiques que géopolitiques et sécuritaires. A notre sens, les blocs de la ZCV BAOV ne devraient en aucun cas être repropoés à d'éventuels locataires pur la saison à venir au minimum, cette saison blanche devant être mise à profit pour faire un bilan sur i) l'efficacité du découpage de ces blocs, ii) l'acquisition de données écologiques sur le potentiel cynégétique, ii) de données sur le niveau et type de pressions anthropiques actuelles à venir, iii) la destitution des Comités de gestion et bureaux actuels.

2.6.7 Passation de service

Une passation de service entre les anciens et nouveaux Comités de gestion des Algest des ZCV de Bamingui et Sangba a été organisée à Sangba le 16 janvier 2009. La transmission des pouvoirs, matériels et documents a bien été effectuée pour la ZCV Manovo-Zamza. En revanche, l'ancien président de la ZCV Idongo Da Bangoran ne s'est pas présenté à cette passation, laquelle devait être effectuée très prochainement pour que le nouveau Comité de gestion puisse notamment récupérer le matériel administratif nécessaire à son fonctionnement. Fin Mai 2009, l'ancien Président ne s'est toujours pas présenté pour cette passation. Il a donc été décidé lors de la réunion de fin de saison des Algest à Sangba les 14 et 15 Mai, qu'une injonction écrite lui soit envoyée par les Présidents de toutes les Algest, lui signifiant l'aspect impérieux de remise des matériels et documents propriétés de la ZCV, sous peine de quoi des poursuites judiciaires seraient intentées contre sa personne.

2.7 RENFORCEMENT RESSOURCES HUMAINES PERSONNEL ZCV

Pour rappel, les staffs des ZCV de Bamingui (ZCV Koukourou-Bamingui et Bamingui-Bangoran) et de Sangba (ZCV Bohou-Kpata, 28 bis, Idongo da Bangoran, Manovo-Zamza) étaient en début de saison constitués de 5 membres, rémunérés à 100% sur le budget des ZCV. Les ZCV de Bamingui comme de Sangba étaient dotés respectivement d'un Responsable Aménagement (RAZCV) et d'un Responsable Suivi écologique (RSE ZCV). Un seul comptable gérait les 7 ZCV en activité, partageant son temps entre les ZCV, le précédent comptable de Bamingui ayant été licencié en 2006 pour détournement de fonds.

La professionnalisation progressive des ZCV ayant pour corollaire une augmentation des tâches administratives, les staffs ont de plus en plus de mal à faire face à leurs obligations, constat relevé également par le consultant JP D'Huart (D'Huart, 2009). Cette saison a nécessité de démarrer la révision de l'organisation interne des staffs, tout en évoluant face aux nouvelles pressions en cours.

2.7.1 Recrutement Assistants aménagistes

Pour faire face à l'augmentation de la charge de travail des 2 responsables aménagement des ZCV (RAZCV), il a été décidé en commun accord avec les présidents des Algest, de procéder au recrutement de 2 Assistants Aménagistes pour les ZCV de Sangba et Bamingui, lesquels seront en période de formation pour une durée de deux années. Un avis de recrutement a ainsi été diffusé par voie de presse écrite et orale. 17 candidats originaires de la région ont déposé leur dossier, 13 ont été présélectionnés et 11 ont été entendus à l'oral au cours d'un entretien devant un jury de 4 personnes (D. Site/DN, CC, AT ZCV, 1 consultant) effectué en 2 temps (1 à Sangba, 1 à Bangui).

Deux candidats très prometteurs ont été sélectionnés, l'objectif étant au terme de 2 ans d'activité, qu'ils puissent endosser les responsabilités d'aménagistes et ainsi renforcer conséquemment le staff actuel. Le coût financier de ces recrutements est relativement modeste (Bourse mensuelle) et les bénéfices opérationnels qui peuvent en découler seront essentiels à une pérennisation du modèle. Les premiers mois de formation de ces deux assistants sont très encourageants quand à leur motivation et leur capacité d'apprentissage. Ils ont déjà pu participer aux Assemblées générales des ZCV, au comptage pédestre dans 5 ZCV piloté par le Chef de Composante, assister le Consultant dans les travaux des barrages, se former à minima sur la bureautique, et ainsi prendre leurs premières responsabilités.

2.7.2 Tentative de recrutement Aménagiste ZCV BAOV et Délembé Sergobo

Un avis de recrutement d'un aménagiste (Poste créé) pour les ZCV localisées dans la Vakaga a été lancé en même temps que les postes d'assistants et selon une procédure identique. Néanmoins, un seul candidat a déposé un dossier complet et en temps voulu, invalidant l'offre de recrutement. Il a en conséquence été décidé de suspendre momentanément cet appel à candidature, aucunes des conditions n'étant aujourd'hui réunies pour qu'un travail correct et en sécurité puisse être effectué. Le taux de réponse quasi nul à cet appel d'offre est également symptomatique des fortes réticences de cadres potentiels à travailler dans cette préfecture, même s'ils en sont originaires.

2.7.3 Relocalisation des staffs à Sangba

Les staffs techniques des ZCV, fer de lance du fonctionnement des ZCV, ont toujours fait preuve d'une impressionnante volonté et capacité de travail, doublée d'une volonté de formation permanente dans tous les domaines de leur activité. Leur engagement dans leur travail s'avère être à double tranchant ; s'ils bénéficient du pouvoir et de l'aura relatifs à leurs statuts de cadres, ils sont également en permanence pointés du doigt et ciblés par les autorités administratives et politiques locales cherchant à leur nuire dans le but principal de s'accaparer la manne financière générée par les ZCV.

La situation est particulièrement devenue « intenable » à Bamingui ces derniers mois, aboutissant au procès décrit précédemment. Les éléments du staff actuellement en place à Bamingui avaient été délocalisés dans cette sous-préfecture en 2004, dans l'optique bien comprise de les rapprocher géographiquement de leur lieu de travail qu'étaient les ZCV KB, BB et Miangoulou, à l'époque fonctionnelle. Suite à leur demande auprès des présidents des comités de gestion concernés, il a été voté à l'unanimité (réunion de fin de saison des Algest à Sangba) leur relocalisation temporaire pour une année minimum à Sangba, dans le but de faire « diminuer la pression ». Les bâtiments, bureaux et matériels ZCV à la base Ecofac de Bamingui resteront en place et serviront de point d'appui aux missions très régulières que feront ces staffs auprès des locataires et des communautés. S'il s'avère que l'efficacité du travail de ces staffs pâti réellement de cette relocalisation, des mesures correctives devront éventuellement prises.

2.7.4 Réaffectation et recrutement Gardes-chasse Villageois

En début de saison cynégétique, 12 Gardes-chasse Villageois (GCV) étaient affectés dans seulement 4 des 6 ZCV opérationnelles (hors Bohou-Kpata et 28 bis). Il a été décidé de développer un programme de réaffectation de ces GCV, au regard des impératifs liés au niveau de braconnage connu, à la superficie de chaque ZCV et aux budgets disponibles. Pour pallier au déficit sur la ZCV Bohou-Kpata, 2 GCV supplémentaires ont été recrutés suite à un entretien oral (les 3 candidats étaient d'anciens GCV ayant déjà reçu une formation par les AT LAB), effectué à Sangba le 17 janvier 2009 devant un jury de 3 personnes (CN Sangba, Président Algest BK, AT ZCV). En fin de saison toutefois, 2 GCV de la ZCV IDB ont du être licenciés pour insubordination et autres fautes graves répétées.

Une Révision du système de primes de saisies a également été effectuée, en coordination avec les GCV, les staffs techniques et un AT LAB.

2.7.5 Prise en charge de personnel APFC dans le cadre d'un accord de collaboration

Face à l'inefficacité des GCV, malgré leur présence sur les campements de chasse depuis 2004, le paiement de leurs salaires, PJA et primes de saisies régulières, et le fait qu'ils soient globalement bien pourvus en équipement (sauf en armement, qui reste un problème crucial à solutionner), il a été décidé en fin de saison cynégétique de réviser entièrement leur système de fonctionnement.

La solution la plus satisfaisante trouvée et approuvée par les présidents des comités de gestion ainsi que par les locataires lors des réunions de fin de saison, avait été de signer un accord de collaboration entre les ZCV et l'APFC relatif à la gestion du personnel LAB. Il était ainsi prévu que le responsable LAB de l'APFC devienne le responsable technique des GCV, renforce leur formation, établisse leur planning de travail, et que les patrouilles mixtes GCV / APFC deviennent permanentes, se focalisant sur le braconnage local.

Souhaitant réaliser un effort conséquent en matière de LAB, en accroissant la part de leur budget consacrée à cette activité, les ZCV avaient proposé, i) de prendre en charge une partie du salaire du Responsable APFC à hauteur de 50 000 FCFA / mois, ii) mettre 7 fûts supplémentaires de carburant à disposition, iii) supprimer les PJA des GCV (rendant leur activité inefficace) et les remplacer par une cantine gardée par les Aménagistes en collaboration avec l'APFC.

Les événements dramatiques du jeudi 4 Juin 2009, ayant conduit au décès de 5 membres de la LAB des équipes Ecofac / APFC lors d'un accrochage avec des braconniers soudanais en périphérie du village Krakoma, dont celui du responsable LAB de l'APFC, tendent à remettre totalement en question cette nouvelle organisation.

Une réflexion commune avec l'APFC et le programme Ecofac devra être menée avant le début de saison sèche prochaine pour pallier à ces difficultés.

2.7.6 Recrutements prévus saison 2009-2010

Il était prévu en début de saison cynégétique, lorsque les recettes réelles touchées cette saison par les ZCV (fin des safaris et niveau de quotas réalisés) seraient connues, de voir à étoffer encore les staffs techniques en embauchant un personnel ZCV à Bangui, faisant office de Point focal pour toutes les questions touchant à la comptabilité, administratif, logistique, relationnel, institutionnel, etc.

Ce recrutement souhaité avait pour objectif de réduire les contraintes permanentes subies par les Comités de gestion et staff techniques relatives à leur dépendance vis à vis de la cellule administrative d'Ecofac IV à Bangui. Un second comptable, en remplacement de celui licencié en 2006 pour mauvaise gestion, devait être également recruté à terme.

Il ressort en cette fin de saison que le budget disponible permet la création d'un Poste plein temps à Bangui, mais qu'il faudrait remettre à la saison prochaine l'embauche d'un second comptable dans le Nord. Les termes de références du point focal de Bangui doivent être rédigés durant la saison des pluies pour un recrutement au plus tard en fin d'année civile.

Plusieurs auxiliaires de suivi écologique, basés dans les campements de chasse pour les suivis abattages et mesures trophées seront également embauchés et formés en début de saison cynégétique prochaine. Leurs contrats n'excéderont pas 4 mois annuels, les incidences budgétaires étant alors limitées.

2.8 APPUI TECHNIQUE AUX CONSULTANTS

Trois missions de consultation court terme relatives à l'appui technique aux ZCV ont été effectuées en parallèle à la notre.

2.8.1 Mission « Bilan des ZCV en interphase »

Le Dr Jean-Pierre d'Huart a effectué une mission de bilan interphase des ZCV, extrapolant son analyse et conclusions au démarrage d'Ecofac IV. Ses conclusions ont très fortement facilité la nécessaire vision stratégique à moyen et long terme de l'organisation des ZCV, particulièrement pour la planification du travail des staffs techniques et les besoins en formation à court et moyen terme.

2.8.2 Mission « Révision cahier des charges et protocoles d'accord ZCV »

Mr Clark Lungren a effectué une mission d'appui au montage des protocoles d'accord et cahiers des charges des Sociétés de chasse, devant rentrer en vigueur à partir de la saison 2009-2010. Une première ébauche de ces documents a été remis à la fin de sa mission et devait servir de canevas de travail pour un document final dont la conception ne pouvait être que postérieure à un travail commun avec les locataires et les Comités de gestion Algest des ZCV. Les documents finalisés ont été remis aux locataires et aux Algest le 7 Mai pour lecture approfondie. Lors de la réunion de fin de saison des Algest à Sangba les 14 et 15 Mai 2009, les propositions ont été présentées et expliquées aux Algest. Ces derniers, certainement insuffisamment sensibilisés par les ZCV, n'ont pas bien appréhendé les intérêts d'un changement de protocole et d'options innovantes, et ont finalement souhaiter voir ces nouveaux protocoles négociés durant la saison 2009-2010 avant de les mettre en œuvre. La réunion de fin de saison cynégétique 2008-2009 avec les locataires du 20 Mai 2009 à Bangui devait être l'occasion de débiter les négociations entre les différentes partenaires.

Les locataires ont néanmoins rejeté en bloc les propositions de nouveau protocole et de cahier de charges, refusant même de négocier durant l'année à venir, mais préférant maintenir le protocole actuel en y proposant l'intégration de nouveaux amendements (Cf. annexe 5).

2.8.3 Mission « réhabilitation et creusement points d'eau / barrages »

Mr Clark Lungren a effectué en février 2009 une mission d'identification des principaux points d'eau et/ou barrages à réhabiliter, et les sites potentiels pour le creusement de nouveaux points d'eau pérennes. Suite à cette mission, Mr Lauren Lungren a réalisé la première partie des travaux proprement dits en Avril et Mai 2009. (Cf. III.4.7.) Les membres des staffs techniques présents ont pu profiter pleinement des nombreux conseils techniques qui leur ont été apportés en termes d'aménagement de zone.

2.9 PLANIFICATION PROGRAMMES DE TRAVAIL STAFFS TECHNIQUES ET ETUDES

L'absence de planification des activités à réaliser par les comités de gestion Algest des ZCV et leurs staffs techniques représente certainement à l'heure actuelle une des principales contraintes à la durabilité, la pérennisation et l'autonomisation du fonctionnement du modèle. Nous avons donc insisté tout particulièrement sur la nécessité, à terme, de doter ces organes des outils méthodologiques nécessaires à inscrire toutes leurs actions au sein de Cadres logiques planifiés par Objectifs, avec des échéanciers, des Indicateurs objectivement vérifiables de réalisation.

Ces deux premières missions ont permis de développer modestement deux formes de planning.

2.9.1 Planning hebdomadaires

Les activités des mois de Décembre 2008, Janvier, Avril et Mai 2009 ont été réalisées conformément à des programmes de travail hebdomadaires établis au cours de réunions de synthèse, à réaliser par chaque membre des staffs techniques. En notre absence, cette méthodologie de planning a tentée d'être poursuivie avec plus ou moins d'efficacité. La mobilisation des staffs pour la préparation des inventaires pedestres (non inscrite dans le programme de travail des aménagistes), puis des décès survenus dans certaines familles ont retardé le programme établi.

L'idée est que la procédure soit appréhendée par les staffs comme un objet de facilitation de leur travail et non une contrainte supplémentaire.

2.9.2 Planning trimestriels

Les activités des mois de Février, Mars et Avril 2009, à réaliser par les membres des staffs techniques ont été programmées à la fin de notre première mission, avec vérification prévue du niveau d'atteinte des objectifs au début de notre seconde mission. Ces canevas de travail ont été conformément remis aux membres de comités de gestion Algest ainsi qu'aux locataires et à la cellule administrative Ecofac dans un souci de transparence et de meilleure coordination des activités. Des plannings trimestriels identiques doivent être montés avec les staffs techniques pour la saison des pluies.

Il est prévu à terme, une fois les logiques de planification intégrées à minima, de proposer des plannings annuels beaucoup plus élaborés avec des échéanciers rigoureux et des modalités de vérification du niveau d'atteinte de ces objectifs

2.9.3 Etude « Zonage interne des ZCV »

Une étude de zonage interne des ZCV, à effectuer durant la saison cynégétique 2009-2010, a été planifiée depuis mars 2009. Celle-ci a pour objectif de faire travailler plusieurs binômes d'étudiants centrafricains et occidentaux sur des thématiques similaires, validant d'une part leur mémoire de diplôme, apportant d'autre part un document technique de redéfinition des droits et devoirs des usagers légaux de chaque ZCV (locataires, communautés riveraines). Les termes de références de cette étude sont joints en annexe de ce document (Cf. annexe 6).

Après des prises de contacts très positives avec l'Université de Bangui (RCA), la Faculté forestière de Gembloux (Belgique), l'ULB (Belgique), le CIRAD (France), l'EIL (Suisse) et la pré-identification de plusieurs étudiants, il s'avère que la dégradation des conditions de sécurité dans le nord de la RCA (Cf. Attaque de Krakoma en Juin 2009) remettent en question la faisabilité d'une telle démarche. La mise en œuvre de ces études est pour l'instant mise en Stand-by.

2.10 GESTION LOGISTIQUE BASES ECOFAC IV

Une partie non négligeable du temps de travail a dû être consacrée à la gestion de questions logistiques dans un souci de maximisation du temps de travail sur site.

2.10.1 Gestion bases et matériel roulant

En l'absence du Chef de Composante et du Directeur de site en repos, la quatrième semaine de Décembre et première semaine de Janvier 2009 ont impliqué un effort de co-gestion des bases de Bamingui et Sangba en parfaite coordination avec les Conservateurs Nationaux et les AT LAB. La réception seulement début février 2009 des nouveaux véhicules neufs de la Composante ZCV a impliqué de fonctionner avec du matériel usager nécessitant de multiples réparations et le partage de ces véhicules avec les cadres du Projet. La mise à disposition par la Composante de véhicules de location a permis de pallier à ces fortes contraintes de déplacements. La seconde mission en Avril-Mai s'est faite dans des conditions un peu meilleures, avec du matériel roulant mais avec des limitations très fortes en carburant. L'appui technique de l'AT Logistique nouvellement embauché à été essentiel pour réaliser le programme de travail minimum prévu lors cette mission.

2.10.2 Réhabilitation sommaire Case de passage de Bamingui

En décembre 2008, Il a été décidé de réhabiliter sommairement la case de passage de Bamingui en puisant dans le matériel inutilisé du magasin de la Base de Sangba, ce afin d'assurer des conditions minimum aux différents assistants technique et consultants travaillant sur cette base cruciale pour les ZCV ou en périphérie. Les ZCV ont particulièrement appuyé cette réhabilitation.

2.10.3 Gestion de crise suite au passage d'un groupe rebelle dans la région

La seconde quinzaine de décembre 2009 a vu le passage d'un groupe rebelle important (environ 200 éléments annoncés) et mal identifié dans un périmètre relativement proche de la base de Sangba, différentes rumeurs infondées faisant état de leur volonté de « prendre » Sangba. La gestion de crise, en collaboration avec le Conservateur national, les opérateurs cynégétiques et les autorités locales et nationales, et l'absence d'informations fiables, a réduit considérablement les possibilités de déplacement non risquées et a amputé de manière importante le programme de travail établi.

Une seconde alerte a eu lieu la première semaine de Janvier 2009, lors du passage sur l'axe Ouadda-Ndélé de 2 véhicules non identifiés ayant à bord plusieurs hommes fortement armés. Croyant à un « retour » de rebelles, le personnel de la Base de Sangba a pris fuite en brousse pendant une journée, de même que le personnel de la Base et la population de Bamingui et des villages environnants, ce alors que nous nous trouvions en brousse. Une bonne collaboration avec les autorités administratives de Bamingui a permis de transmettre les infos réelles, c'est à dire le simple passage de FACA montant en renfort sur Ndélé, et de remmener le calme dans la localité. Le programme de travail a une fois de plus pâti de ces problèmes sécuritaires.

Durant notre mission de Mai 2009, la présence constante de groupes importants de braconniers soudanais en périphérie de la base de Sangba et sur les secteurs et ZCV environnantes était remarquée régulièrement mais cela n'a pas imputé notre programme de travail.

3. BILAN CYNEGETIQUE

3.1 ACCUEIL CLIENTELE

Pour la saison 2008-2009, les 5 Sociétés de chasse locataires des 6 ZCV du Bamingui-Bangoran ont accueilli un total de 50 clients répartis comme suit :

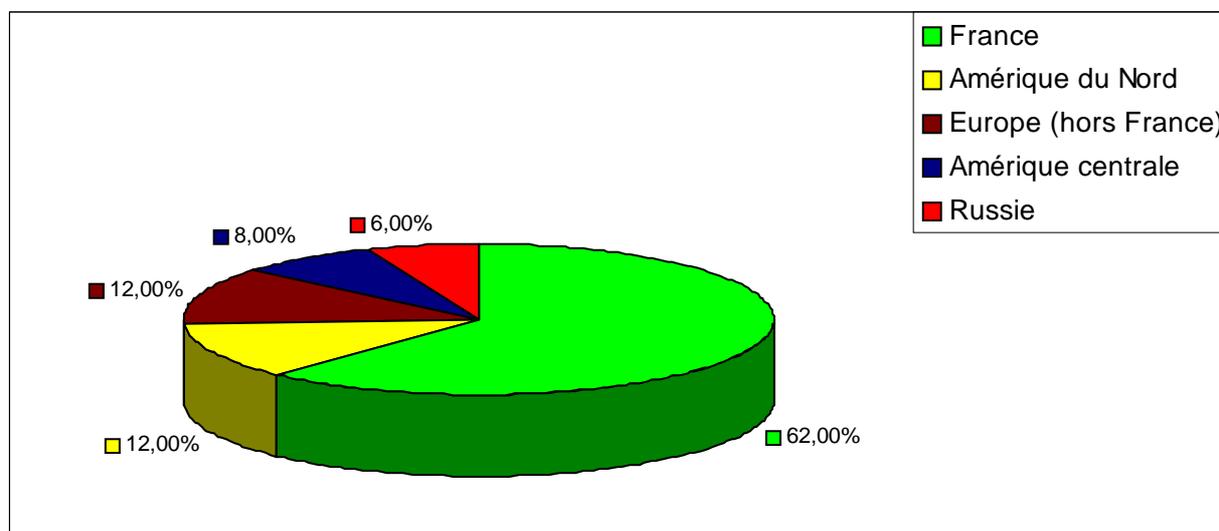
Nombre de touristes chasseurs accueillis / Société locataire sur les ZCV en 2008-2009

ZCV	BB	BK	IDB	KB	MZ	28 bis
Nombre de chasseurs	5	5	17	14	7	2

Hormis pour la ZCV Bamingui-Bangoran où le nombre de clients a été cette année nettement inférieur aux années précédentes, la plupart des Sociétés ont réussi à « booker » correctement leur saison. Il faut notamment relever que la ZCV Koukourou-Bamingui est dans une phase de montée en puissance depuis quelques années en raison d'une nouvelle politique commerciale de son opérateur.

L'origine géographique de la clientèle est précisée dans le tableau ci-dessous, et montre toujours la prédominance de la clientèle française, avec un certain tassement de la clientèle nord-américaine.

Origine géographique de la clientèle accueillie sur les ZCV, saison 2008-2009 (en %, N = 50)



Aucuns problèmes spécifiques ne sont à relever concernant l'accueil de la clientèle, que ce soit à Bangui ou sur les campements de chasse. D'après les locataires, la très grande majorité des touristes est repartie satisfaite de ses safaris, mais tous ont déploré la présence d'un braconnage local important, hormis dans le cas de la ZCV Manovo-Zamza.

Le fait que les 5 locataires des ZCV sont tous des professionnels aguerris ayant une longue expérience cynégétique en RCA (plus de 15 ans d'activité), et qu'ils travaillent avec des guides de chasse temporaires également parmi les plus réputés dans les milieux de la grande chasse internationale, est un facteur positif quant à la qualité de l'organisation et du guidage des safaris.

3.2 DEROULEMENT DE LA SAISON

Hormis fin décembre 2008, période durant laquelle la traversée de plusieurs ZCV par une colonne de plusieurs dizaines de rebelles mal identifiés mais armés a créé un doute sérieux sur les capacités de bon déroulement de la saison, aucuns incidents cynégétiques ou autres ne sont à déplorer. Plusieurs guides et leurs clients ont eu à croiser des braconniers soudanais au cours de safaris, sans qu'il en résulte de problème particulier, sinon la persistance d'un sentiment d'insécurité bien réel. Les événements dramatiques de début Juin 2009 ont eu lieu plus d'un mois après la fin de tous les safaris.

3.2.1 ZCV Koukourou-Bamingui

Le locataire a effectué une très bonne saison, et le niveau de collaboration entre celui-ci et la ZCV s'en est nettement ressenti. Malgré les retards d'ouverture de pistes, et le fait qu'il n'ait pu accéder à la partie Sud-Koukourou de sa zone, les safaris ont pu se dérouler dans de bonnes conditions.

Quelques patrouilles mixtes GCV/Ecofac/lutteurs sur la zone ont permis de constater que les éleveurs transhumants ne font que traverser l'ouest de la zone en début puis fin de saison sèche. L'ouverture par le locataire de plusieurs nouvelles pistes, une gestion appropriée des salines et la réhabilitation d'un campement principal de haut standing, le tout doublé d'une politique commerciale cohérente, sont autant d'atouts pour que la ZCV KB tende à améliorer encore ses résultats.

Le braconnage local par les populations de l'axe Bamingui-Yombo-bac et Ngrevaïe - Kaga-Bandoro, ainsi que la pêche non contrôlée sur la rivière Bamingui, restent des menaces importantes à juguler pour une gestion rationnelle de cette ZCV. Un début de franche collaboration avec le locataire est à encourager, et il reste à la ZCV de démontrer ses capacités à améliorer son niveau de prestations en termes d'aménagements. Toutes les taxes dues à la ZCV par le locataire ont été payées dans leur intégralité, mais toujours au delà de l'échéance spécifiée dans l'avenant n°2 du protocole d'accord, nécessitant de s rappels écrits – sauf pour le solde payé à échéance -.

3.2.2 ZCV Bamingui-Bangoran

Le locataire a effectué une mauvaise saison cynégétique. Il a reçu un nombre de clients très faible en comparaison des années précédentes, en raison de difficultés commerciales en Europe. Le niveau de braconnage (populations de Bamingui – axe Bangoran – Kotissako) sur cette ZCV est en recrudescence très forte, de même que la pêche non contrôlée tout le long du Bamingui, très loin à l'intérieur de secteur 20. Les populations de buffles semblent avoir particulièrement souffert de ce braconnage, mais également d'une absence criante de points d'eau pérennes au milieu de la saison sèche. La réhabilitation du barrage Tello et de la mare Tivu devrait apporter un début de solution à cette question.

La collaboration entre le locataire et la ZCV reste toutefois exemplaire et les cas d'appui de ce locataire sont innombrables, particulièrement pour les aspects logistiques (achats et appui à la montée des deux tracteurs agricoles, organisation d'un Container humanitaire avec l'ONG BIP, etc.).

La présence d'un représentant du locataire à l'Assemblée générale annuelle a été particulièrement appréciée, de même que la participation physique d'un guide au comptage pédestre organisé par Ecofac et la ZCV. Toutes les taxes dues à la ZCV par le locataire ont été payées dans leur intégralité et à échéance. Il reste qu'un effort important devrait être réalisé par le Locataire concernant le standing de son campement touristique de Bamingui, celui-ci étant d'une qualité très inférieure aux normes minimales requises pour ce type de safaris grande chasse en RCA.

3.2.3 ZCV Manovo-Zamza

Le locataire a effectué une bonne saison cynégétique et paraît satisfait du niveau de présence de la faune sauvage, de ses réalisations cynégétiques et du niveau d'accueil de sa clientèle. Ses relations avec la ZCV et les communautés voisines de Krakoma et Kpata sont bonnes. Le niveau de braconnage local est faible d'après le locataire, en raison de l'éloignement des villages, le problème récurrent étant la traversée de la zone par les braconniers soudanais et par des pasteurs transhumants sur la partie est en fin de saison sèche

Les investissements permanents effectués sur la zone pour améliorer le réseau de pistes –présence d'un engin de TP -, l'aménagement des salines, la présence d'un campement de bon standing et la poursuite de prospections lui permettent de valoriser très correctement sa zone. La ZCV souhaiterait néanmoins que ses prérogatives en termes d'aménagements soient respectées, et que le locataire puisse faire confiance au staff dans sa capacité à participer à la réalisation des aménagements. Toutes les taxes dues à la ZCV par le locataire ont été payées dans leur intégralité et à échéance.

3.2.4 ZCV Idongo da Bangoran

Le locataire a effectué une bonne saison cynégétique et paraît satisfait du niveau de présence de la faune sauvage, de ses réalisations cynégétiques et du niveau d'accueil de sa clientèle. La diversité de biotope de cette ZCV de grande superficie permet au locataire d'offrir les safaris les plus complets qu'il soit en Afrique subsaharienne, avec des taux de réussite remarquables. Ses relations avec la ZCV sont bonnes, ainsi qu'avec les communautés riveraines. La réalisation incomplète et tardive des aménagements, ainsi que l'inefficacité des GCV sur cette ZCV sont des points à régler absolument pour la saison prochaine.

Le niveau de braconnage local et la présence régulière de braconniers soudanais sur la zone restent les points les plus critiques sur lesquels il est nécessaire d'agir. Les villages Sangba-Carrière mais aussi Idongo sont particulièrement responsables cette activité de braconnage commercial outrancier.

Toutes les taxes dues à la ZCV par le locataire ont été payées dans leur intégralité, avec quelques retards d'échéances, sauf pour la troisième tranche et le solde dûment réglés. Il faut signaler que le chiffre d'affaire de cette ZCV est de très loin le plus important de toutes, et donc que le niveau de taxes à payer à la ZCV (près de 50 millions FCFA cette année) est particulièrement important.

3.2.5 ZCV Bohou-Kpata et 28 bis

Le locataire de ces 2 ZCV a réalisé également une bonne saison et paraît satisfait de ses réalisations cynégétiques et du niveau d'accueil de sa clientèle. Il reste qu'un effort en termes de surveillance et d'aménagement des deux ZCV par les staffs techniques doit être réalisé pour que ces deux zones voient leur niveau de faune sauvage remonter à un niveau supérieur à ce qu'il est. Les relations du locataire avec les ZCV sont bonnes, ainsi qu'avec les communautés riveraines. La réalisation incomplète et tardive des aménagements par la ZCV encore cette année est un point à régler absolument pour la saison prochaine, particulièrement concernant les pistes dont la qualité fut catastrophique cette saison.

Le niveau de braconnage local, la présence régulière de braconniers soudanais mais également de chantiers d'artisans miniers illégaux sur la ZCV BK restent les points les plus critiques sur lesquels il est nécessaire d'agir. L'investissement du locataire en termes d'appui technique et logistique aux ZCV est très important et doit être relevé. Le locataire n'a pas payé ses taxes à échéance cette saison, et à ce jour, il lui reste le solde à honorer. Sa présence constante en RCA fait que ses contacts permanents avec le staff de Sangba augurent d'un règlement rapide des montants dus.

3.3 NIVEAUX DE PRELEVEMENTS

3.3.1 Taux de recouvrement des quotas

Les réalisations effectuées par les locataires des ZCV sont synthétisées dans le tableau à suivre. Précisons déjà que le taux de recouvrement des quotas (toutes ZCV et espèces confondues) de 72% cette saison est tout à fait remarquable, surtout si on le compare avec le taux de recouvrement moyen en RCA sur les 5 dernières saisons, soit 33,6% (Roulet et al., 2008).

En comparant les données de cette saison avec celles disponibles précédemment (Renaud, 2005), nous constatons que le taux de recouvrement des quotas pour les ZCV concernées est en augmentation (53,3% en 2003-2004, 62,5% en 2004-2005, 72% en 2008-2009).

Comparaison du taux de recouvrement des quotas sur les ZCV (toutes espèces confondues)

ZCV	BB	BK	IDB	KB	MZ	28 bis	Source
2003-2004	53%	49%	79%	51%	52%	36%	Renaud, 2005
2004-2005	66%	85%	73%	46%	52%	53%	Renaud, 2006
2008-2009	51,5%	50%	81,9%	70,4%	66,7%	27,3%	ce travail

Ce taux de recouvrement est une variable de calcul dépendant de divers paramètres (niveau de quota attribués, potentiel de clientèle, réussite à la chasse, etc.) qui ne permet pas de tirer des conclusions quand au statut de conservation des espèces concernées. Il permet de considérer qu'une certaine adéquation existe entre les quotas attribués annuellement, le potentiel de clientèle des opérateurs et la chance pour un client de prélever l'espèce qu'il recherche.

On constate sans surprise que la ZCV IDB est de loin la ZCV présentant le plus fort taux de réussite, devant KB et MZ. La ZCV 28 bis a eu un très faible taux de recouvrement cette année, n'ayant accueilli que 2 clients durant la saison.

Une analyse par espèce montre plusieurs tendances intéressantes :

- ▶ Les taux de réussite sur les espèces phares sont tous supérieurs à 50%, ce qui signifie que les avances versées à la ZCV par les locataires ne leur font pas perdre d'argent indûment, que ces espèces attirent toujours fortement les clients et qu'elles sont bien représentées sur les zones où elles sont au quota ;
- ▶ Le taux de réussite sur le lion est surprenant, avec 100% de recouvrement (4 animaux tirés, dont 1 hors quota comme nous le verrons ultérieurement) ;
- ▶ Le taux de réussite sur le Sitatunga est de très loin le plus faible (14%), démontrant surtout la difficulté de chasse de cette espèce ;
- ▶ Le taux de réussite sur les 4 espèces de céphalophes au quota et sur l'Ourébi sont moyens, tournant autour de 50%, sauf pour le Céphalophe à flancs roux (80%). Peu de conclusions peuvent être tirées de ces chiffres.

Résultats cynégétiques et taux de recouvrement des quotas sur les ZCV en activité - saison 2008-2009

	BB			KB			IDB			BK			MZ			28 bis			Total 6 ZCV		
	Accordé	Réalisé	%	Accordé	Réalisé	%	Accordé	Réalisé	%	Accordé	Réalisé	%	Accordé	Réalisé	%	Accordé	Réalisé	%	Accordé	Réalisé	%
Eland	6	1	16,7	8	6	75,0	12	10	83,3	3	3	100,0	7	6	85,7	1	1	100,0	31	27	87,1
Buffle	6	6	100,0	10	9	90,0	20	23	115,0	8	3	37,5	5	3	60,0	4	2	50,0	47	46	97,9
Bongo	0	0	0,0	0	0	0,0	7	5	71,4	2	0	0,0	0		0,0	0	0	0,0	9	5	55,6
Léopard	2	2	100,0	3	3	100,0	3	1	33,3	1	0	0,0	1	1	100,0	0	0	0,0	8	7	87,5
Lion	1	1	100,0	1	0	0,0	1	1	100,0	0	1	0,0	1	1	100,0	0	0	0,0	4	4	100
Hippotrague	2	0	0,0	6	5	83,3	7	8	114,3	0	0	0,0	3	1	33,3	1	0	0,0	17	14	82,4
Bubale	3	3	100,0	6	5	83,3	11	13	118,2	2	2	100,0	2	1	50,0	1	1	100,0	22	25	113,6
Guib	2	1	50,0	4	4	100,0	8	6	75,0	3	1	33,3	3	2	66,7	2	0	0,0	20	14	70,0
Ourébi	2	0	0,0	3	0	0,0	4	4	100,0	1	1	100,0	3	2	66,7	2	0	0,0	13	7	53,8
Céphalophe de Grimm	2	0	0,0	5	1	20,0	8	8	100,0	3	1	33,3	5	2	40,0	3	1	33,3	24	13	54,2
Céphalophe à flanc roux	2	1	50,0	4	3	75,0	8	8	100,0	5	5	100,0	7	5	71,4	3	2	66,7	27	24	88,9
Céphalophe bleu	0	0	0,0	2	1	50,0	6	2	33,3	3	0	0,0	2	2	100,0	2	0	0,0	15	5	33,3
Céphalophe à dos jaune	0	0	0,0	1	0	0,0	6	3	50,0	2	1	50,0	3	1	33,3	1	1	100,0	13	6	46,2
Potamochère	1	0	0,0	3	2	66,7	8	6	75,0	3	2	66,7	3	3	100,0	2	0	0,0	19	13	68,4
Phacochère	1	1	100,0	7	5	71,4	7	6	85,7	3	1	33,3	5	2	40,0	3	0	0,0	25	15	60,0
Hylochère	0	0	0,0	0	0	0,0	4	4	100,0	1	0	0,0	0		0,0	0	0	0,0	5	4	80,0
Sitatunga	0	0	0,0	1	0	0,0	3	0	0,0	0	0	0,0	1	1	100,0	2	0	0,0	7	1	14,3
Babouin	3	1	33,3	7	6	85,7	15	5	33,3	6	2	33,3	6	5	83,3	6	1	16,7	40	20	50,0
Cob de Buffon	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Cob defassa	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Total / Taux de recouvrement*	33	17	51,5	71	50	70,4	138	113	81,9	46	23	50,0	57	38	66,7	33	9	27,3	345	250	72,5
Places taux de recouvrement			4			2			1			5			3			6			

* Calcul sur les seules espèces ayant au moins 1 quota

3.3.2 Dépassements et prélèvements hors quotas

Cette saison, 1 cas de dépassements de quotas, et 1 cas de prélèvement hors quota doivent être signalés.

- ▶ Sur la ZCV IDB, ont été prélevés en sus des quotas accordés 3 buffles, 2 bubales et 1 hippotrague. Cet état de fait surprenant pour un locataire non coutumier du fait – et qui n'a pas cherché à travestir la réalité – a été expliqué par une non vérification du nombre total d'animaux prélevés par ses guides de chasse. De tels dépassements étant évidemment répréhensibles, nous nous sommes retournés vers le protocole d'accord en vigueur, qui dit qu'en pareil cas : Art. 13 - « *Tout dépassement du quota d'abattage fixé annuellement pour chaque espèce sous quelque prétexte que ce soit, entraîne la résiliation pure et simple du contrat de location.* » Après nous être rapprochés de la D-Faune et après discussion avec les présidents des Algest, il a été décidé que l'application de cet article du protocole était difficilement réalisable. Il a donc été décidé qu'une pénalité de Double taxe d'abattage + taxe animal phare serait appliquée au locataire cette saison en sanction des dépassements, avec mise en garde pour la saison suivante.
- ▶ Sur la ZCV Bohou-Kpata, a été prélevé hors quota (quota 0) un lion mâle par un client. Quelles que soient les causes réelles de cet abattage, encore en arbitrage après remise par le locataire d'un courrier explicatif sur les circonstances de l'abattage, le Comité de gestion de l'Algest a demandé à ce que soit imputée comme sanction au locataire le paiement d'une double taxe d'abattage et de la taxe animal phare, assortie d'une mise en garde au locataire et au guide responsable de l'abattage. Le protocole d'accord en vigueur ne prévoit curieusement pas explicitement de sanction pour une telle situation.

Suite à ces 2 cas, il a été décidé de modifier l'Art.13 du protocole comme suit : Art. 13 – « *Tout dépassement du quota d'abattage fixé annuellement pour chaque espèce, ou tout abattage d'espèce non soumise à quota (quota 0) sous quelque prétexte que ce soit, entraîne le paiement d'une double taxe d'abattage assortie du paiement d'une double taxe animal phare. En cas de récidive de quotas dépassés (toutes espèces considérées) deux saisons de suite, le quota dans les espèces concernées sera ramené à 0 pour la saison suivante* ».

3.3.3 Niveau de pression de chasse

Le calcul de la pression de chasse effective par les locataires toutes espèces confondues sur les ZCV est exprimé dans le tableau ci-dessous. Celle-ci (nombre d'animaux prélevés au km²) a été rapportée à une estimation de la superficie réellement exploitée par les guides et leurs clients pour donner un ordre d'idée plus proche de la réalité.

Malgré sa superficie supérieure aux autres, la ZCV IDB est celle où la pression de chasse est la plus élevée, devant BK. Les ZCV BB et MZ sont celles où la pression est la moins élevée. Dans l'ensemble, ces données montrent que la pression de chasse effective reste très faible, mais il ne faut pas omettre que ces prélèvements s'ajoutent à ceux de la chasse et du braconnage commercial, activités pour lesquelles nous n'avons aucunes données.

Pression cynégétique par le tourisme de chasse (rapportée aux superficies réellement exploitées)

ZCV	Superficie réellement exploitée (km ²)*	Quotas accordés	Quotas prélevés	Nbre animaux accordés / km ²	Nbre animaux prélevés / km ²
Bamingui-Bangoran	700	33	17	0,047	0,024
Koukourou-Bamingui	1 100	71	50	0,065	0,045
Bohou-Kpata	350	46	23	0,131	0,066
Manovo-Zamza	1 400	57	38	0,041	0,027
28 bis	300	33	9	0,110	0,030
Idongo-da-Bangoran	1 500	138	113	0,092	0,075
TOTAL / MOYENNE	5 350	378	250	0,081	0,045

* estimation de superficie réellement chassée

3.3.4 Taux de réussite par chasseur

Le taux de réussite (toutes espèces confondues) par chasseur sur les ZCV, avec 4,6 animaux / chasseur, est très correct cette saison, et même en augmentation par rapport aux deux années de référence pour lesquelles nous avons des données (respectivement 4,3 en 2003-2004 et 3,7 en 2004-2005. Le nombre de jours de chasse / client n'a lui pas évolué significativement, avec en moyenne 13 jours / client (comprenant les safaris 6 jours de chasse et les safaris 20 jours de chasse).

La ZCV IDB sort une fois de plus en tête quand au nombre d'animaux tirés par chasseur, tendance maintenue sur plusieurs années, juste devant MZ. Les autres se maintiennent sinon augmentent significativement comme BK, sauf BB où une tendance à la baisse régulière doit être remarquée.

Ces taux de réussite sont sensiblement égaux à ceux de la moyenne en RCA (4,4 animaux / chasseurs sur les 5 dernières saisons, Roulet et al., 2008). Ce n'est pas spécialement élevé par rapport à d'autres pays de grande chasse (Tanzanie, Zimbabwe, Afrique du Sud) mais cela ne pénalise pas non plus l'activité commerciale, la nature des espèces prélevées compensant la quantité.

Comparaison du nombre d'animaux prélevés/chasseur sur les ZCV (toutes espèces confondues)

ZCV	BB	BK	IDB	KB	MZ	28 bis	Source
2003-2004	4	2,5	6	4,4	5,2	3,8	Renaud, 2005
2004-2005	3,9	3,7	4,5	3,5	3,2	?	Renaud, 2006
2008-2009	3,4	4,6	6,6	3,5	5,4	4,5	ce travail

3.4 SUIVI ECOLOGIQUE

D'après nos Termes de références, le suivi écologique sur les ZCV n'était pas dans nos prérogatives, mais piloté par le Chef de Composante ZCV dont cela est la spécialité. Ainsi, plutôt que de proposer la mise en oeuvre de nouveaux protocoles, nous nous sommes contentés de tenter de poursuivre les orientations en la matière prises par nos prédécesseurs, et d'au moins faire appliquer les aspects du protocole d'accord en la matière.

Malgré nos efforts et ceux du staff en ce sens, il faut reconnaître que la collaboration avec les locataires dans ce domaine reste pour l'instant un demi- échec.

Le suivi écologique a pris 5 formes cette saison sur les ZCV.

3.4.1 Fiche suivi abattages et suivi trophées

Notre prédécesseur (Renaud, 2005) relevait déjà à l'époque la difficulté d'obtenir des locataires les données en fin de saison, et particulièrement les points GPS d'abattages des animaux prélevés. Le principal argumentaire des locataires pour ne pas fournir ces données était en début de cette saison, i) que les fiches étaient trop compliquées, ii) qu'ils n'avaient pas de temps pendant les safaris, non plus de prendre le point GPS de l'abattage pendant la découpe de la viande, iii) qu'ils ne voyaient pas d'intérêt à remplir ces fiches dans la mesure où les données ne leur revenaient jamais sous aucune forme, iv) qu'on ne leur demandait pas de remplir ces fiches depuis 3 saisons, et qu'aucun suivi ne pouvait donc avoir lieu.

Rappelant que ce suivi était le minimum requis dans les termes d'un protocole d'accord que ceux-ci avaient signé, nous avons donc opté pour les changements suivants :

- ▶ Simplification des fiches et ajout d'explications pour le calibrage et la prise de points GPS ;
- ▶ Fourniture de fiches exemples (Cf. annexes 3 et 4) pour éviter les erreurs ;
- ▶ Formation de pisteurs lettrés et volontaires pour remplir ces fiches et les remettre aux responsables suivi écologique des ZCV, avec promesse (tenue) d'un appui pour la bonne volonté. Cette formation a eu lieu uniquement sur les ZCV KB et BB où les locataires ont été coopératifs, particulièrement les pisteurs et taxidermiste de KB où le travail rendu était de bonne qualité ;
- ▶ Remise d'un dossier complet avec chemises, stylos, fiches plastiques pour la brousse pour éviter les pertes de données.

Malgré ces efforts, et bien que des différences importantes aient lieu entre locataires (certains ont joué totalement le jeu pour les fiches abattages avec 100% de remplissage, d'autres ne nous ont remis aucune fiche), les résultats à l'heure actuelle ne sont que très partiels et on relève les mêmes problèmes que notre prédécesseur : fiches non rendues ou incomplètes, point GPS faux ou non correctement relevés, etc.

En ce qui concerne le suivi trophée, environ 50% des données ont été obtenues jusque là mais sont en phase de saisie par les assistants aménagistes et ne peuvent être encore traitées. La faible disponibilité des responsables suivi écologique, très souvent débordés par les comptages pédestres, est la principale cause du manque de mesures et la responsabilité de la plupart des locataires n'est pas engagée. Le manque de compétences par le Responsable suivi écologique des ZCV de Bamingui pose également problème.

Pour la saison prochaine, et face à ce constat de mauvaise collaboration, il a été proposé dans l'avenant n°3 au protocole d'accord actuel (Cf. annexe 5) de prendre les mesures suivantes :

- ▶ Formations d'auxiliaires de suivi écologique durant la saison des pluies à venir ;
- ▶ Mise en place dans chaque campement de chasse et uniquement pendant la période de safari, desauxiliaires chargés de la collecte au jour le jour des données et de leur remise aux RSE ;
- ▶ Pénalités financières aux locataires pour chaque safari (50 000 FCFA / safari) où les données collectées par ces derniers ne seront pas remises à l'auxiliaire.

3.4.2 Inventaire pédestre

Cf. Rapport du Chef de Composante

3.4.3 Inventaire à vélo

Cf. Rapport du chef de Composante

3.4.4 Inventaire aérien

Cf. Rapport du chef de Composante

4. BILAN FINANCIER

Globalement, le bilan financier des ZCV est mitigé cette saison. En fin d'année 2008, la situation des 2 ZCV Bamingui-Bangoran et Koukourou-Bamingui était très problématique, les frais engagés sur leurs comptes ne pouvant être totalement couverts par les prévisions budgétaires établies. Finalement, le bon déroulement de la saison a fait que les recettes ont été supérieures à celles prévues, ce qui a permis d'équilibrer le budget de ces 2 ZCV, et même d'arriver à un solde globalement positif pour les 6 ZCV du Bamingui-Bangoran. Il apparaît même que le niveau de recettes atteint cette saison pour ces 6 ZCV est le plus élevé jamais atteint historiquement. Toutefois, les dépenses ont accru exponentiellement et l'augmentation de la masse salariale et des frais de fonctionnement y afférents, ajoutés à des investissements lourds cette saison, nécessitent la plus grande prudence en matière budgétaire.

4.1 RECETTES TOTALES

4.1.1 Recettes annuelles

Les recettes annuelles totales des 6 ZCV présent en compte s'élèvent à 122 886 750 FCFA, soit 187 340 euros. La ZCV Idongo da Bangoran (IDB) à généré a elle seule plus de 40% (76 353 euros) de cette somme, démontrant l'importance de sa bonne gestion présente et future pur l'ensemble des ZCV. La ZCV Koukourou-Bamingui ne cesse de progresser d'une saison sur l'autre, en raison d'une augmentation des quotas, mais surtout d'une augmentation du taux de recouvrement de ces quotas et donc de taxes d'abattages à payer. Elle représente aujourd'hui près de 20% des recettes des 6 ZCV. Seules Bamingui-Bangoran et Bohou-Kpata voient leurs recettes diminuer légèrement par rapport aux 2-3 saisons précédentes, en raison d'une baisse du volume d'activités (moins de clients reçus). La ZCV la moins performante financièrement – mais aussi la plus petite en superficie et en nombre de clients - étant 28 bis avec seulement 3,5% des rentrées (6 475 euros).

Recettes totales des 6 ZCV en activité, saison 2008-2009

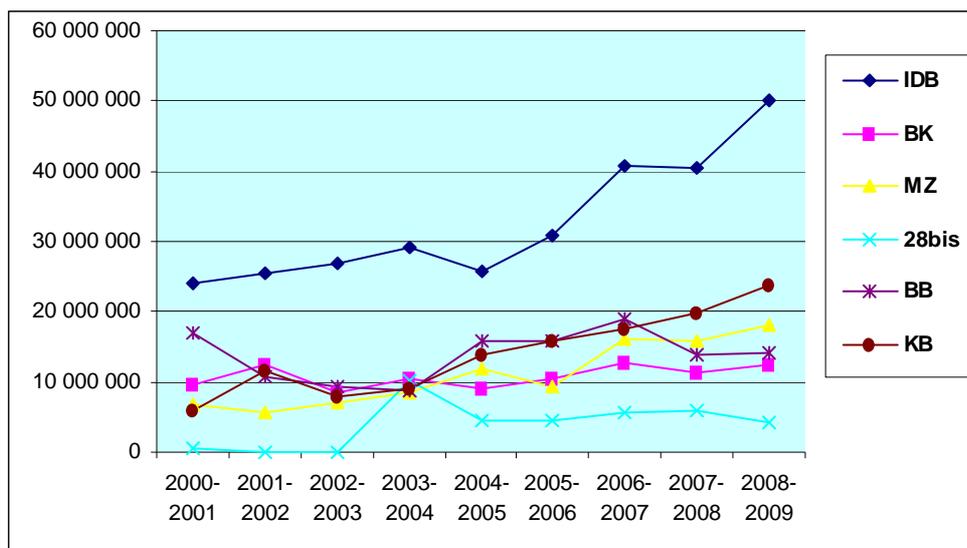
ZCV	IDB	BK	MZ	28bis	BB	KB	Total
Recettes 2008-2009 (FCFA)	50 084 000	12 529 750	18 008 000	4 247 500	14 195 000	23 822 500	122 886 750
Recettes 2008-2009 (euros)	76 353	19 101	27 453	6 475	21 640	36 317	187 340
% des recettes	40,76	10,20	14,65	3,46	11,55	19,39	100,00

4.1.2 Comparaison années précédentes

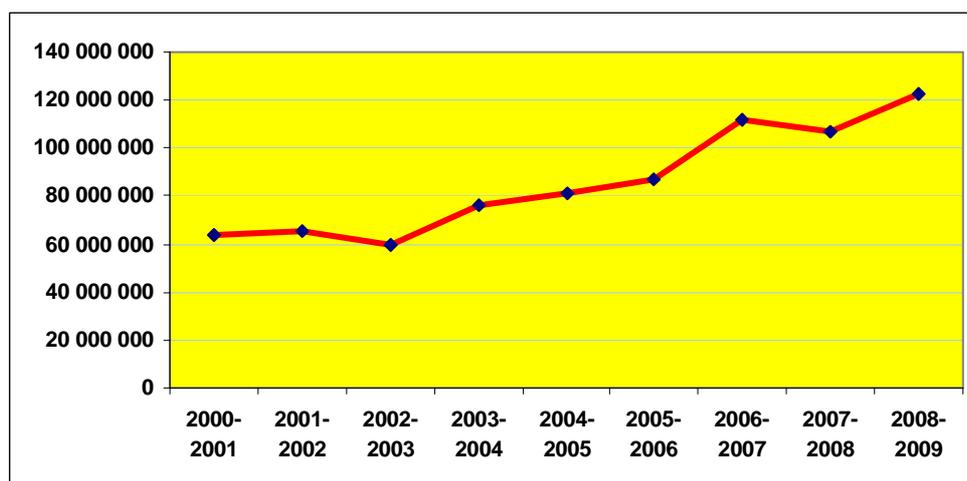
Evolution des recettes totales des 6 ZCV du Bamingui-Bangoran entre 2000 et 2009 (9 saisons)

ZCV	IDB	BK	MZ	28bis	BB	KB	Total en FCFA	Total en Euros
Recettes 2000-2001	24 188 375	9 548 325	6 833 610	520 000	17 106 445	5 871 725	64 068 480	97 672
Recettes 2001-2002	25 444 260	12 415 050	5 757 700	0	10 719 355	11 504 450	65 840 815	100 374
Recettes 2002-2003	26 873 565	8 414 130	7 048 810	0	9 283 110	7 855 255	59 474 870	90 669
Recettes 2003-2004	29 031 500	10 450 000	8 508 750	10 239 000	8 851 275	9 064 000	76 144 525	116 082
Recettes 2004-2005	25 829 000	9 009 750	11 968 000	4 451 750	15 935 000	13 782 500	80 976 000	123 447
Recettes 2005-2006	30 881 500	10 529 750	9 238 000	4 436 750	15 780 000	15 807 500	86 673 500	132 133
Recettes 2006-2007	40 729 000	12 789 750	16 213 000	5 626 750	18 860 000	17 457 500	111 676 000	170 249
Recettes 2007-2008	40 544 000	11 179 750	15 898 000	6 032 500	13 805 500	19 739 000	107 198 750	163 423
Recettes 2008-2009	50 084 000	12 529 750	18 008 000	4 247 500	14 195 000	23 822 500	122 886 750	187 340
Total en FCFA	293 605 200	96 866 255	99 473 870	35 554 250	124 535 685	124 904 430	774 939 690	
Total en Euros	447 598	147 672	151 647	54 202	189 853	190 416		1 181 388

Evolution des recettes totales de chacune des 6 ZCV entre 2000 et 2009 (9 saisons)



Courbe d'évolution des recettes totales des 6 ZCV entre 2000 et 2009 (9 saisons)



(en FCFA)

Une analyse évolutive des recettes des 6 ZCV aujourd'hui en activité montre bien cette croissance exponentielle, due plus à de meilleurs résultats cynégétiques qu'à une augmentation de la pression fiscale sur les locataires. Celle-ci a bien eu lieu cette saison avec le paiement de Forfaits viande/ permis de chasse (100 000 FCFA) rapportant un total de 5 millions FCFA aux ZCV, mais cela n'explique pas seul la croissance des recettes.

4.1.3 Remboursement d'Arriérés

Les recettes annuelles sont importantes mais en début de saison, nous nous sommes aperçus que de nombreux arriérés de remboursement n'avaient pas été honorés.

Ces arriérés concernaient des remboursements à effectuer principalement entre les ZCV elles mêmes. Ces dettes inter-ZCV étaient la preuve d'une réelle entraide et solidarité entre ces entités, mais aussi d'une gestion très aléatoire des budgets de la part des Comités de gestion et des staffs. D'autres dettes avaient été contractées auprès d'opérateurs de safari (remboursement achat tracteur au locataire de BB). Un gros travail de synthèse des arriérés et d'échelonnage de remboursements a été établi juste avant le montage du budget prévisionnel de l'année. Cette synthèse est présentée dans le tableau à suivre. Début juin 2009, 80% des remboursements prévus cette année étaient effectifs.

Synthèse arbitrée des arriérés toutes ZCV et montage échancier de remboursement, Mai 2009

en FCFA

ZCV	Montant arriéré	Bénéficiaire arriéré	Motif	Solde post remboursement	Echéancier paiement		
					2008-2009	2009-2010	2010-2011
Bamingui-Bangoran	901 941,00	IDB	Container humanitaire 50% de 50% de 5200 euros				15-mai-11
	1 311 914,00	Michel Fusy CAS	50% avance tracteur de 8000 euros		15-avr-09		
	1 311 914,00	Michel Fusy CAS	50% avance tracteur de 8000 euros			15-avr-10	
	1 600 000,00	ATCC transitaire	Transport Douala - Bangui tracteur 50% de 40% de 8 000 000		15-janv-09		
	69 532,00	BK	1/2 GPS + 1/2 cable			15-mai-10	
	1 134 570,00	IDB	75 T shirt et casquettes JMA			15-mai-10	
	1 000 000,00	Michel Fusy CAS	Avance sur 1er versement janvier 2009		15-mai-09		
	7 329 871,00			-7 299 786,00			
Koukourou-Bamingui	1 311 914,00	Michel Fusy CAS	50% avance tracteur de 8000 euros		15-avr-09		
	1 311 914,00	Michel Fusy CAS	50% avance tracteur de 8000 euros			15-avr-10	
	932 567,00	ATCC transitaire	Transport Douala - Bangui tracteur 50% de 40% de 8 000 000		15-févr-09		
	69 532,00	BK	1/2 GPS + 1/2 cable		15-mai-09		
	901 941,00	IDB	Container humanitaire 50% de 50% de 5200 euros				15-mai-11
	860 400,00	28bis	Quote-part mairie 2006-2007			15/05/2010 (50%)	15/05/2011 (50%)
	1 134 570,00	IDB	75 T shirt et casquettes JMA			15-mai-10	
	983 936,00	Marcel Tiran	Avance sur 1er versement janvier 2009		15-mai-09		
7 506 774,00			-7 413 094,00				
Bohou-Kpata	756 380,00	IDB	60 T shirt et casquettes JMA		15-mai-09		
	932 567,00	ATCC transitaire	Transport Douala - Bangui tracteur 20% de 60% de 8 000 000		15-févr-09		
	1 574 300,00	IDB	20% du tracteur de 12 000 euros Tracteur			15-mai-10	
	601 294,00	IDB	Container humanitaire				15-mai-11
3 864 541,00			-3 600 152,00				

en FCFA					Echéancier paiement		
ZCV	Montant arriéré	Bénéficiaire arriéré	Motif	Solde post remboursement	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Manovo-Zamza	756 380,00	IDB	60 T shirt et casquettes JMA		15-avr-09		
	270 779,00	BK	GPS + Cable		25-janv-09		
	932 567,00	ATCC transitaire	Transport Douala - Bangui tracteur 20% de 60% de 8 000 000		25-janv-09		
	200 000,00	MZ (Kpata)	Remboursement 50% dette cantine villageoise			15-mai-10	
	601 294,00	IDB	Container humanitaire			15-mai-10	
	2 761 020,00			-1 942 582,00			
28 bis	932 567,00	ATCC transitaire	Transport Douala - Bangui tracteur 20% de 60% de 8 000 000		25-janv-09		
	270 779,00	BK	GPS + cable			15-mai-10	
		1 203 346,00		-894 174,00			
Idongo-da-Bangoran	932 567,00	ATCC transitaire	Transport Douala - Bangui tracteur 20% de 60% de 8 000 000		15-févr-09		
	500 000,00	M. Laboureur	Avance sur 1er versement janvier 2009		15-mai-09		
	270 779,00	BK	GPS + cable		15-févr-09		
		1 703 346,00		-1 677 061,00			
Boungou-Ouadda	270 779,00	BK	GPS + cable		15-févr-09		
	960 000,00	ATCC transitaire	Transport Douala - Bangui tracteur 20% de 60% de 8 000 000		15-janv-09		
		1 230 779,00		-919,00			
BAOV Bloc Ouandja 1	100 000,00	BK			15-mai-09		
BAOV Bloc Ouandja 2	100 000,00	MZ			15-mai-09		
BAOV Bloc Tiringoulou 1	100 000,00	IDB			15-mai-09		
BAOV Bloc Tiringoulou 2	100 000,00	KB			15-mai-09		
BAOV Bloc Ndiffa	100 000,00	28 bis			15-mai-09		
BAOV Bloc Sikikédé							
	500 000,00			675 704,00			
Total	26 099 677,00			-22 152 064,00			

Total arriérés ZCV

Paiement déjà effectué, relevé Compte bancaire faisant foi

4.2 SOURCES DE REVENUS

4.2.1 Clé de répartition des taxes

Comme nous l'avons déjà abordé, 100% des recettes des ZCV proviennent directement de l'activité des opérateurs de safaris locataires.

Des clés de répartition des taxes ont été établies et sont régulièrement réévaluées en fonction des avenants apportés aux protocoles d'accord. Notre prédécesseur avait déjà montré dans son rapport de fin de mission l'intérêt de ce système par rapport aux secteurs amodiés (Renaud, 2005), nous n'y reviendrons donc pas.

	Communautés	Gestion Zone	Communes	CAS-DF
Location du territoire ¹	50 %	30 %	20 %	-
Utilisation du territoire ²	50 %	50 %	-	-
Taxes d'abattage ³	45 %	20 %	15 %	20 %
Forfait viande ⁴	50 %	50 %	-	-

4.2.2 Méthodes de calculs et établissement des échéanciers

Jusqu'à présent, les staffs techniques maîtrisent très bien le suivi des échéanciers et du calcul des différentes taxes à payer par chaque locataire. Bien formés par notre prédécesseur en la matière, certaines difficultés à s'adapter aux quelques changements survenus ces dernières saisons sont à relever. Le fait que notre prédécesseur ait bloqué les fichiers excel liés pour calcul automatique à son départ - ce qui était une bonne idée à la base – s'est révélé handicapant pour le staff ayant des difficultés à intégrer les changements de calculs et donc de formules. Nous avons donc dû réinitialiser tous les fichiers liés et les adapter aux nouveaux taux et types de taxes.

Suite à un avenant n°2 au protocole d'accord demandé en inter-saison 2008 par les locataires, les échéanciers de paiement ont été modifiés comme suit cette saison :

- ▶ Première tranche à échéance la première semaine du mois de Janvier suivant l'ouverture de la saison Cynégétique :
 - 30 % de l'avance sur les taxes d'abattage
 - 100% du forfait pour les animaux de classe C
 - 30% des frais d'utilisation de la ZCV
 - 100% de la taxe de location du territoire
 - 100% des frais de location campement et gardiennage
- ▶ Seconde tranche à échéance le 1^{er} Avril de l'année en cours :
 - 30% de l'avance sur les taxes d'abattage
 - 30% des frais d'utilisation de la ZCV
- ▶ Dernière tranche à échéance le 31 Mai de l'année en cours :
 - 40% de l'avance sur les taxes d'abattage
 - 40% des frais d'utilisation de la ZCV
 - Solde des taxes d'abattage
 - 100% forfait viande

¹ Taxe de 750 F CFA/ Km².

² Frais d'utilisation des ZCV justifiés par les aménagements réalisés et fonction des quotas d'espèces dites « phares » et « déclencheurs de safaris » (Eland de Derby, Bongo, Léopard, Hippotrague, C. dos jaune et Buffle).

³ Montants sont fixés par espèce et définis dans la Loi de Finance 94/006.

⁴ Nouveau système mis en vigueur depuis une saison, soit 100 000 FCFA par permis de chasse.

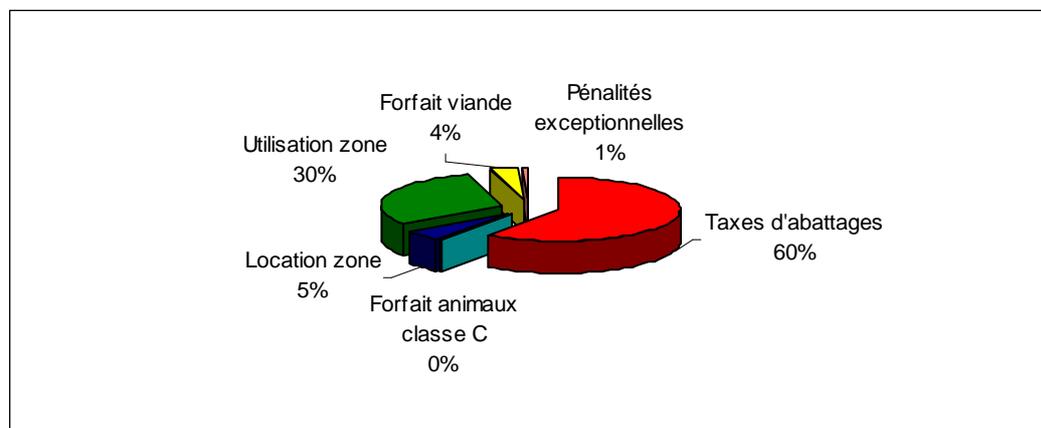
4.2.3 Répartition de la source des revenus

Le tableau ci-dessous synthétise, par ZCV, les différentes sources de revenus des ZCV par taxes, les échéanciers, et les recettes totales perçues, conformément aux termes du protocole d'accord en vigueur, complété de ses 3 avenants.

Répartition de l'origine des recettes et échéancier de paiement des taxes

	IDB	BK	MZ	28bis	BB	KB	Total
1er semaine de janvier 2009							
Forfait taxe abattage (30%)	4 524 000	1 230 000	1 789 500	645 000	1 326 000	2 365 500	11 880 000
Forfait animaux classe C (100%)	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	300 000
Utilisation zone (30%)	4 410 000	1 110 000	1 515 000	300 000	1 500 000	2 205 000	11 040 000
Location zone (100%)	1 704 000	339 750	1 533 000	337 500	645 000	1 462 500	6 021 750
Location et gardiennage campement	0	0	0	0	0	0	0
Total première échéance	10 688 000	2 729 750	4 887 500	1 332 500	3 521 000	6 083 000	29 241 750
1er Avril 2009							
Forfait taxe abattage (30%)	4 524 000	1 230 000	1 789 500	645 000	1 326 000	2 365 500	11 880 000
Utilisation zone (30%)	4 410 000	1 110 000	1 515 000	300 000	1 500 000	2 205 000	11 040 000
Total seconde échéance	8 934 000	2 340 000	3 304 500	945 000	2 826 000	4 570 500	22 920 000
Fin Mai 2009							
Forfait taxe abattage (40%)	6 032 000	1 640 000	2 386 000	860 000	1 768 000	3 154 000	15 840 000
Utilisation zone (40%)	5 880 000	1 480 000	2 020 000	400 000	2 000 000	2 940 000	14 720 000
Forfait viande (100%)	1 700 000	500 000	700 000	200 000	500 000	1 400 000	5 000 000
Solde taxe abattage	16 400 000	3 340 000	4 710 000	510 000	3 580 000	5 675 000	34 215 000
Pénalités exceptionnelles (surquota / hors quota)	450 000	500 000					950 000
Total troisième échéance	30 462 000	7 460 000	9 816 000	1 970 000	7 848 000	13 169 000	70 725 000

Répartition des taxes payées par les locataires



Type de taxe	Montant annuel (FCFA)
Taxes d'abattages	73 815 000
Forfait animaux classe C	300 000
Location zone	6 021 750
Utilisation zone	36 800 000
Forfait viande	5 000 000
Pénalités exceptionnelles	950 000

De cette répartition des taxes, on peut effectuer l'analyse suivante :

- ▶ **Forfait campement / gardiennage :** Depuis cette saison, et conformément à l'avenant n°2 du protocole d'accord, la location des campements ainsi que le gardiennage ne sont plus facturés aux locataires. Ces prestations à l'origine de vives dissensions entre ZCV et locataires n'étaient en effet jamais à la hauteur des attentes de ces derniers. Considérant que l'aménagement d'un campement nécessite une personnalisation et touche directement à la qualité de l'accueil de la clientèle – prérogative du locataire -, il semble que cette décision de suspension était souhaitable pour chacune des parties.
- ▶ **Taxes d'abattages :** Elles représentent cette saison 60% du montant total des recettes (64% en 2003-2004, 43% en 2004-2005 d'après Renaud, 2005). C'est dire si les budgets des ZCV dépendent avant tout du taux de réussite de la clientèle. Ces chiffres ont été présentés aux Présidents des comités de gestion en fin de saison pour mettre en avant la nécessité de tout mettre en oeuvre pour assurer le succès des clients et non pas seulement se contenter de leur présence. Le niveau de quotas accordés, et les taux de recouvrement de ces quotas sont donc avant tout les variables essentielles à l'évolution budgétaire des ZCV.
- ▶ **Utilisation zone :** Cette taxe, basée sur un système de calcul relatif aux animaux dits « phares » (surtaxés) et variant donc en fonction des quotas accordés pour ces espèces (25% ou 50% d'avance non remboursés selon les espèces) représente 30% des recettes des ZCV en 2008-2009, contre 24% en 2003-2004 et 41% en 2004-2005.
- ▶ Le montant de cette taxe variable par espèce est sujet à controverse depuis l'année 2005, en raison d'une augmentation de ses taux ayant été décidée de manière unilatérale par le programme Ecofac, et cela au mépris d'une décision arrêtée par Procès-verbal lors d'une réunion de fin de saison.

Après débat et différentes simulations effectuées durant la réunion de fin de saison des Algest à Sangba, nous avons proposé d'insérer dans l'avenant n°3 du protocole d'accord une révision à la baisse du montant de cette taxe, comme indiqué ci-après :

« Les frais d'utilisation de la ZCV sont fixés en fonction du quota attribué annuellement pour les animaux considérés comme phares, soit : Eland de Derby, Bongo, Léopard, Lion, Hippotrague, Buffle, Grand Koudou et Hylochère.

Les montants pour chaque espèce sont fixés comme suit pour la durée du protocole, correspondant au taux de 45% du montant de la taxe d'abattage actuelle tarif non résidents étrangers : »

Espèces	Ancien tarif (négocié)	Tarif actuel (imposé en 2005)	Nouveau Tarif (proposé à 45%)
Éland de Derby	350 000	450 000	360 000
Bongo	250 000	450 000	450 000
Buffle	100 000	100 000	90 000
Hylochère	75 000	200 000	180 000
Hippotrague	100 000	150 000	135.000
Lion	350 000	500 000	360 000
Léopard	200 000	450 000	360 000
Grand Koudou	200 000	800 000	900 000

Avec cette nouvelle méthode, indexée sur le montant actuel des taxes d'abattages des animaux considérés, la pression fiscale sur les opérateurs privés sera un peu diminuée, sans que la baisse des recettes soit trop importante pour les ZCV. Cette saison, si cette méthode avait été adoptée, la taxe Utilisation Zone aurait généré 31 000 000 FCFA, soit environ 5 000 000 FCFA de moins.

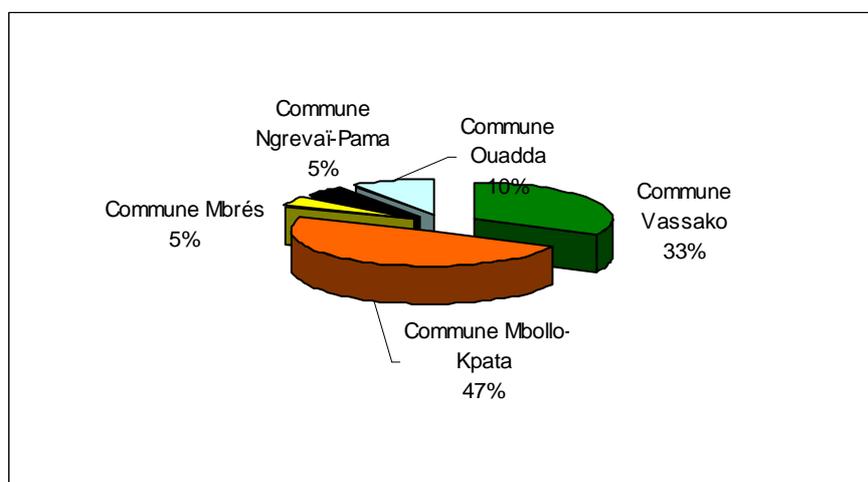
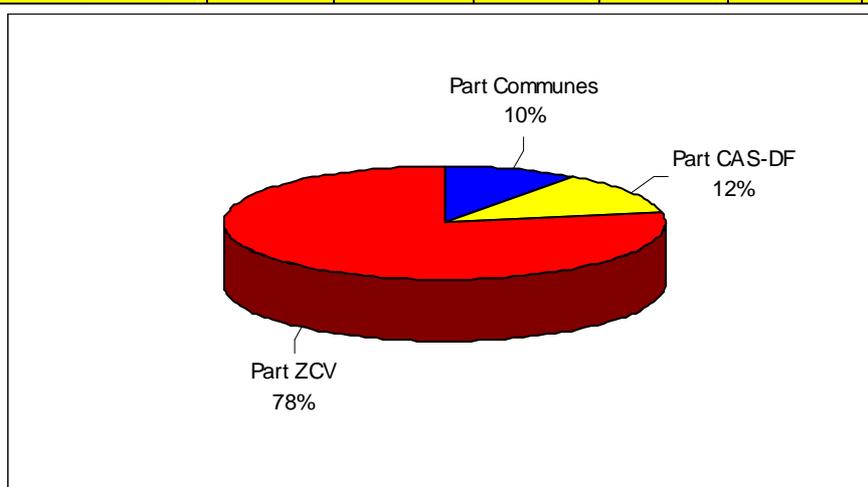
- ▶ **Location zone :** Indexée sur la superficie de chaque ZCV (km² x 750 FCFA), elle ne varie pas d'une saison çà l'autre, et génère seulement 5% des recettes des ZCV, avec un peu plus de 6 000 000 FCFA cette saison.
- ▶ **Forfait viande :** Cette nouvelle taxe – initiée sur la ZCV Mourou-Fadama, au sud-ouest du pays (Roulet, Bache, Beina et Mbitikon, 2006) – en était à sa première année de mise en œuvre. Elle avait pour objet de remplacer l'ancien système de vente de viande considéré par tous comme inefficace d'un point de vue économique et inéquitable en terme de répartition auprès des populations. On doit certes déplorer la disparition de 5 emplois temporaires avec cette nouvelle méthode ne nécessitant plus de peseurs viande dans les campements. Mais les recettes dégagées (5 000 000 FCA cette saison, soit 5% des recettes contre seulement 1% en 2003-2004 et 2004-2005 avec l'ancien système) seront celles qui vont permettre l'embauche d'au moins 8 auxiliaires écologiques temporaires affectés au campement, compensant les premiers emplois et permettant de recycler d'anciens peseurs.
- ▶ **Forfait animaux Classe C :** Ce forfait applicable pour l'autorisation de tirs des animaux de la classe C du Code de la faune (petit gibier à plume) est plus symbolique qu'autre chose d'un point de vue financier (0,4% des recettes).

4.3 REPARTITION DES RECETTES

Sur la totalité des taxes versées par les locataires, et conformément avec la clé de répartition des taxes (Cf. IV-2.1.), les ZCV doivent reverser une partie de leurs recettes, soit, i) 20% location du territoire et 15% taxes d'abattages aux Communes, ii) 20% taxes d'abattages au CAS DF.

Répartition des quotes-parts aux Communes et CAS-DF versées par les ZCV, saison 2008-2009

ZCV	IDB	BK	MZ	28bis	BB	KB	Total
Quote-part Commune location zone (20%)	340 800	67 950	306 600	67 500	129 000	292 500	1 204 350
Quote-part Commune taxes abattages (15%)	4 729 500	1 123 500	1 608 750	406 500	1 207 500	2 041 500	11 117 250
Quote-part Commune Total	5 070 300	1 191 450	1 915 350	474 000	1 336 500	2 334 000	12 321 600
Commune Vassako	1 521 090				1 336 500	1 167 000	4 024 590
Commune Mbollo-Kpata	3 549 210	1 191 450	957 675	237 000			5 935 335
Commune Mbrés						583 500	583 500
Commune Ngrevai-Pama						583 500	583 500
Commune Ouadda			957 675	237 000			1 194 675
Quote-part CAS DF (20% taxes d'abattages)	6 306 000	1 498 000	2 145 000	542 000	1 610 000	2 722 000	14 823 000
Total quote parts Communes + CAS-DF	11 376 300	2 689 450	4 060 350	1 016 000	2 946 500	5 056 000	27 144 600
Rappel recettes totales	50 084 000	12 529 750	18 008 000	4 247 500	14 195 000	23 822 500	122 886 750
Recettes réellement Mobilisables (par ZCV)	38 707 700	9 840 300	13 947 650	3 231 500	11 248 500	18 766 500	95 742 150



Il est important de spécifier que ce sont les staffs techniques, sous couvert de leurs Comités de gestion, qui reversent en fin de saison cynégétique aux services concernés les sommes calculées une fois toutes les taxes versées.

Cette procédure pour le moins originale est symptomatique i) du fait que la RCA est certainement à l'heure actuelle le pays d'Afrique subsaharienne où le taux de fiscalité décentralisée à l'avantage du niveau local est le plus élevé (avec plus de 88% du montant total qui est censé resté à l'échelle locale si l'on prend en compte les communes), ii) d'une forme de confiance existant entre les administrations centrales / locales et les ZCV, les premières pouvant demander à ce que ce soit les opérateurs privés qui leur versent les montants dus, comme cela se fait sur les secteurs amodiés classiques.

4.3.1 Quote-part Communes

5 Communes différentes sont concernées cette saison par une partie des recettes des ZCV, pour un montant total de 12 321 600 FCFA (10% des recettes totales). Celles de Mbollo-Kpata (47%) et de la Vassako (33%) sont les principales bénéficiaires.

Ces recettes pour ces deux communes sont leurs principales sources de revenus, et il doit être noté que la Commune Vassako, qui touche également les taxes de plusieurs secteurs amodiés (Secteur 20, 24, 25, etc.) est de loin la mieux dotée au total.

Le problème persistant réside dans l'opacité totale qui caractérise la gestion annuelle de ces recettes, lesquelles ne semblent que très rarement réinvesties dans des actions à caractère social ou pour le développement. Leur visibilité, comparativement aux actions des ZV, est en tous cas nulle.

Cette situation, relevée notamment par les présidents des Comités de gestion des ZCV lors de la réunion de fin de saison des Algest, a même emmené ces derniers à demander la suspension du versement de ces quotes-parts tant qu'aucun retour d'information sur les budgets des communes concernées ne serait disponible. Au-delà de l'impossibilité pour les ZCV de suspendre leurs versements de quotes-parts sans engager un bras de fer certainement préjudiciable aux ZCV, il a été convenu que, comme tout citoyen centrafricain en a le droit, des représentants des ZCV se rapprocheraient des Mairies pour leur demander des informations précises sur les modalités de gestion des budgets communaux.

4.3.2 Quote-part Cas-DF

Le CAS-DF, à Bangui, va toucher pour cette saison 2008-2009, 14 823 000 FCFA, soit 12% des recettes totales des ZCV. Ces montants sont inférieurs à ce qu'ils seraient dans le cas de secteurs amodiés, et sont particulièrement faibles relativement aux recettes tirées des taxes forestières. Rappelons qu'entre 1995 et 2006, le rapport moyen entre les recettes cynégétiques et les recettes forestières à l'échelle nationale était de 1 à 100, avec respectivement 321 433 011 FCFA annuels contre 3 985 124 426 FCFA annuels (Roulet et Mamang, 2008). En vertu d'un principe de Caisse commune au niveau des recettes du CAS-DF qui semble réinjectées dans le budget global de l'Etat, le réinvestissement de ces recettes dans des actions de conservation dans la Région nord, ou plus précisément auprès des ZCV, est lui également quasiment nul.

4.3.3 ZCV

Cette saison 2008-2009, ce que nous avons nommé les « recettes mobilisables » des ZCV, représente 95 742 150 FCFA sur les 122 886 750 FCFA de recettes totales, soit 78%. C'est à partir d'une estimation de ces recettes mobilisables en début de saison cynégétique qu'ont été établis les budgets prévisionnels de chaque ZCV en Janvier 2009.

Les modalités de dépenses de ces recettes sont présentées au point suivant. Les dépenses réelles budgétisées après réajustement n'ont pas encore pu être calculées, mais seront présentées dans le rapport de fin de Mission 3, lorsque le budget 2008-2009 aura été effectivement clôturé.

4.4 MODALITES DE DEPENSES

4.4.1 Nouvelles modalités budgétaires

Le montage des budgets annuels tel qu'il avait été élaboré depuis plusieurs années fonctionnait relativement bien à notre arrivée en début de mission. C'est dans la gestion des dépenses que plusieurs problèmes étaient surtout rencontrés, et dans la capacité du staff à faire le point lors des clôtures de budget annuel. Le fait qu'un seul budget prévisionnel soit établi annuellement en début de saison, basé sur des estimations de recettes, a fait qu'aucune réadaptation (à la hausse ou à la baisse) en fonction des recettes réelles n'était effectuée. Ce réajustement a eu lieu cette année, et il a permis notamment de réinjecter de l'argent disponible sur certaines lignes budgétaires essentielles (appui LAB, carburant, prestations sociales auprès de communautés, aménagement).

4.4.2 Répartition des dépenses

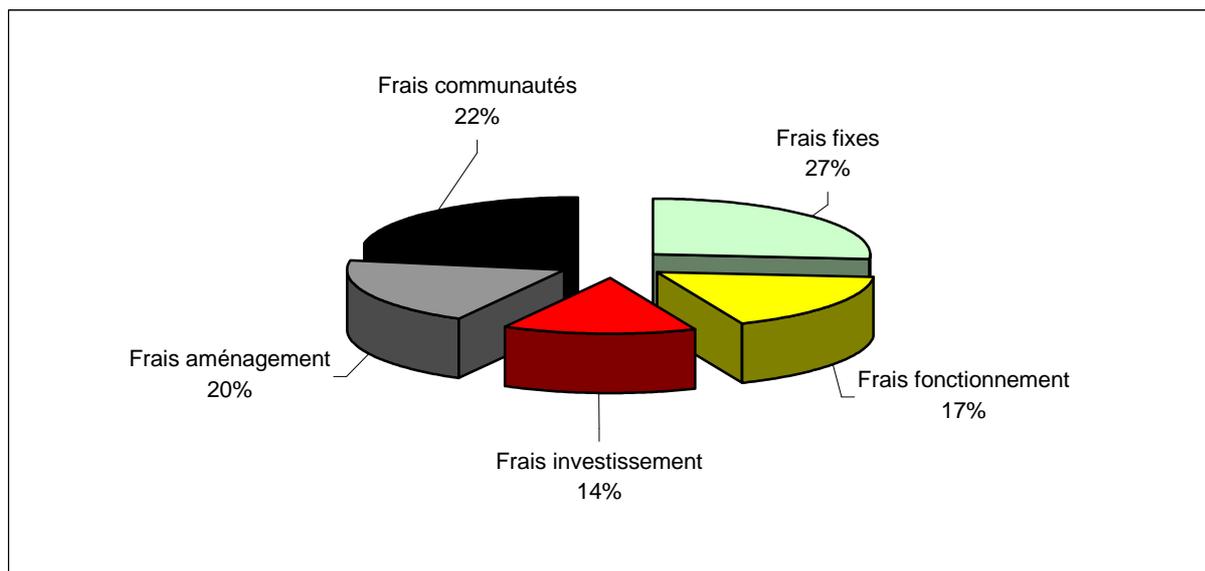
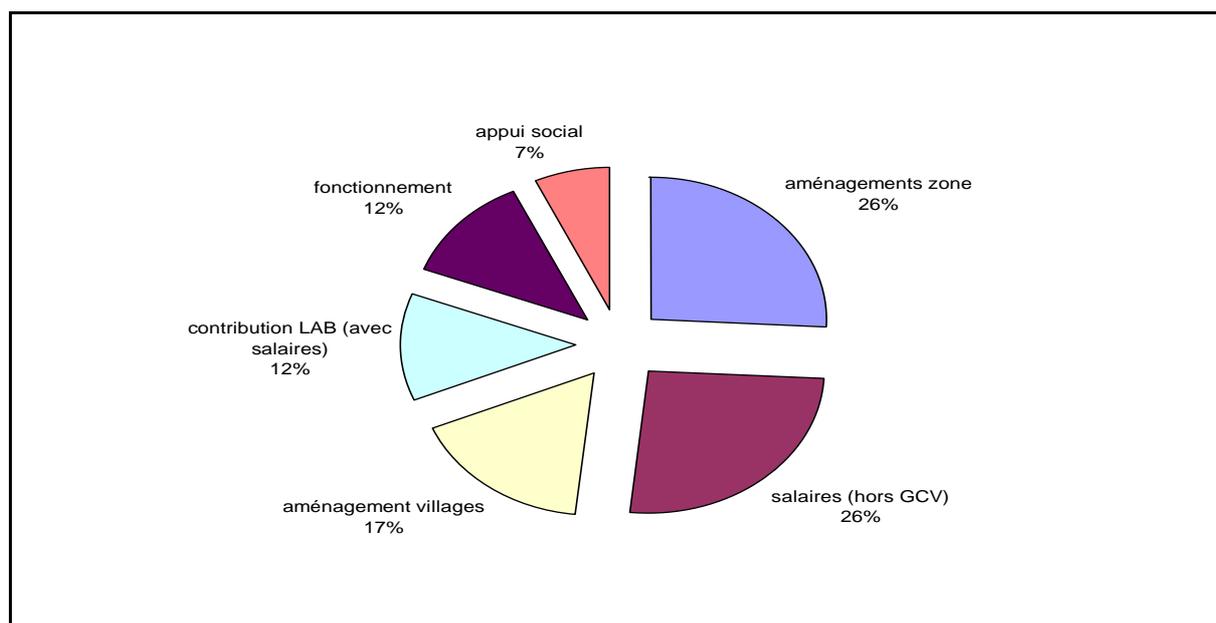
La répartition générale par grandes lignes budgétaires cette saison se présente comme suit. Comparer ces données avec celles de notre prédécesseur est assez difficile car nous ne connaissons pas les modalités de calcul utilisées à l'époque.

Pour cette saison, les Frais fixes (salaires, PJA, Indemnités de congés, Main d'Oeuvre temporaire – MOT-) sont assez élevés (27% du budget) en raison d'un accroissement du personnel embauché et de certains salaires, lesquels étaient plus que sous-évalués. Les Frais de fonctionnement sont maintenus à 17% et sont surtout grevés par des lignes carburant importantes (gasoil et essence). Les Frais d'investissements sont eux très élevés (14%) cette saison et le seront encore la saison prochaine en raison du remboursement échelonné des 2 tracteurs agricoles et du paiement de leur transport.

Nous avons fait en sorte que cette ligne empiète surtout sur les Frais de fonctionnement, plus que sur les frais Communautés et Aménagement. Il a par ailleurs été convenu qu'un minimum de 20% du budget annuel pour les frais aménagement comme pour les frais communautés devraient être affectés chaque année. Les frais propres à la LAB n'ont pas été distingués car ils interviennent aussi bien dans les frais fixes (salaires) que fonctionnement (équipement, transport, carburant). Ils sont dans tous les cas importants, 14 GCV étant en poste depuis le milieu de l'année 2009, ce qui représente une masse salariale importante pour les ZCV comme nous le verrons Point V-1.

Répartition des dépenses selon les budgets prévisionnels des ZCV, saison 2008-2009

ZCV	Montant Dépenses prévisionnelles					Total DP
	Frais fixes	Frais fonctionnement	Frais investissement	Frais aménagement	Frais communautés	
Bamingui-Bangoran	2 860 388,00	1 196 800,00	2 244 481,00	2 073 500,00	2 071 500,00	10 446 669,00
Koukourou-Bamingui	4 946 776,00	2 875 400,00	2 314 013,00	3 583 436,00	3 154 000,00	16 873 625,00
Bohou-Kpata	3 590 899,99	1 353 900,00	1 688 947,00	1 401 750,00	2 282 000,00	10 317 496,99
Manovo-Zamza	3 786 239,99	2 005 900,00	2 099 726,00	1 736 500,00	2 804 000,00	12 432 365,99
28 bis	295 000,00	989 000,00	932 567,00	1 035 000,00	160 000,00	3 411 567,00
Idongo-da-Bangoran	6 199 879,88	5 120 780,00	1 523 346,00	5 354 550,00	7 868 000,00	26 066 555,88
Boungou-Ouadda	485 000,00	903 000,00	1 203 346,00	1 394 000,00	360 000,00	4 345 346,00
Total en FCFA	22 164 183,86	14 444 780,00	12 006 426,00	16 578 736,00	18 699 500,00	83 893 625,86
Total en Euros	33 789	22 021	18 304	25 274	28 507	127 895
%	26,42	17,22	14,31	19,76	22,29	100,00

Répartition des dépenses selon les budgets prévisionnels des ZCV, saison 2008-2009**Répartition des dépenses des comités de gestion, année 2004 (Renaud, 2005).**

Source : Renaud, 2005

4.4.3 Bilan budgétaire saison 2008-2009

Avec un solde final potentiel global de 14 333 228,54 FCFA, soit 21 851 euros, (Cf. tableau suivant), les 6 ZCV du Bamingui-Bangoran sont dans une posture financière finalement assez confortable cette saison. Avant la réaffectation budgétaire effectuée lors de la réunion de fin de saison des Algest du 14-15 mai à Sangba, le solde final potentiel s'élevait à plus de 27 millions FCFA. Plus de 13 millions FCFA ont donc été réinjectés en fonction de chaque budget, les principales lignes ayant été pourvues ou renforcées étant, i) le carburant, ii) la stratégie LAB, iii) les aménagements de pistes, iv) le fonctionnement du staff (suppression chômage technique pour ZCV de Bamingui, v) l'appui aux communautés.

L'objectif est de faire en sorte que le budget soit tenu au plus serré cette fin d'année 2009, que les montants affectés soient disponibles dès le début des aménagements pour la saison prochaine (Octobre 2009), et que toutes les ZCV puissent faire face à une éventuelle baisse des recettes cynégétiques dans un contexte de crise financière mondiale, d'insécurité locale et d'échéances présidentielles en RCA pour 2010.

Estimation du solde final réel des 6 ZCV en activité, après réajustement budgétaire, saison 2008-2009

ZCV	Recettes réelles	Diff. recettes prévisionnelles / recettes réelles	Solde final potentiel	Réaffectation budgétaire*	Solde final réel**
Bamingui-Bangoran	14 195 000,00	2 875 000,00	1 698 166,00	1 492 085,00	206 081,00
Koukourou-Bamingui	23 822 500,00	6 747 500,00	3 940 680,00	3 190 350,00	750 330,00
Bohou-Kpata	12 529 750,00	3 115 000,00	2 182 533,51	541 500,00	1 641 033,51
Manovo-Zamza	18 008 000,00	3 518 500,00	2 982 415,76	1 770 000,00	1 212 415,76
28 bis	4 247 500,00	73 250,00	1 062 191,25	498 000,00	564 191,25
Idongo-da-Bangoran	50 084 000,00	14 373 750,00	20 344 978,02	5 612 920,00	14 732 058,02
Total en CFA	122 886 750,00	25 430 000,00	27 438 083,54	13 104 855,00	14 333 228,54
Total en Euros	187 340	38 768	41 829	19 978	21 851

* Effectuée lors de la réunion de fin de saison des Algest à sangba, 14-15 Mai 2009

** dans le cas où les dépenses effectuées en fin d'année correspondent exactement au budget établi

Le tableau suivant représente la synthèse des suivis budgétaires effectués au cours de la saison 2008-2009. On y constate que certaines ZCV avaient des prévisions de déficits importants (Koukourou-Bamingui et Bamingui-Bangoran), et que ces derniers ont pu être couverts, tout en faisant en sorte que des Comptes d'Epargne bloqués soient ouverts et que tous les emplois soient finalement sauvegardés. Cette synthèse vaut surtout, d'un point de vue didactique, pour que les staffs techniques puissent s'approprier ce type de suivi très simples, nécessitant peu de temps de synthèse numérisée (et donc adaptées aux conditions de terrain, où l'accès à l'énergie fait souvent défaut) mais autorisant un suivi sûr et une visibilité à moyen terme en termes de dépenses potentielles.

Synthèse budgétaire prévisionnelle ZCV Nord RCA saison 2008-2009

ZCV	Solde au 31/12/2008 (selon relevé bancaire)	Recettes prévisionnelles					Placements		Bilan Arriérés / à encaisser		
		RP totales	RP CAS-DFT	RP Communes	RP ZCV avant placements	RP ZCV après placements	5% Compte bloqué (3 ans)	5% FICED	Montant arriérés 2008-2009*	Montant à encaisser 2008-2009**	Solde arriérés/encaissements
Bamingui-Bangoran	30 085,00	11 320 000,00	1 155 000,00	925 250,00	9 239 750,00	9 239 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Koukourou-Bamingui	93 680,00	17 075 000,00	1 662 500,00	1 539 375,00	13 873 125,00	13 873 125,00		0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
Bohou-Kpata	264 389,00	9 414 750,00	1 035 000,00	844 200,00	7 535 550,00	7 158 772,50	376 777,50	0,00	0,00	1 961 869,00	1 961 869,00
Manovo-Zamza	818 438,00	14 489 500,00	1 501 300,00	1 432 575,00	11 555 625,00	10 977 843,75	577 781,25	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
28 bis	309 172,00	4 174 250,00	547 500,00	477 975,00	3 148 775,00	2 991 336,25	157 438,75	0,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00
Idongo-da-Bangoran	26 285,00	35 710 250,00	3 651 250,00	3 079 238,00	28 979 762,00	27 530 773,90	1 448 988,10	0,00	0,00	4 480 725,00	4 480 725,00
Boungou-Ouadda	1 229 860,00	5 273 000,00	550 000,00	917 100,00	3 805 900,00	3 615 605,00	190 295,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2 771 909,00	97 456 750,00	10 102 550,00	9 215 713,00	78 138 487,00	75 387 206,40	2 751 280,60	0,00	0,00	7 742 594,00	7 742 594,00
							Total placements	2 751 280,60			

Montant Dépenses prévisionnelles						Solde final prévisionnel	Montant recettes réelles								Total Recettes réelles	Dif. Rec. prévisionnelles / réelles***	Solde final potentiel****
Frais fixes	Frais fonctionnement	Frais investissements	Frais aménagement	Frais communautés	Total DP		Forfait taxe abattage	Solde taxe abattage	Forfait animaux classe C	Utilisation zone	Location zone	Forfait viande	Loc.n + gard. Campements	Pénalités exceptionnelles*****			
2 860 388,00	1 196 800,00	2 244 481,00	2 073 500,00	2 071 500,00	10 446 669,00	-1 176 834,00	4 420 000	3 580 000	50 000	5 000 000	645 000	500 000	0	0	14 195 000	2 875 000,00	1 698 166,00
4 946 776,00	2 875 400,00	2 314 013,00	3 583 436,00	3 154 000,00	16 873 625,00	-2 806 820,00	7 885 000	5 675 000	50 000	7 350 000	1 462 500	1 400 000	0	0	23 822 500	6 747 500,00	3 940 680,00
3 590 899,99	1 353 900,00	1 688 947,00	1 401 750,00	2 282 000,00	10 317 496,99	-932 466,49	4 100 000	3 340 000	50 000	3 700 000	339 750	500 000	0	500 000	12 529 750	3 115 000,00	2 182 533,51
3 786 239,99	2 005 900,00	2 099 726,00	1 736 500,00	2 804 000,00	12 432 365,99	-536 084,24	5 965 000	4 710 000	50 000	5 050 000	1 533 000	700 000	0	0	18 008 000	3 518 500,00	2 982 415,76
295 000,00	989 000,00	932 567,00	1 035 000,00	160 000,00	3 411 567,00	988 941,25	2 150 000	510 000	50 000	1 000 000	337 500	200 000	0	0	4 247 500	73 250,00	1 062 191,25
6 199 879,88	5 120 780,00	1 523 346,00	5 354 550,00	7 868 000,00	26 066 555,88	5 971 228,02	15 080 000	16 400 000	50 000	14 700 000	1 704 000	1 700 000	0	450 000	50 084 000	14 373 750,00	20 344 978,02
485 000,00	903 000,00	1 203 346,00	1 394 000,00	360 000,00	4 345 346,00	500 119,00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-5 273 000,00	-4 772 881,00
22 164 183,86	14 444 780,00	12 006 426,00	16 578 736,00	18 699 500,00	83 893 625,86	2 008 083,54	39 600 000	34 215 000	300 000	36 800 000	6 021 750	5 000 000	0	950 000	122 886 750	25 430 000,00	27 438 083,54

RP: Recettes Prévisionnelles
 DP: Dépenses prévisionnelles
 * intégré dans budget prévisionnel de chaque ZCV
 ** hors recettes 2008-2009
 *** sur base des recettes prévisionnelles après Placements
 **** sur base de dépenses prévisionnelles réellement effectuées
 ***** Pénalités taxe animal phare sur et horsquotas

4.4.4 Répartition théorique de revenus

Nous proposons ici une analyse des revenus théoriques générés par l'activité cynégétique sur les ZCV. Ces données sont à prendre avec des réserves car elles ne sont bien sûr que tout à fait théoriques concernant les revenus disponibles par village et par habitant.

Les recettes générées au km² loué (19,4 euros / moyenne) montrent la faible mise en valeur de l'espace par ce type d'exploitation, même si on les rapporte au km² réellement exploité (27,7 euros/ moyenne). Comparer ces chiffres avec d'autres modes d'exploitation de l'espace (exploitation agricole, élevage extensif, etc.) serait pertinent, mais aucunes données ne sont disponibles dans la zone à notre connaissance.

Les recettes générées aux seules ZCV par chaque chasseur (soit en moyenne 2947,68 euro) sont en revanche très intéressantes, et elles ne prennent de plus pas en compte toutes les autres dépenses directes et indirectes effectuées par ces chasseurs au niveau national (Taxidermie, PPA, visas, etc.).

Les recettes théoriques par villages (avec 5916,86 euros / moyenne) sont en revanche plutôt convaincantes, car si ces revenus ne tombent pas dans chaque village sous forme d'argent liquide, il faut considérer que plus de 80% des dépenses réelles effectuées par les ZCV se font au niveau local (salaires, infrastructures) au ou bénéfice du niveau local.

Les recettes théoriques par habitant (22,25 euros / moyenne) permettent de relativiser le chiffre précédent quand à la pertinence du modèle en terme d'appui au développement au niveau des économies familiales (Cf. point V).

Si on constate enfin sans surprise que la ZCV Idongo Da Bangoran est de loin la plus rentable relativement aux recettes / chasseur et / habitant, le constat est plus mitigé dans d'autres domaines.

La ZCV Bohou-Kpata est ainsi celle qui génère le plus de recettes / km² loué et/ou exploité, devant la ZCV Bamingui-Bangoran. La ZCV Manovo-Zamza est celle qui génère le plus recettes / village bénéficiaire.

Comme le constatait notre prédécesseur (Renaud, 2005), de grandes inégalités caractérisent les recettes par ZCV, mais ces dernières sont moins prégnantes qu'à l'époque où les ZCV BAOV et Délembé-Sergobo étaient opérationnelles (superficies très vastes, avec de nombreux villages mais accueillant peu de chasseurs prélevant peu d'animaux mais à forte valeur ajoutée (ie. Grand koudou).

ZCV	Superficie louée (km2)	Recettes / km2 loué	Superficie réellement exploitée (km2)*	Recettes / km2 réellement exploité	Nbre chasseurs	Recettes générées / Chasseur	Nbre villages	Recettes théoriques / Village	Nbre habitants	Recettes théoriques / habitant
Bamingui-Bangoran	860	13 229,65	700	16 253,57	5	2 275 500,00	4	2 844 375,00	800	14 221,88
Koukourou-Bamingui	1 950	9 773,85	1 100	17 326,36	14	1 361 357,14	6	3 176 500,00	1 128	16 896,28
Bohou-Kpata	453	21 872,52	350	28 309,29	5	1 981 650,00	5	1 981 650,00	1 534	6 459,09
Manovo-Zamza	2 044	6 973,70	1 400	10 181,61	7	2 036 321,43	2	7 127 125,00	1 394	10 225,43
28 bis	450	7 331,11	300	10 996,67	2	1 649 500,00	2	1 649 500,00	1 394	2 366,57
Idongo-da-Bangoran	2 272	17 186,84	1 500	26 032,33	17	2 296 970,59	6	6 508 083,33	1 044	37 402,78
Total / moyenne (FCFA)	8 029	12 727,94	5 350	18 183,30	50	1 933 549,86	25	3 881 205,56	7 294	14 595,34
Total / moyenne (Euros)	8 029	19,40	5 350	27,72	50	2 947,68	25	5 916,86	7 294	22,25

* Estimation sur la base des informations 2008-2009

5. BILAN APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

L'appui au « développement local », sinon à une amélioration de la qualité de vie et d'accès à certains services pour les populations locales, est bien évidemment un des objectifs prioritaires des ZCV.

Très globalement, le bilan est aujourd'hui plus que mitigé en la matière.

- ▶ D'une part, il est vrai que les ZCV, dans le contexte spécifique de la Région nord de la RCA, créent une certaine émulsion économique au sein des 25 villages bénéficiaires, principalement par la fourniture d'emplois permanents et temporaires. Mais cela est aussi le cas, et dans une proportion au moins aussi importante, pour les Sociétés de chasse. Certains emplois des ZCV encouragent cependant beaucoup plus les jeunes diplômés (Staffs techniques) et sont mieux rémunérés (GCV par exemple).
- ▶ D'autre part, si certaines infrastructures ont bien été construites au début des ZCV (dispensaires, écoles, pharmacies, etc.) et leur réhabilitation relativement suivie, ce sont les niveaux de services (formations des secouristes, des agents parents, matériel de soin ou scolaire à disposition, etc.) qui ne satisfont pas aux exigences minimum.
- ▶ Les staffs techniques des ZCV sont incompétents en matière d'appui à la santé, à l'éducation et à l'agriculture, car jamais formés en la matière, et en conséquence la diversification attendue des activités rémunératrices dans la zone ne s'est pas encore réalisée. Tant que des appuis spécifiques par des organisations professionnelles (Associations, ONG, Projets, etc.) spécialisées n'interviendront pas, les efforts dans ces domaines resteront vains en termes d'efficacité.
- ▶ L'idée, fondatrice pour les ZCV, selon laquelle les revenus générés par le tourisme de chasse dans les villages pourraient être une motivation à arrêter la chasse locale, est sans cesse battue en brèche. Au mieux une réduction d'activité à lieu en saison sèche durant les safaris, une certaine sélection des lieux de braconnage et des espèces prélevées est effectuée par certains habitants conscientisés.
- ▶ L'atout principal des ZCV reste leur pérennité remarquable et la philosophie qui les accompagne, permettant à plusieurs habitants de la région de faire un lien entre conservation des écosystèmes et de la faune sauvage et amélioration de certains services de base, le tout géré par des personnes originaires de la région. Si elle ne modifie malheureusement pas les pratiques, une certaine conscience de la notion de fin possible (fin du *nyama*, fin d'accès à l'eau, etc.) a vu le jour.

5.1 EMPLOIS LOCAUX

Les 6 ZCV du Bamingui-Bangoran ont financé pour la saison 2008-2009 50 emplois permanents, pour 11 professions différentes. Les principaux postes sont les GCV (14) à égalité avec les Instituteurs (14). La seule ZCV IDB emploie et paye à plein temps plus de 15 personnes, sans compter les staffs techniques, dont nous le rappelons tous les membres sont originaires de la Préfecture.

Ce sont donc 600 hommes / mois, rémunérés mensuellement entre 30 000 et plus de 120 000 (avec les primes) FCFA par mois, qui sont pris en charge entièrement par les ZCV, pour une masse salariale globale proche de 35 300 000 FCFA (53 800 euros).

Bilan des emplois permanents pris en charge par et pour les ZCV

	ZCV dites "de Sangba"				ZCV dites "de Bamingui"		Total
	IDB	MZ	BK	28bis	BB	KB	
GCV	4	2	2		2	4	14
Agent parent				1	1	*	2
Instituteur	6	2	3		1	2	14
Pharmacien		2**					1
Secouriste	2	2				1	5
RAZCV			1			1	2
Assistant RAZCV***			1			1	2
RSE			1			1	2
Comptable				1			1
Chauffeur tracteur			1			1	2
Gardiens	3		2				5
Total / ZCV (hors staff + chauffeur)	15	7	7,5	0	4	7	50

* ZCV KB : Appui à la prise en charge de 2 Agents parents

** ZCV MZ : prise en charge des 2 pharmaciens seulement 6 mois / an

*** Pris en charge sous forme de bourse mensuelle pendant 2 ans

A ces emplois permanents, il s'agit de rajouter tous les contrats temporaires, principalement composés de manœuvres pour les réouvertures de pistes et la MOT pour divers travaux. Très régulièrement également, les ZCV signent des contrats de prestations de services avec les artisans locaux (maçons, menuisiers, électriciens, etc.).

Cette saison 2008-2009, d'après les données disponibles actuellement, c'est plus de 350 personnes différentes qui ont pu signer un ou des contrats temporaires avec les ZCV. On peut estimer que plus de 15 000 000 FCFA (22 900 euros) ont été versés par les ZCV sous forme de contrats temporaires (dont 75% pour les seules réouvertures de pistes).

Au total, ce sont donc plus de 50 300 000 FCFA (environ 76 700 euros) qui seront injectés en une saison par les seules ZCV sous formes de salaires, touchant directement les économies familiales d'environ 400 personnes. Si l'on reprend les recettes réellement mobilisables par les ZCV cette saison (95 742 150 FCFA), on constate donc que plus de 52,5% du budget des ZCV est affecté à de la masse salariale.

Il ne faut pas oublier que les Sociétés de safaris embauchent elles aussi du personnel, plus souvent temporaire que permanent, et que ces emplois sont plus nombreux que ceux des ZCV. Nous tenterons pour le rapport de fin de mission d'année 2, de faire un bilan des emplois dans les Sociétés de safaris pour les comparer et les ajouter à ceux des ZCV, permettant de parfaire une possible estimation de l'économie de la chasse sur le modèle ZCV dans la Région nord.

5.2 REALISATION / REHABILITATION INFRASTRUCTURES

Depuis plusieurs années, les constructions d'infrastructures communautaires n'étaient plus une priorité pour les ZCV. En effet, de gros efforts avaient été réalisés les premières années, et sur les recommandations de l'ancien Chef de Composante du Programme Ecofac, le Ministre R. Mbitikon, l'accent avait été justement mis sur les réhabilitations et l'entretien des bâtiments déjà existants, enfin sur la fonctionnalité (salaires et matériel) des pharmacies villageoises, écoles et autres dispensaires.

Cette saison 2008-2009, la même voie a été maintenue. Des demandes de construction et de réhabilitation de certains villages pourvus de bâtiments aujourd'hui insalubres ont néanmoins été validées par les Comités de gestion. Une amélioration des accès à l'eau potable a particulièrement été ciblée car faisant partie des principaux vœux des populations.

Les travaux budgétisés et à réaliser cette année sont les suivants :

Travaux de construction / réhabilitation dans villages ZCV, saison 2008-2009

ZCV	Travaux	Infrastructure	Village
BB	Réfection	Puit busé	Niango
	Réfection	Puit busé	Boumballa
	Réfection	Puit busé	Dangavo
BK	Construction	Poste de santé	Yangoubindji
IDB	Construction	Ecole	Idongo
	Construction (1ère tranche)	Poste de santé	Tolissio
	Finalisation	Bâtiment scolaire (2nde partie)	Bangoran
KB	Aménagement	Source naturelle	Kaga Nzé
	Construction	Puit busé	Ngouassa (campement)
	Entretien	Forage	Yombo bac
	Entretien	Forage	Ayolo
BO	Construction	Pont de 27 m sur rivière Boungou	Boungou
MZ			
28 bis			

5.3 DIVERSIFICATION DES ACTIVITES

Jusqu'à aujourd'hui, l'appui à la diversification des activités des populations par les ZCV est toujours resté modique, voire inexistant.

Par le passé, ces activités incombaient surtout au Programme PDRN (appui à l'agriculture attelée, élevage de caprins, ferme de crocodile, nouveaux procédés apicoles, etc.), avec finalement une succession d'échecs en termes de pérennisation et d'appropriation de nouvelles pratiques et techniques par les populations.

Aujourd'hui, aucun couple de bœufs attelés ne peut être observé dans la zone d'intervention du projet, la récolte de miel perpétue les techniques les plus anciennes, les caprins et même ovins sont rares, les porcins (même dans les villages chrétiens-animistes) inexistant, enfin la chasse, la pêche et la cueillette continuent à compléter une agriculture vivrière de faible rendement orientée quasi exclusivement autour du manioc.

Les ZCV n'ont jamais eu les compétences internes pour appuyer ce type d'activités, qui nécessitent l'intervention de spécialistes dans chaque domaine, et les budgets nécessaires à de longs processus de formation et de suivi. Les appuis financiers aux quelques groupements agricoles ou de pêcheurs déclarés dans plusieurs villages ZCV –sauf à IDB et MZ où certains groupements sont réellement actifs - ont même été suspendus cette saison, à la demande des Comités de gestion et de leurs staffs techniques, après qu'il soit publiquement constaté et reconnu que la plupart de ces entités associatives n'étaient que des « coquilles vides », formées d'individus cherchant à s'accaparer personnellement des biens communs.

Une telle diversification des activités serait pourtant indispensable si l'on souhaite que les pratiques - cynégétiques particulièrement - passent d'un stade de cueillette anarchique à un certain degré de gestion de la ressource sur un moyen terme.

Un long travail d'identification des attentes des populations pouvant aboutir à des projets ayant des chances d'être pérennes est nécessaire. Actuellement en RCA, seule l'ONG nationale Echelle semble avoir les compétences pour de telles formations. D'autres ONH humanitaires tel que Triangle ou Solidarité proposent de tels programmes d'appui aux activités génératrices de revenus dans d'autres zones du pays ; la question qui se pose une fois de plus est celle de la durée de leur action.

5.4 UN FOCUS SUR L'EDUCATION...

L'analyse de la liste des emplois permanents pris en charge cette saison montre bien à quel point l'appui à l'éducation de base dans les villages est une priorité pour les ZCV.

14 instituteurs et 2 agents parents sont pris en charge financièrement à 100% par leurs ZCV respectives. Cette option est fortement appréciée par les populations, qui bien souvent doivent se cotiser pour prendre en charge les frais de subsistance de leurs instituteurs d'état non rémunérés ou avec retard par leur Ministère, ou d'agents parents venant en appui. Même dans les cas où des villages ont été pénalisés financièrement pour acte de braconnage (selon les termes du protocole d'accord), comme ce fut le cas pour Balouba (ZCV KB) ou encore Bangoran (ZCV BB), les instances des ZCV ont fait le choix de ne pas pénaliser les salaires des enseignants, « *les enfants n'étant pas responsables des actes de leur parents...* » .

Après une phase de construction de plusieurs bâtiments scolaires - les villages d'implantation étant choisis de manière consensuelle en fonction de leur éloignement les uns des autres (calcul du temps de marche pour les enfants pour aller à l'école)- dans les années 2000, aujourd'hui, les budgets s'orientent surtout autour des matériels type tables-bancs, matériel didactique, etc., sur la demande motivée des enseignants et sous couvert des comités de gestion.

Le principal problème reste le niveau de formation de ces enseignants, très souvent modeste sinon parfois totalement insuffisant. Sans que nous ayons de données précises actualisées, déjà Coopii en 2001 puis Choquette en 2003 relevaient que le taux de scolarité et l'accès aux niveaux supérieurs (Collège, Lycée) était toutefois meilleur dans les villages ZCV que dans les villages non bénéficiaires.

Cette saison 2008-2009, les ZCV ont de plus bénéficié d'un Don humanitaire gracieusement accordé par l'ONG française BIP Humanitaire, cela par l'intermédiaire du locataire de la ZCV Bamingui-Bangoran (Société Centrafrique safari) qui a participé à l'organisation du transport depuis l'Europe de divers matériels scolaires et de santé de base. Un container entier est ainsi arrivé sur Bangui et doit être remonté sur les bases de Bamingui et de Sangba dans les mois qui viennent – le transport restant encore problématique et très coûteux -.

Nous n'avons pu assister au tri et aux modalités de distribution du matériel avant la fin de nos missions, mais la liste fournie par la BIP humanitaire montait que nombre de fournitures scolaires très utiles faisaient partie du container.

Anticipant sur la distribution de ces matériels – qui aura lieu entre juillet et Septembre 2009 -, la budgétisation de fournitures scolaires a été réduite cette année au niveau des frais communautés.

5.5 DEVANT LA SANTE

L'appui dans le domaine de la santé est la seconde priorité des ZCV, justifiée par l'état désastreux des structures de santé « modernes » dans la région. 4 secouristes à plein temps et 2 pharmaciens à mi-temps sont pris en charge par les ZCV, et 2 postes de santé (ZCV IDB) verront leur construction démarrer cette saison.

Par ailleurs, les autres types d'appui privilégiés sont l'aspect formation (matrones dans plusieurs villages) et l'aide pour les interventions chirurgicales (3 par an budgétisées dans chacun des 25 villages). L'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable et salubre relève aussi d'une amélioration des conditions de santé générale, et c'est pourquoi cette saison particulièrement, à la demande des Assemblées locales, le creusement de plusieurs puits, l'entretien de forages et l'aménagement de sources naturelles seront réalisés.

Ces apports modestes des ZCV ne suffisent toutefois pas à contrebalancer les problèmes plus que criants de compétences du personnel des pharmacies, centres et postes de santé. Il n'est pas des prérogatives des staffs techniques de prendre en charge ces aspects là, et aucuns n'ont le temps de suivre correctement la validité, le cheminement des médicaments, le niveau de prise en charge des patients etc.

De plus cette saison, le container de Don humanitaire gracieusement accordé par l'ONG française BIP Humanitaire était pourvu d'un grand nombre de matériel médical et de cartons de médicaments très variés. Contact a alors été pris avec l'ONG Aide Médicale Internationale (AMI), ayant une antenne à Ndélé, et censée intervenir dans plusieurs postes et Centres de santé, dont certains sont localisés dans des villages ZCV.

Un premier tri du matériel et des molécules adaptées ou non, des produits périmés etc. a pu être réalisé avec AMI à la seule lecture de la liste fournie par le BIP.

Il est d'ailleurs fort regrettable qu'une grande partie du matériel médical soit totalement inadapté à la situation des ZCV, et qu'une partie des médicaments soit périmée ou bien constituée de molécules inadaptées ou peu utiles.

On touche là à la pertinence « d'appui aveugle » pour des communautés et des contextes que l'on ne connaît pas. Nous avons ainsi attiré l'attention des staffs techniques pour qu'ils analysent bien le coût de transport de Bangui à Bamingui et Sangba des matériels méritant d'être emmenés sur zone, et de faire en sorte que celui-ci ne dépasse pas le coût d'achat des matériels s'ils avaient du être payés (...). Un appui logistique d'Ecofac IV a été demandé pour monter ce matériel humanitaire.

Un des responsables de l'ONG BIP humanitaire ayant exprimé le souhait de se rendre auprès des ZCV fin 2009, un courrier le remerciant pour son geste lui a été adressé, et il faut espérer que si un tel appui dure dans le temps, le ciblage des besoins sera effectif et « l'aide efficiente ».

Enfin, conscients des lacunes des ZCV en la matière et de l'absence de compétences, les Comités de gestion des ZCV représentés par leurs staffs techniques ont souhaité qu'un accord de partenariat pour la formation des agents de santé dans les centres et postes de santé soit signé avec l'ONG AMI.

Les premières discussions ont donc eu lieu, mais les blocages actuels relèvent i) de l'absence de visibilité dans le temps de l'action d'AMI par ses représentantes à Ndélé, ii) la mise en oeuvre de gratuité ou non pour l'accès aux médicaments, les ZCV étant opposées à la gratuité (historique de participation minimum pour autofinancement partiel des pharmacies), la Direction d'AMI optant plutôt pour le don gratuit assorti de formations.

Un tel partenariat serait fortement bénéfique aux populations des ZCV et nous espérons qu'il aboutisse rapidement.

6. CONCLUSION

Les ZCV sont aujourd'hui dans une phase de professionnalisation lente et le modèle mis en oeuvre, au-delà de ses imperfections, montre une forme de pérennité assez rare pour être relevée et soutenue.

Le type de partenariat développé entre opérateurs privés, services déconcentrés de l'Etat, Projet et populations bénéficiaires, s'il reste encore à renforcer et à améliorer constamment dans ses mécanismes internes, repose néanmoins sur des bases relativement saines qui ont notamment permis aux ZCV du Bamingui-Bangoran de perdurer durant l'interphase Ecofac III-Ecofac IV.

Il reste néanmoins que les objectifs originaux du programme ZCV ne sont pas tous atteints, et ses fondements même représentent un blocage à l'atteinte totale de ses objectifs. Si une relative réappropriation économique des territoires des ZCV doit être remarqué de la part des populations bénéficiaires, adjoint au fait que ses dernières font aujourd'hui un lien direct entre la présence de certains espèces de grands mammifères et des retombées financières à l'échelle des économies familiales et des communautés villageoises, les comportements d'usage de ces ressources n'ont eux pas fondamentalement changé. La pression de la chasse villageoise et du grand braconnage reste forte et s'ajoute à celle des prélèvements opérés par les clients des opérateurs privés.

En terme d'appui au développement rural, le niveau de taxation des locataires des ZCV est aujourd'hui élevé et une très faible marge de manoeuvre existe en la matière. Il n'y a guère que par le biais soit i) d'augmentation de quotas sur les mêmes espaces, ii) de création de nouvelles ZCV, iii) de la recherche de revenus provenant d'activités alternatives, qu'il sera possible d'accroître les recettes des ZCV. Dans tous les cas, ces dernières sont insuffisantes pour assurer un réel accroissement du niveau de vie des populations locales et ainsi espérer à terme une modification profonde de leur comportement d'usage des ressources naturelles.

Cette nécessaire prise de recul approfondie sur les objectifs, les mécanismes et les possibilités du Programme dans sa configuration actuelle d'atteindre un certain niveau d'objectifs, a déjà été traitée dans plusieurs travaux (Roulet, 2004 ; Renaud, 2005 ; D'Huart, 2009).

Enfin, en ce qui concerne la saison cynégétique 2009-2010 à venir, plusieurs points techniques saillants doivent retenir l'attention de tous les acteurs directs et partenaires des ZCV.

6.1 AMENAGEMENTS

Nous l'avons déjà dit, les Aménagements des Zones par les ZCV ne sont pas à la hauteur des services que sont en droit d'attendre les locataires privés. Un effort majeur en termes d'organisation et de suivi de ces activités doit être mené dès la fin de la saison des pluies pour garantir une réelle amélioration de ces prestations. La mise en place de plans de travail mensuels, l'appui de 2 tracteurs agricoles, un budget revu à la hausse et le renfort des 2 assistants aménagistes sont autant d'atouts pour que la saison 2009-2010 démarre dans de meilleures conditions sur cet aspect là.

6.2 RECRUTEMENTS ET FORMATIONS

Le recrutement d'auxiliaires de suivi écologique devant être basés sur les campements de chasse la saison prochaine devrait être effectué durant cette saison des pluies pour qu'ils soient opérationnels en début de saison sèche. Le recrutement d'un Responsable Point Focal des ZCV basé à Bangui pouvant profiter des derniers mois de présence d'Ecofac IV et de sa cellule administrative doit être effectué avant la fin de l'année civile 2009.

Les différentes formations supplémentaires à dispenser auprès des staffs techniques et des membres des comités de gestion et des assemblées locales (Cf.II.2.) le seront durant la saison sèche prochaine pour la plupart, hormis celles devant être développées par l'ONG Echelle durant cette saison des pluies.

6.3 LAB

Etant donnés les événements survenus en juin 2009, toute la stratégie LAB mise en place au mois de Mai 2009 (Contrat de collaboration avec l'APFC etc., Cf.II.4.1.) est à réviser dans son intégralité. Cette révision devrait intervenir rapidement durant cette saison des pluies en fonction de la capacité des acteurs à se mobiliser. Une perpétuation du système tel qu'il était en place cette saison ne saurait avoir la moindre efficacité et resterait une perte d'argent pour les ZCV. En l'absence de possibilités de discussions et de négociations avec tous les acteurs des ZCV (Staffs techniques, Comites de gestion, Ecofac IV, Locataires membres de l'APFC, Gardes-chasse villageois eux-mêmes), il est encore trop tôt aujourd'hui pour faire des propositions de nouvelle stratégie pour la saison 2009-2010.

6.4 GESTION FINANCIERE

Une augmentation de la rigueur des modalités de gestion budgétaire, et particulièrement du suivi des dépenses effectuées doit absolument avoir lieu la saison cynégétique prochaine. Le responsable Point focal à Bangui devrait permettre d'améliorer les mécanismes de suivi des décaissements en appuyant le comptable des ZCV dans ses tâches multiples.

Il aurait été intéressant qu'un audit externe et indépendant de contrôle de la gestion financière des ZCV sur les 3 ou 4 dernières années soit lancé prochainement. Les modalités de lancement de cet audit et de son financement doivent être étudiées avec le Programme Ecofac IV.

6.5 ETAT DE LA FAUNE : DES ZCV « ILOTS » ?

Cette saison en particulier, tous les locataires ont constaté – sauf celui de la ZCV BB -, et ont fait état dans leur Rapport d'activité annuel, que la faune sauvage était particulièrement bien représentée sur leur ZCV, voire même en nette augmentation pour certaines espèces (Elan de derby, Lion, Bubale, Hippotrague, etc.). Dans le même temps, tous – sauf sur la ZCV MZ – relèvent une augmentation toujours croissante du braconnage local. Au-delà de la contradiction de ces constats, il apparaît que la qualité des safaris réalisés montre qu'un potentiel faunique encore important se maintient sur les ZCV exploitées.

Si une gestion correcte des quotas accordés participe certainement de cette forme de durabilité des prélèvements, plusieurs informations tendraient à montrer que des déplacements importants de faune sauvage ont lieu ces dernières saisons en faveur des ZCV et au détriment de leurs « zones périphériques » que sont les Parcs nationaux (Bamingui-Bangoran et Manovo-Gounda St Floris), les ZCV non exploités (BO, Miangoulou, BAOV) et autres secteurs de chasse sous ou peu exploités.

Une phase actuelle de contraction des populations de grands et moyens mammifères sur les ZCV est donc une hypothèse à prendre en considération. Les derniers survols aériens effectués par l'opérateur Brontesi, ceux effectués par le programme Ecofac et les rapports de patrouilles LAB dans les zones hors ZCV vont dans le sens de cette dynamique.

Si celle-ci se vérifiait, une vigilance encore plus grande dans la gestion des quotas doit avoir lieu, ainsi qu'un accent encore plus fort sur la lutte contre le braconnage commercial.

6.6 QUOTAS D'ABATTAGE

Eu égard aux bons résultats cynégétiques de cette saison, la plupart des locataires ont demandé, au travers de leur Rapport annuel d'activité, des augmentations de quotas pour plusieurs espèces – phares et autres-. Ceux-ci doivent être analysés au cas par cas, et il est impératif que des représentants des ZCV (Comités de gestion Algest et staffs techniques) et du programme Ecofac, soient présents à la Commission d'attribution des quotas à venir pour apporter des informations supplémentaires aux services techniques de la Direction de la faune du MEFCP.

En ce qui concerne les Cobs Defassa, de Buffon et de Roseaux, certains locataires ont fait des demandes de quotas raisonnables, et il apparaît que sur les ZCV concernées, la levée du quota 0 imposée par la D-faune en 2008 serait légitime.

Une demande de quota pour le Chevrotain aquatique - espèce intégralement protégée en RCA d'après le Code de la faune de 1984, mais annexe 2 de la Cites - par le locataire de la ZCV MZ devrait être introduite. Il serait intéressant qu'une attribution pour une année pilote ait lieu à titre exceptionnel pour voir quels en sont les résultats cynégétique. L'espèce est commune en RCA, tant dans les massifs forestiers du sud-ouest, du sud-est que dans certaines galeries forestières du centre du pays.

6.7 CONJONCTURE MONDIALE

La crise financière internationale n'a pas eu de répercussions marquées cette saison sur le niveau d'activités des opérateurs de safaris des ZCV. Les safaris étant souvent bookés par la clientèle une ou deux saisons à l'avance, 2010 pourrait être une année plus durement touchée.

Dans le contexte actuel des ZCV, où nous le rappelons, 100% des recettes proviennent de l'activité cynégétique, une certaine prudence doit avoir lieu dans la gestion du budget des ZCV de cette saison. Des nécessaires provisionnements permettant éventuellement de faire face à une baisse de recettes ont été anticipés durant les réunions de révision budgétaire de fin de saison avec les Algest. Cette problématique a été fortement mise en avant auprès des Comités de gestion.

6.8 INSECURITE

La persistance d'une insécurité majeure dans la région nord, liée tant à des actions de rébellion politique qu'à l'exploitation illégale des ressources par les braconniers soudanais, éleveurs transhumants, coupeurs de route, certains artisans miniers et bandits de grand chemins, reste comme « une épée de Damoclès » permanente au dessus de la tête des opérateurs de safaris comme des ZCV. La prolifération d'armes de guerre dans la zone n'est pas nouvelle non plus, mais aucune forme d'amélioration ne se fait sentir.

L'absence criante de soutien des autorités administratives, militaires et politiques nationales aux ZCV et aux seuls opérateurs économiques de la région Nord ne laisse de rendre perplexe. Les derniers événements de début Juin 2009, ayant entraîné encore le décès de plusieurs surveillants pisteurs et éléments de l'APFC risquant chaque jour leur vie pour la défense du patrimoine naturel, ne sont qu'un pas de plus vers un possible arrêt définitif de toute activité dans la zone.

Nous tenons à rappeler qu'un incident à l'égard d'un touriste chasseur aurait des répercussions immédiates sur tout le modèle ZCV et sur l'avenir des ressources et des populations du Bamingui-Bangoran. Sans réaction forte du pouvoir central centrafricain - mais également de la Communauté internationale - sur ces questions dans les mois qui viennent, c'est toute l'économie de la chasse et des ZCV qui pourrait être en péril à partir de la saison prochaine.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE SUR LES ZCV

- Anon., 2008a. Statuts de l'Association locale pour la gestion de la Zone Cynégétique Villageoise de Idongo Da Bangoran. Draft.
- Anon., 2008b. Règlement intérieur de l'Association locale pour la gestion de la Zone Cynégétique Villageoise de Idongo Da Bangoran. Draft.
- Anon., 2008c. Protocole d'accord pour l'exploitation cynégétique de la Zone Cynégétique Villageoise Idongo Da Bangoran. Saison de chasse 2008/2009. 7 p.
- Anon., 2008d. Statuts du Réseau des Zones Cynégétiques Villageoises du Nord de la République Centrafricaine. Draft. 12 p.
- BACHE A., 2007. *Rapport de la mission d'appui technique et institutionnel aux travaux d'aménagement de la ZCV Mourou-Fadama*, Commune de Bakouma, Préfecture du Mbomou, Sud-Est RCA, PILED / RICAGIRN / AFD, Bangui, 2007.
- BONAL E., TEMPELAAR I., DE MUNCK P., 2008. *Etude sur les dynamiques et les perspectives de gestion de la transhumance transfrontalière et interne dans les préfectures de la Vakaga et Bamingui-Bangoran en RCA. Rapport Intermédiaire Provisoire*. Consortium AFC-AGRIFOR Consult / CE, 150 p.
- BOUCHE P. & ZOWOYA F. 2008. *Rapport d'activité semestriel de la composante Zones Cynégétiques Villageoise Nord RCA. Mars à septembre 2008*. Programme ECOFAC IV, Groupement BRL Ingénierie - SECA - GFA GmbH – FDS, 34 p.
- BOULET, H. & OUAMOUNDJOU F. 2003. *Les Zones Cynégétiques Villageoises. Rapport ECOFAC-PDZCV de fin de Phase 3*. Juin 2003. 53 p.
- BOULET H., MBITIKON R., OUAMOUNDJOU F., 2003(a). Les zones cynégétiques villageoises ou l'utilisation durable de la faune sauvage par le tourisme cynégétique. *In : Parcs et Réserves*, n°58, fas 1, pp. 47-55.
- BOULET H., MBITIKON R., OUAMOUNDJOU F., 2003(b). Les zones cynégétiques villageoises, un concept qui fait ses preuves en République Centrafricaine, *In : Canopée*, n°24, pp. 23-24.
- BRL ingénierie, GFA & DFS 2007-2008 ; *Rapports d'activité de l'assistance technique de la composante Zones Cynégétiques Villageoises Nord RCA*. Rapports trimestriels 3/07, 4/07, 1/08, 2/08, 3/08, 4/08. ECOFAC IV.
- CHARDONNET Ph., BOULET H., 2008. Des éléphants dans la tourmente, République Centrafricaine 2007, *Bois et Forêts des Tropiques*, 2008, n°295 (1), 6 p.
- CHOQUETTE V. 2003 ; *Les Zones Cynégétiques Villageoises dans le Nord de la République Centrafricaine : analyse des coûts et avantages*. Travail de fin d'études présenté en vue de l'obtention du DES en gestion de l'environnement. ULB. 108 p.
- CHOQUETTE V. 2004. RCA : les ZCV adjacentes au Parc National de Manovo-Gounda-Saint Floris. *Canopée 27* : 7-9, Décembre 2004.
- COOPI, 2001. *Etude sur la situation générale de 4 Zones Cynégétiques Villageoises et des réalisations communautaires effectuées dans le contexte du projet PDZCV*, COOPI, Bangui, 73 p.

- D'HUART J.P., 2009. *Rapport d'expertise : Bilan du système Zones Cynégétiques Villageoises en interphase et promotion de l'autonomie des ZCV*. Programme Ecofac IV, Groupement BRL Ingénierie - SECA - GFA GmbH - FDS, 32 p. + annexes.
- Direction de la Faune / MEFCPE, 2008. *Rapport annuel d'activités Direction de la Faune et des Aires Protégées Exercices 2006-2007 et 2007-2008*, Bangui.
- ECOFAC IV 2007/2009 : Composante ZCV Nord RCA. Devis-Programmes (DP0 + Avenant ; DP1 ; Draft DP2).
- LOBAO-TELLO J., 2002. *Mission d'appui à la Composante "Développement des Zones Cynégétiques Villageoises"* Propositions d'aménagement du PNBB, AGRECO, 45p.
- LUNGREN C. 2009. *Rapport d'expertise : Cahier des charges des ZCV*, Programme ECOFAC IV, Groupement BRL Ingénierie - SECA - GFA GmbH – FDS, Février 2009, 11 p. + annexes
- LUNGREN C., 2009. *Proposition de nouveaux Protocoles d'accord et Cahiers des charges des ZCV + annexes* Programme ECOFAC IV, Groupement BRL Ingénierie - SECA - GFA GmbH - FDS, Avril 2009.
- MEFCPT, 1984. *Code de Protection de la Faune Sauvage de la RCA*, Ministère de l'Environnement, Eaux, Forêts, Chasses, Pêches et Tourisme, Bangui, République Centrafricaine, 32 p.
- MEFCPT, 1997-2009. *Arrêtés portant agrément des guides et aspirants guides de chasse employés par les sociétés de safari pour les saisons cynégétiques 1997/1998 à 2008-2009*, Ministère de l'Environnement, Forêts, Chasses et Pêches et Tourisme, Bangui, République Centrafricaine.
- MEFCPT, 1997-2009. *Arrêtés portant attribution des secteurs et domaines de chasse pour les saisons cynégétiques 1997/1998 à 2008-2009*, Ministère de l'Environnement, Forêts, Chasses et Pêches et tourisme, Bangui, République Centrafricaine.
- MEFCPT, 1997-2009. *Arrêtés fixant les quotas d'abattages par secteur et domaine de chasse pour les saisons cynégétiques 1997/1998 à 2008-2009*, Ministère de l'Environnement, Forêts, Chasses et Pêches et tourisme, Bangui, République Centrafricaine.
- MEFCPE, 2002-2009. *Annuaire statistique du secteur forestier et cynégétique centrafricain*, Service de statistiques, Centre de Données forestières, Bangui, République Centrafricaine.
- MEFCPE, 2007. *Compte-rendu des travaux de la Commission ministérielle d'attribution de secteurs et domaines de chasse, de quotas d'abattage des animaux et d'agrément des guides, aspirants-guides et de guides provisoires*, Réunion à Bangui du 31 juillet au 1^{er} Août 2007, Bangui, 10 p.
- PDZCV, 2000. *Guide des Zones Cynégétiques Villageoises*, PDZCV, Bangui, 21 p.
- RENAUD P.C., 2005. *Les Zones Cynégétiques Villageoises, analyse Technique et Financière des saisons 2003/2004 et 2004/2005*, Agreco / PDZCV, 30 p.
- ROULET P.A., 2004. « *Chasseur blanc, cœur noir?* » *La chasse sportive en Afrique centrale. Une analyse de son rôle dans la conservation de la faune sauvage et le développement rural au travers des programmes de gestion de la chasse communautaire*, Thèse de Doctorat de Géographie, Laboratoire Ermes IRD/Université d'Orléans, 563 p.
- ROULET P.A., BEINA D., BACHE A.X., MBITIKON M. 2006. *Plan d'aménagement de la Zone de Chasse Villageoise de Mourou-Fadama, Commune de Bakouma, Préfecture du Mbomou, Sud-est République Centrafricaine*, RICAGIRN-FB / MEFCP / AFD / FFEM, Bangui, RCA, 61 p.
- ROULET P.A., MAMANG-KANGA J.B. NDALLOT J., NDOMBA D.L., 2008. *Le Tourisme cynégétique en République Centrafricaine, Etat des lieux 2008, bilan critique et recommandations*, Rapport final de mission, Coopération française / MEFCPE, Bangui, 100 p. + annexes.
- ROULET P.A., 2009. *Rapport d'activité Mission 1 d'assistance technique aux ZCV du 03 / 12 / 2008 au 05 / 02 / 2009*, Programme ECOFAC IV, Groupement BRL Ingénierie-SECA-GFA GmbH-DFS, Février 2009, 20 p.

ANNEXES

Annexe 1 : Rappel des objectifs de la composante Ecofac ZCV - Nord RCA

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- ▶ **Appui institutionnel** : Appui ponctuel au Ministère de tutelle, notamment au Directeur National du projet en matière de gestion de faune et de la chasse, développement des politiques et stratégies ainsi que des mécanismes institutionnels et réglementaires dans ce domaine ;
- ▶ **Gestion des parcs et des zones cynégétiques** : Appui aux conservateurs des Parcs Manovo-Gounda St. Floris et Bamingui-Bangoran ainsi qu'aux structures de chasse communautaire afin de mettre en place des mécanismes de gestion efficaces et durables pour le monitoring de la chasse du gibier en zone périphérique des parcs ; mise en place d'un système de monitoring (Cybertracker / base de données) ;
- ▶ **Intégration des populations / communautés villageoises** : Développer des activités alternatives (agriculture, écotourisme, etc.) pour les populations dans les zones périphériques afin de réduire la pression sur les ressources fauniques ; associer les communautés villageoises à la gestion et l'entretien des parcs et des zones cynégétiques ;
- ▶ **Lutte contre le braconnage** : Appui au monitoring et contrôle du braconnage ; associer et organiser les communautés villageoises dans la gestion et la protection de la faune et la lutte anti-braconnage en collaboration avec les sociétés de chasse ;
- ▶ **Recherche et études** : Poursuivre des inventaires de la faune dans les zones de conservation et assister le Chef de Composante Nord dans la préparation des plans de gestion et des quotas de prélèvement des ressources fauniques dans des zones cynégétiques de chasse communautaire et de chasse sportive.

CONTEXTE GENERAL

La Composante Zones Cynégétiques Villageoises du Programme ECOFAC est un projet qui se situe dans le cadre de la protection et gestion durable de l'environnement de la région Nord de la République Centrafricaine.

Depuis 1992, l'Union Européenne finance le programme de "*Conservation et utilisation rationnelle des Ecosystèmes Forestiers en Afrique Centrale*" (ECOFAC) ; ce programme appuie la gestion des aires protégées dans sept (7) pays d'Afrique Centrale et contribue au développement des populations vivant dans les zones périphériques des aires protégées. La troisième phase s'est terminée en décembre 2004. Puisque la quatrième phase du programme qui aurait dû commencer en 2006 a connu du retard et afin d'éviter la perte des acquis, la Délégation de la Commission Européenne en RCA a mobilisé un contrat cadre en 2005 et un AT a veillé à ce que les infrastructures, les contacts avec les institutions de tutelle, et un certain nombre d'écogardes puissent être maintenus. Cependant la quatrième phase a démarré en juillet 2007. Les résultats présentés dans les TdR de la quatrième phase, tant au plan national et local qu'au plan régional et institutionnel visent à assurer la pérennité du fonctionnement des aires protégées et de leur contribution au développement local.

La composante de la République Centrafricaine comprend : 1) Les Zones Cynégétiques Villageoises (ZCV), au Nord-Est du pays et 2) La Forêt de Ngotto au Sud-Ouest.

Les ZCV sont des territoires destinés à la chasse sportive dont la gestion est assurée par des communautés villageoises. Les sociétés de safari de chasse présentes dans le nord de la RCA achètent à ces communautés des droits de chasse sur ces territoires. Les quotas d'abattage annuels sont fixés par le Ministère des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche, chargé de l'Environnement sur base des rapports de suivi écologique de ces ZCV.

La région a des potentialités liées à la valorisation de ses produits mais doit faire face à un ensemble de facteurs qui en empêchent le développement. Elle se trouve en effet isolée et éloignée des centres de commerce et/ou de consommation, ce qui empêche la commercialisation de ses produits mais aussi le ravitaillement en biens de première nécessité. Cet éloignement, couplé à un isolement administratif et politique, est aggravé par un réseau routier quasi inexistant et par l'insécurité constante qui caractérise les voies d'accès à cette région. La disponibilité générale d'armes à feu dans la région explique la pression importante qui s'exerce sur la faune, du fait tant des autochtones que des étrangers, et constitue aussi un facteur à haut risque pour l'avenir de la région.

La situation politique actuelle de la RCA a eu pour conséquence des perturbations considérables en terme de communication et de transport, isolant encore davantage la région Nord.

Les principaux acteurs de la zone d'intervention sont :

- ▶ Les communautés locales des ZCV ;
- ▶ L'administration des Eaux et Forêts, qui représente l'institution étatique ayant la responsabilité première de la gestion de la chasse et des aires protégées ;
- ▶ Les sociétés privées, qui louent annuellement et gèrent des concessions de chasse dans les ZCV et, via les redevances de location et les taxes d'abattage, fournissent un financement important pour le développement de la région et la conservation de sa faune à travers l'Association pour la Protection de la Faune en Centrafrique (APFC).

Les bénéficiaires du projet sont :

- ▶ La population locale, qui bénéficie pour son développement des retombées tangibles du projet et du mécanisme de partage des recettes des ZCV ;
- ▶ L'administration des Eaux et Forêts (et, à travers elle, l'Etat Centrafricain), qui est épaulée à titres divers dans son mandat de conservation par la composante, la population et le secteur privé ;
- ▶ Les sociétés de chasse, qui dérivent des avantages de leur partenariat sous forme de services fournis par les villageois et sous forme d'amélioration quantitative et qualitative de la faune sauvage.

Dans cette perspective, une Convention de Financement n°9404 REG a été signée le 31 Janvier 2006 entre la Commission Européenne et l'Ordonnateur Régional pour ce programme, le Ministre de la Planification et de la Programmation du Développement du Gabon.

Annexe 2 : Rappel des termes de référence mission d'assistance technique

OBJECTIF PRINCIPAL

La mission a pour objectif principal d'appuyer techniquement les organes de gestion des ZCV ainsi que les principaux partenaires (Sociétés de chasse locataires, Etat) impliqués afin de sécuriser et pérenniser le modèle ZCV dans le cadre du processus d'autonomie de gestion de celles-ci.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- ▶ **Appui technique auprès des staffs techniques des ZCV** et suivi de leurs actions sous forme de formation et d'information et élaboration d'un plan de travail semestriel ou saisonnier lié dans tous les domaines géré par le staff technique (aménagement, comptable et financier, institutionnel etc....) mais renforcé par le Chef de Composante dans le domaine du suivi écologique et des AT LAB dans le domaine de la LAB.
- ▶ **Appui technique auprès des Comités de gestion** et suivi de leurs actions sous forme de formation et d'information et élaboration d'un plan de travail semestriel ou saisonnier dans les domaines de la bonne gouvernance, de l'utilisation saine des finances, respect des protocoles d'accord, élaboration des règlements et procédures de fonctionnement des ALGEST.
- ▶ **Appui technique auprès des opérateurs cynégétiques** en terme de respect des protocoles d'accord, négociation des cahier des charges, implication dans les aménagements.
- ▶ **Appui technique auprès de l'administration décentralisée** (Inspections préfectorales, Mairies, Cantonnements forestiers) et déconcentrée (Cadres ECOFAC IV) en terme de formation et d'information sur le système ZCV son fonctionnement et ses limites.
- ▶ **Appui institutionnel auprès du MEFCPE** en terme de révision du Code de la Faune, formation et information des agents de l'Etat.

Calendrier programmé d'intervention de l'Assistant Technique

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2008												
2009												
2010												

Annexe 3 : Fiche EXEMPLE de suivi Trophées/mâchoires ZCV (Saison 2008/2009)

NB : une fiche par chasseur/ safari

ZCV* : IDB

Guide : M. Laboureur

Chasseur : J. Hart

N°Permis : O50

Nationalité : Nord-Américain

Date Début safari : 08/01/2009

Date Fin safari : 21/01/2009

n° d'abattage	Date	Heure	Espèce*	Latitude N	Longitude E	Mensurations (en inches)					estimation âge (mâchoire)
						Long. corne droite	Long. corne gauche	Circ. corne droite	Circ. corne gauche	Ecartement	
O1	10-janv	06h17	Bubale	07°54.890'	020°55.507'	21 4 / 8	21 4 / 8	11 3 / 8	11 2 / 8	10 1 / 8	5-6 ans
O2	11-janv	15h45	Buffle	07°53.654'	020°55.364'	24 2 / 8	25 8 / 8	8 4 / 8	8 3 / 8	17 3 / 8	9-10ans
O3	14-janv	11h54	Hippotrague	07°34.196'	020°45.897'	25 4 / 8	2 6 8 / 8	9 2 / 8	9 2 / 8	14 7 / 8	7-8 ans
etc....											

* Cf. Fiche Codes

Merci de bien noter sur le trophée et la mâchoire correspondante, les coordonnées suivantes : N° d'abattage, Date, Code espèce, Code ZCV

Tel que suivant : 00_00/00/00_ABC_ABC

EX pour Abattage 01 : 01_10/01/09_BUB_IDB
 EX pour Abattage 02 : 02_11/01/09_BUF_IDB
 EX pour Abattage 03 : 03_14/01/09_HIP_IDB

Annexe 4 : Fiche EXEMPLE de suivi des prélèvements effectués par les locataires des ZCV (Saison 2008/2009)

NB : une fiche par chasseur/ safari

ZCV* : IDB

Pisteur responsable fiche :

M. Kossibangi

Guide :

M. Laboureur

Chasseur : J . Hart

Nationalité :

Nord-Américain

Date Début safari : 08/01/2009

Date Fin safari : 21/01/2009

n° d'abattage	Date	Heure	Espèce*	Latitude N	Longitude E	Type Milieu*	Mâchoire (O/N)	Remarques
O1	10-janv	06h17	Bubale	07°54.890'	020°55.507'	LAK	O	Blessure par balle artisanale patte gauche
O2	11-janv	15h45	Buffle	07°53.654'	020°55.364	SAB	N	2ème balle dans mâchoire inférieure.
O3	14-janv	11h54	Léopard	07°34.196'	020°45.897'	FG	O	
etc....								

* Cf. Fiche Codes

Rappel pour la prise de point GPS :

1- Noter les coordonnées en degrés, minutes, secondes comme indiqué : Pour bien calibrer son GPS (quel qu'il soit), aller sur Menu principal, Réglages, Unités, Format de position et sélectionner : hddd°mm.mmm'

2- Le système géodésique utilisé dans la Région Afrique centrale est le WGS 84. Cela permet d'avoir la meilleure précision (l'utilisation d'un autre système géodésique pourrait induire des erreurs de position très importantes (plusieurs kilomètres...). Ce système est normalement calibré par défaut, mais pour s'en assurer, aller sur Menu principal, Réglages, Unités, Système Géodésique, puis sélectionner WGS 84.

Annexe 5 : Proposition d'Avenant n° 3 au Protocole d'Accord 2004/2009

PROGRAMME ECOFAC PHASE IV

COMPOSANTE ZONES CYNEGETIQUES
VILLAGEOISES

COMITE DE GESTION DES ZCV

STAFF TECHNIQUE ZCV BB/KB/IDB/BK/MZ/28 bis

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité- Dignité- Travail

Bangui le2009

N°-----/ PEP 4/CZCV/CG ZCV / ST BB-KB-IDB-KB-MZ-28 bis -09

« A tous les Guides Locataires des ZCV du Bamingui-Bangoran et de la Vakaga »

OBJET : PROPOSITION D'AVENANT N° 3 AU PROTOCOLE D'ACCORD 2004/2009

En attente de la mise en application définitive du Protocole d'accord et du Cahier des charges ainsi que de ses annexes proposé par le Consultant Ecofac IV, il est décidé que :

Pour compter de la saison cynégétique 2009/2010, et ce pour une année seulement, les dispositions du Protocole d'accord 2004/2009 sont modifiées ainsi qu'il suit conformément aux dispositions de la réunion de fin de saison cynégétique 2008/2009 tenue à Bangui le 20 Mai 2009.

Au lieu de :

Art. 13 – Tout dépassement du quota d'abattage fixé annuellement pour chaque espèce sous quelque prétexte que ce soit, entraîne la résiliation pure et simple du contrat de location.

Lire :

Art. 13 – Tout dépassement du quota d'abattage fixé annuellement pour chaque espèce, ou tout abattage d'espèce non soumise à quota (quota 0) sous quelque prétexte que ce soit, entraîne le paiement d'une double taxe d'abattage assortie du paiement d'une double taxe animal phare. En cas de récurrence de quotas dépassés (toutes espèces considérées) deux saisons de suite, le quota dans les espèces concernées sera ramené à 0 pour la saison suivante.

Art. 18 - de la répartition de la viande des animaux abattus

Au lieu de : (Cf. Avenant n°2 du protocole d'accord)

Alinéa 1 : Le locataire paye à la ZCV un forfait de 100 000 FCFA / permis de chasse au titre de « forfait viande » allant dans son intégralité à la ZCV (50% au budget du Comité de gestion, 50% aux communautés villageoises). La viande de tous les animaux prélevés au cours des safaris reste dans son entièreté à la disposition du locataire pour le ravitaillement de ses clients et de son personnel de campement, équipe de chasse, et équipe de lutte anti-braconnage (gardes-chasse villageois).

Lire :

Alinéa 1 : Le locataire paye à la ZCV un forfait de 100 000 FCFA / permis de chasse au titre de « forfait viande » allant dans son intégralité à la ZCV (50% au budget du Comité de gestion, 50% aux communautés villageoises). Ce taux n'est pas applicable dans le cas où aucun animal n'est tiré durant le safari d'un client. La viande issue de tous les animaux prélevés au cours des safaris reste dans son entièreté à la disposition du locataire pour le ravitaillement de sa clientèle et de son personnel de campement, équipe de chasse, et équipe de lutte anti-braconnage (lutteurs et gardes-chasse villageois affectés au campement).

Au lieu de :

Art. 19 – Le locataire ou son représentant en collaboration avec les agents du suivi écologique et du Staff Technique communique au comité de gestion les données sur tous les animaux abattus ; ces données concerneront :

- l'espèce,
- l'âge,
- le sexe,
- les mensurations du trophée,
- les coordonnées GPS des lieux d'abattage,
- la date et l'heure de l'abattage,
- la mâchoire inférieure dûment identifiée (noms du chasseur et de la ZCV, numéro d'abattage de l'animal) et dans un état de conservation permettant son analyse (dents non déchaussées et non cassées)

Art 20 – Tous les trophées devront être soumis au contrôle et mesurés par un responsable du comité de gestion avant leur départ du campement de chasse pour l'exportation. A la suite de ce contrôle, les certificats d'origine et vétérinaire seront délivrés par les autorités compétentes autorisant l'exportation desdits trophées.

Lire :

Art. 19 – La ZCV met à disposition des locataires, dans chaque campement de chasse et durant la période des safaris, un auxiliaire de suivi écologique (formé par la ZCV), basé au campement dont les obligations sont :

i) communiquer au comité de gestion, au travers de son staff technique, les données sur tous les animaux abattus relatives à:

- l'espèce,
- l'âge,
- le sexe,
- les mensurations du trophée,
- les coordonnées GPS du lieu d'abattage,
- la date et l'heure de l'abattage,
- la mâchoire inférieure dûment identifiée (noms du chasseur et de la ZCV, numéro d'abattage de l'animal) et dans un état de conservation permettant son analyse (dents non déchaussées et non cassées)

ii) Appuyer le taxidermiste du locataire dans les travaux qui lui incombent.

Le locataire doit en conséquence faciliter au mieux le relèvement des données par l'auxiliaire de suivi écologique, notamment en fournissant les points GPS d'abattage et autres données dès le retour de chasse.

Art 20 – Toutes dérogations aux dispositions de l'article 19 (refus de contrôle des trophées, non mise à disposition des points GPS...) entraînera pour le locataire une pénalité de 50 000 FCFA/ permis de chasse pour lesquels les données ne sont fournies. Les certificats d'origine et vétérinaire ne pourront être délivrés par les autorités compétentes autorisant l'exportation desdits trophées qu'après vérification de l'obtention complète des données.

Au lieu de :

Art. 24 – Du loyer annuel et de l'utilisation de la ZCV

Les frais d'utilisation de la ZCV sont fixés en fonction du quota attribué annuellement des animaux considérés comme phares : Eland de Derby, Bongo, Léopard, Lion, Hippotrague, Buffle, grand Koudou et hylochère. Le comité de gestion se réserve le droit de faire varier annuellement le taux affecté à chaque animal.

Lire :

Les frais d'utilisation de la ZCV sont fixés en fonction du quota attribué annuellement pour les animaux considérés comme phares, soit : Eland de Derby, Bongo, Léopard, Lion, Hippotrague, Buffle, Grand Koudou et Hylochère.

Les montants pour chaque espèce sont fixés comme suit pour la durée du protocole, correspondant au taux de 45% du montant de la taxe d'abattage actuelle tarif non résidents étrangers :

Espèces	Taux « animal phare »
Éland de Derby	360.000
Bongo	450.000
Buffle	90.000
Hylochère	180.000
Hippotrague	135.000
Lion	360.000
Léopard	360.000
Grand Koudou	900.000

Les autres modalités restent inchangées

Fait à Bangui le

Le Conseil des comités de gestion des ZCV
du Bamingui-Bangoran

Annexe 6 : Termes de références « Etude zonage concerté de la Zone de Chasse villageoise Koukourou-Bamingui » - République Centrafricaine

1- CONTEXTE GENERAL

2- RAPPEL OBJECTIFS DE LA COMPOSANTE ECOFAC ZCV - NORD RCA

3- TDR POUR UN BINOME D'ETUDIANTS : ZONAGE CONCERTÉ DE LA ZCV KOUKOUROU-BAMINGUI

Contexte de l'étude « Zonage ZCV »

Les Zones de Chasse Villageoises sont aujourd'hui constituées d'entités géographiques monoblocs, exploitées dans leur intégralité par les opérateurs privés locataires, lesquelles paient des taxes de location de zonage relatives à la superficie louée. N'ayant jamais été l'objet de concertations préalables relatives aux droits et modalités d'usages de ces espaces, les délimitations actuelles des ZCV sont obsolètes dans le sens où nombre de conflits surgissent et s'accroissent entre les différents usagers de l'espace, qu'ils soient légaux ou illégaux, légitimes ou illégitimes.

Une reconsidération de l'aménagement de ces territoires est aujourd'hui nécessaire, l'objectif étant que ces nouveaux zonages de ZCV soient opérationnels et mis en œuvre pour la saison cynégétique 2010-2011. Un Comité technique de suivi de ce processus de zonage devrait être mis en place, dans le but de coordonner le travail, avec pour souci que cela fasse acte de jurisprudence à l'échelle nationale, notamment dans le cadre de la rédaction d'un « *Document cadre de Normes nationales de création et d'aménagement des ZCV en République Centrafricaine.* »

Les institutions intégrées (à minima) directement ou indirectement dans le processus de zonage devant être consultées et participer sont :

- ▶ Le Ministère des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches, et ses services déconcentrés
- ▶ Le ministère de l'agriculture, et ses services déconcentrés
- ▶ Le ministère des Mines, et ses services déconcentrés
- ▶ Le ministère de l'Elevage / FNEC, et ses services déconcentrés
- ▶ Les communes concernées
- ▶ Les ALGEST ZCV
- ▶ Les locataires des ZCV
- ▶ L'Association pour la Protection de la Faune Centrafricaine (APFC)
- ▶ Les Associations et/ou groupements locaux
- ▶ Le programme Ecofac IV

Objectif général

Dans le cadre du processus de renforcement de la fonctionnalité et de l'efficacité des Zones de Chasse Villageoises en activité dans le nord de la RCA, préparer, en concertation avec tous les acteurs partie prenantes (Assemblées locales et Comité de gestion, Locataire, Services déconcentrés du MEFCP, Programme Ecofac IV) un Plan de zonage et sous-zonage argumenté de la ZCV Koukourou-Bamingui, Préfecture du Bamingui-Bangoran.

Objectifs spécifiques

► PHASE 1

- A partir des données fournies par les bases de données Ecofac, (Cartes IGN 1/200.000 et photos satellites), des enquêtes menées auprès des acteurs locaux, et de sessions de vérités terrain, élaborer une synthèse de la localisation des principales ressources naturelles faisant l'objet actuellement d'une exploitation anthropique sur la ZCV ;
- A partir des données fournies par les bases de données Ecofac, des enquêtes menées auprès des acteurs locaux, et de sessions de vérités terrain, élaborer une synthèse des modalités actuelles d'exploitation de l'espace de la ZCV par les différents acteurs, légaux (opérateurs touristiques, chasseurs et pêcheurs coutumiers, collecteurs de PFNL, etc.) et illégaux (chasseurs et pêcheurs commerciaux, transhumants, grand braconnage, diamantaires, etc.)
- Proposer une première représentation cartographique spatialisée des données obtenues sous forme d'un set de cartes thématiques, analytiques et transversales ;
- Soumission des premiers résultats obtenus aux partenaires de la ZCV pour validation.

► PHASE 2

- Travail concerté avec **tous** les acteurs locaux et partenaires pour négocier les possibilités de réorganisation spatiale de la ZCV selon leurs objectifs à moyen terme, incluant au moins une zone de Concession cynégétique exclusive, une zone multi-usages scindée en unités d'exploitations spécifiques prenant en compte la dimension « Terroir Villageois », vouées aux activités de chasse, pêche, agriculture, cueillette (etc.) villageoises.
- Préparer, sous forme cartographique, les scénarios provisoires de sous-zonage interne à la ZCV prenant en compte les implications administratives (modifications du cahier des charges et protocoles d'accord de la ZCV) et d'aménagement) ;
- Organiser un atelier de présentation des scénarios devant aboutir à des négociations et à une prise de décision commune sur le scénario avalisé par tous les partenaires. Soumettre pour validation finale aux partenaires la synthèse cartographique du scénario retenu et les modalités d'exploitation prévues.

Produit attendu

- Un document technique de synthèse présentant le scénario de zonage adopté et ses modalités de mise en oeuvre sur la ZCV Koukourou-Bamingui (Binôme)
- Un set de cartes de synthèse provisoires sur la localisation et l'utilisation actuelles des ressources naturelles autres que la faune sauvage sur la ZCV Koukourou-Bamingui (Binôme)
- Un rapport de stage par étudiant permettant de valider son diplôme

La remise d'un (1) exemplaire minimum de chaque produit attendu à tous les acteurs de la ZCV (locataire, Staff technique, Comité de gestion, Assemblées locales, Ecofac IV, MEFCP) sera impérative.

Supervision et localisation du travail

L'ensemble du travail sera effectué sous la supervision scientifique d'un Directeur de recherches (Laboratoire et ou Université d'origine). Le binôme d'Etudiants sera, sur le terrain, sous la responsabilité du Chef de Composante et du Directeur National du Programme Ecofac IV. Il sera encadré par l'AT ZCV sur les aspects aménagement et utilisation des ressources naturelles, zonage concerté avec les partenaires, méthodologie d'enquêtes, par le Chef de composante sur les aspects cartographiques et localisation / suivi des ressources naturelles. Le consultant ECOFAC-ZCV (Clark Lungren) œuvrant sur le Protocole d'accord, Cahier des Charges, le Schéma d'Aménagement des Points d'Eau des ZCV et la Stratégie de Conservation de la Région Nord devra également être étroitement consulté.

Le binôme travaillera de façon très étroite avec le Staff technique des ZCV de Bamingui, dans un souci permanent de transfert mutuel de compétences. Le binôme sera basé à Bamingui (Base Ecofac IV), avec de nombreux séjours dans les villages et sur la ZCV.

Profil

1 Etudiant de l'Université de Bangui et 1 étudiant d'une Université Européenne, de niveau Master 1 ou 2 minimum, travaillant en binôme.

Formation géographie / environnement, Ingénierie forestière, biologie ou écologie, ayant des compétences techniques en géomatique, averti sur les questions de gestion concertée des ressources naturelles en milieu tropical. Sens du contact et absence de préjugés relatifs à la cynégétique. Aptitude prouvée et volonté à travailler en milieu rural isolé. Une expérience en milieu tropical serait un plus.

Dates du stage : au mieux de Novembre 2009 à Mars 2010, sinon de Février à Juin 2010

Bénéfices pour le binôme d'étudiants

Expérience professionnalisante dans le cadre d'un projet de conservation-développement sur une thématique pluridisciplinaire en milieu tropical. Responsabilité et maîtrise d'un projet. Expérience de travail en binôme. Expérience de collaboration et de négociation avec plusieurs acteurs. Conception et élaboration d'une base cartographique. Validation d'un diplôme de troisième cycle dans le cadre d'un travail de recherche appliquée associant approche analytique et maîtrise technique de l'outil, en partenariat avec des représentants du secteur privé, des communautés rurales africaines, d'experts nationaux et internationaux.

Bénéfices pour la ZCV Koukourou-Bamingui et la RCA

Avancée dans le processus d'aménagement concerté de la ZCV par l'élaboration d'un plan de zonage interne au bénéfice des différents acteurs : Locataire, Comité de gestion, Populations locales, Staff technique. Intégration des résultats et décisions arrêtées et validées au Plan d'aménagement de la ZCV, sécurisant les droits de chaque partenaire selon le scénario arrêté. Amélioration de la communication entre les acteurs et de leurs droits et devoirs réciproques sur des espaces circonscrits et connus de tous.

Bénéfices pour le Programme Ecofac IV

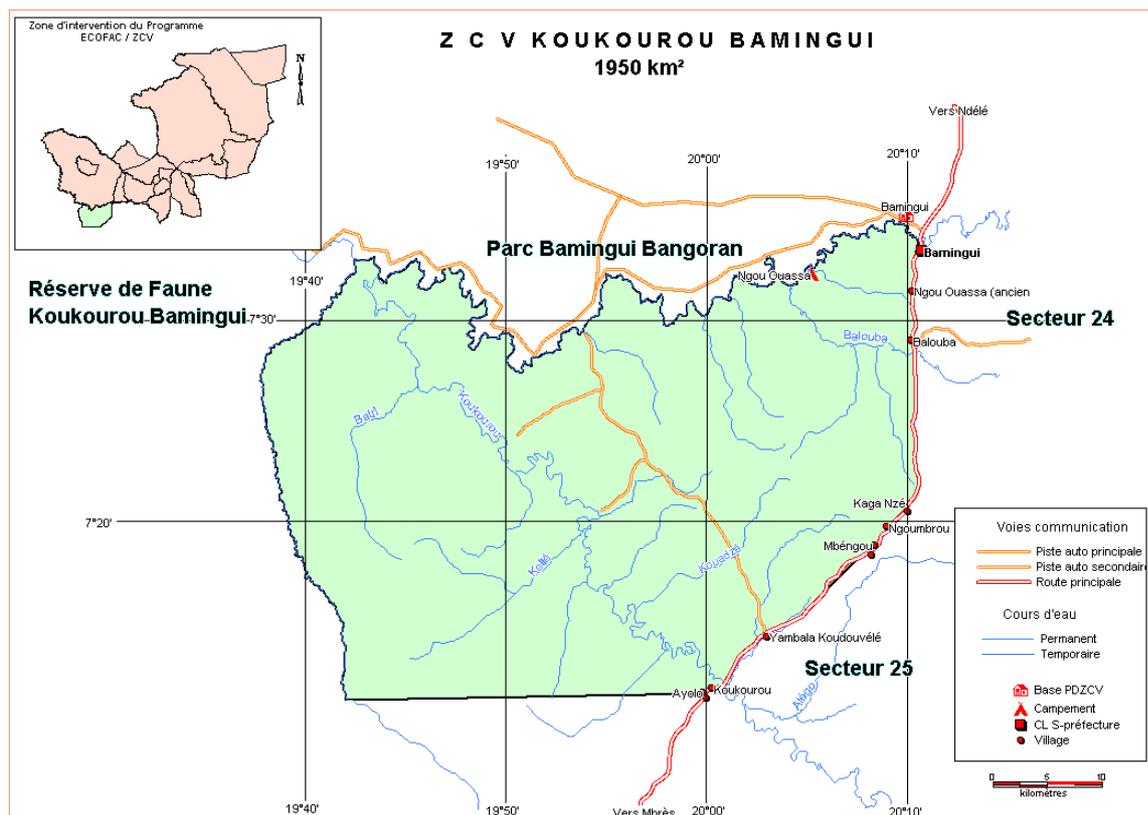
Mise en oeuvre effective des recommandations de zonage et sous-zonage interne sur des ZCV pilotes (Roulet 2004, 2007, D'Huart 2009, Lungren, 2009) ; Document technique de base et expérience méthodologique appliquée de zonage et sous-zonage relatif aux ZCV. Possibilité de reproduction du modèle sur toutes ZCV. Contribution à l'élaboration de Normes nationales de création de ZCV en République Centrafricaine. Renforcement des compétences nationales par la formation d'étudiants de l'université de Bangui.

Contacts Organisation du stage (Aspects scientifiques, logistiques et administratifs)

Florent Zowoya, Directeur National Programme Ecofac IV RCA : zowoyaf1@yahoo.fr

Philippe Bouché, Chef de Composante Programme Ecofac IV ZCV : ph_bouche@yahoo.com

Pierre-Armand Roulet, Assistant Technique ZCV Programme Ecofac IV : paroulet@yahoo.fr



Annexe 7 : Synthèse origine et répartition des recettes réelles des ZCV, Nord RCA, saison 2008-2009

ZCV	Montant recettes réelles							Pénalités exceptionnelles	Total Recettes réelles	Quote-part CAS-DFT	Quote-part Communes	Total recettes mobilisables
	Forfait taxe abattage	Solde taxe abattage	Forfait animaux classe C	Utilisation zone	Location zone	Forfait viande	Loc.n + gard. Campements					
Bamingui-Bangoran	4 420 000	3 580 000	50 000	5 000 000	645 000	500 000	0	0	14 195 000	1 610 000,00	1 336 500,00	11 248 500,00
Koukourou-Bamingui	7 885 000	5 675 000	50 000	7 350 000	1 462 500	1 400 000	0	0	23 822 500	2 722 000,00	2 334 000,00	18 766 500,00
Bohou-Kpata	4 100 000	3 340 000	50 000	3 700 000	339 750	500 000	0	500 000	12 529 750	1 498 000,00	1 191 450,00	9 840 300,00
Manovo-Zamza	5 965 000	4 710 000	50 000	5 050 000	1 533 000	700 000	0	0	18 008 000	2 145 000,00	1 915 350,00	13 947 650,00
28 bis	2 150 000	510 000	50 000	1 000 000	337 500	200 000	0	0	4 247 500	542 000,00	474 000,00	3 231 500,00
Idongo-da-Bangoran	15 080 000	16 400 000	50 000	14 700 000	1 704 000	1 700 000	0	450 000	50 084 000	6 306 000,00	5 070 300,00	38 707 700,00
Boungou-Ouadda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	39 600 000	34 215 000	300 000	36 800 000	6 021 750	5 000 000	0	950 000	122 886 750	14 823 000	12 321 600	95 742 150

Annexe 8 : Synthèse programme de travail journalier effectué Mission 1 (du 03/12/08 au 06/02/09)

Date	Localisation	Activités
03-déc	Orléans-Paris-Bangui	Trajet Domicile Aéroport - Vol international
04-déc	Bangui	Prise de Contact CC, AT LAB, DN, Bureau Ecofac ; Participation Atelier Ngotto
05-déc	Bangui-Ndélé-Sangba	Participation Atelier UE Transhumance Nord-Est à Ndélé ; Début Programmation à Sangba avec CC
06-déc	Sangba-Bangui	Vol Sangba-Bangui - Début travail Bibliographique
07-déc	Bangui	Travail bibliographique
08-déc	Bangui	RDV opérateurs cynégétiques
09-déc	Bangui	Approvisionnement logistique
10-déc	Bangui	RDV opérateurs cynégétiques, RDV ONG Triangle
11-déc	Bangui	RDV opérateurs cynégétiques
12-déc	Bangui	Formation Internet Aménagiste Sangba ; Attente fin révision avion
13-déc	Bangui-Sangba	Vol Bangui-Sangba - Début synthèse avec staff technique
14-déc	Sangba	Réunion AT, CC, D. site et staff technique sur programmes respectifs AT
15-déc	Sangba-Goumbiri	Programmation objectifs et résultats à atteindre ; Visite opérateur ZCV Manovo Zamza
16-déc	Sangba-Bamingui	Visite Sous-préfet, mairie, gendarmerie Travail aménagiste et CN Bamingui ; récup pisteur perdu PK 40 PNBB ; Entretien M. Tiran
17-déc	Bamingui-sangba	Travail aménagiste, CB et comptable KB et BB ; Retour Sangba
18-déc	Sangba-Ouanda-Djallé-Délembé	Préparation réorganisation ZCV BAOV et DS ; réunion Ouanda Djallé et Delembé
19-déc	Tiringoulou-Gounda-Manovo-Sangba	Préparation réorganisation ZCV BAOV et DS ; Survol Ngata, Sikikede, Gounda, Koumbala
20-déc	Sangba	Travail aménagiste, plan de travail
21-déc	Sangba IDB	Travail avec locataire IDB, visite Barrages Ngoutié et Djiri + contrôle pistes
22-déc	ZCV IDB	Travail avec Algest IDB, réunions a Idongo, Ngousoa Trophaie, visite camp Fho
23-déc	Sangba - Goumbiri	Repli véhicule Ecofac suite à signalement mouvements rebelles zone Kpata
24-déc	Goumbiri	Réunion locataire ZCV Manovo-Zamza, maintien dispositif sécurité, retour Sangba le soir
25-déc	Sangba	Bilan avec staff technique ; Formation GPS du CN, SVP, GCV et staff technique ; formation comptage vélo

Date	Localisation	Activités
26-déc	ZCV IDB	Contrôle barrages / pistes, entretien locataire IDB; retour base avec renforcement dispositif sécu cause annonce attaque rebelles Sangba
27-déc	Sangba-Bamingui	Trajet Sangba Bamingui; entretien locataire ZCV BB
28-déc	Bamingui - ZCV BB	Entretien ALGEST BB, visite toutes communautés + Saline Tivu, Circuit 19 et Cpmt Bangoran
29-déc	Bamingui - ZCV KB	Travail budget avec Aménagiste et Comptable ; Entretien ALGEST KB, visite toutes communautés
30-déc	Bamingui -Bangui	Trajet nuit Pont Koukourou Bangui ; gestion logistique, Appros ZCV
31-déc	Bangui	Travail budget ZCV, Gestion Dossier tracteur, embauche Assistants aménagistes, Gestion logistique véhicules
01-janv	Bangui	Repos - Jour férié
02-janv	Bangui	Entretien Locataires Blocs BAOV; Entretien DN, D-site, RAF ; Révision statuts ZCV; Gestion Dossier tracteur + logistique ; Courriers CC
03-janv	Bangui-Bamingui	Trajet Bangui-Bamingui ; Préparation programme semaine avec Aménagiste ZCV Bamingui
04-janv	Bamingui - ZCV BB	Formation Pisteurs Fiches suivi prélèvements chasse ; entretien locataire
05-janv	Bamingui - ZCV KB	Formation Pisteurs Fiches suivi prélèvements chasse ; débriefing équipe Comptage vélo; renforcement formation
06-janv	Bamingui - Baloula -Niango	Alerte passage "rebelles" Fuite du personnel base- gestion "crise" puis retour à l'ordre ; Points sécu avec AT LAB
07-janv	Bamingui-Sangba	Trajet Bamingui- Sangba ; Point logistique
08-janv	Sangba	Débriefing Staff programme de travail 10 jours
09-janv	Sangba - Krakoma-Kpata - Zamza	Visite communautés BK et MZ - Entretien et visite ZCV MZ
10-janv	Zamza - Boungou - Goundjourou	Formation ZCV Communautés BO ; Nuit à Krakoma
11-janv	Goundjourou-Sangba	Visite ZCV BK, entretien salines, retour Base
12-janv	Sangba	1ère réunion bimensuelle inter ZCV avec tout staff + présidents ALGEST Bilan aménagements début de saison
13-janv	Sangba	1ère réunion bimensuelle inter ZCV avec staff + présidents ALGEST Bilan arriérés budgétaires
14-janv	Sangba	1ère réunion bimensuelle inter ZCV avec staff + Pdts ALGEST Bilan arriérés budgétaires ; négociation transitaire tracteurs Douala-Bangui
15-janv	Sangba	Arbitrage Budget ZCV Bamingui-Bangoran et Koukourou-Bamingui ; préparation Bungalows experts
16-janv	Sangba	Passation de service présidents ALGEST ZCV de Sangba ; Arbitrage Budget ZCV Idongo Da Bangoran
17-janv	Sangba	Entretien oral et recrutement 2 GCV ZCV Bohou-Kpata ; Arbitrage Budget ZCV 28 bis et Boungou Ouadda
18-janv	Sangba	Arbitrage Budget ZCV Bohou-Kpata et Manovo-Zamza
19-janv	Sangba	Fin arbitrage Budget toutes ZCV ; impression tous documents; réception consultant C. Lungren et JP D'Huart
20-janv	Sangba-BK-Goundjourou	Entretien locataire BK et 28 bis avec consultants ; Visite salines, Barrage Tello
21-janv	Sangba-IDB	Visite achèvement barrages, visite ZCV + entretien Guide Vincent Guillet le soir
22-janv	Sangba-Sangba carrière	Préparation envoi lettres rappel n°1 échéance locat aires ; logistique; Réunion population Sangba carrière avec D. site, CN et AT LAB
23-janv	Sangba	Gestion logistique ; Entretien locataire IDB ; Formation PPT staff technique Sangba
24-janv	Sangba	Préparation recrutement Aménagistes ; Entretiens Consultants J.P. D'Huart et C. Lungren ; Gestion logistique

Date	Localisation	Activités
25-janv	Sangba-Krakoma	Trajet Sangba-Krakoma ; Réunion Krakoma et nuit sur place avec JP d'Huart
26-janv	Krakoma-Kpata-Boungou	Réunion Kpata et Boungou, nuit sur place avec JP d'Huart
27-janv	Boungou-Sangba	Trajet Boungou-Sangba (7h) ; Accueil candidats entretien Assistants aménagistes
28-janv	Sangba	Examen de recrutement candidats Assistants aménagistes (7 candidats) ; préparation départ Bamingui
29-janv	Sangba-Ndélé-Bamingui	Visite autorités administratives (Sultan-maire, Eaux et Forêts, etc.)
30-janv	Bamingui	Préparation AG ZCV BB ; entretien locataire ZCV KB ; gestion Base
31-janv	Bamingui	Préparation AG ZCV BB ; entretien locataire ZCV BB ; gestion Base
01-févr	Bamingui-Boumballa	Assemblée générale ZCV Bamingui-Bangoran à Boumballa ; gestion logistique départ Bangui
02-févr	Bamingui-Bangui	Trajet Bamingui-Bangui (23h-10h) ; Synthèse mission C. Lungren MEFCPE
03-févr	Bangui	Réalisation Programme de travail 5 jours Bangui staff technique ; débriefing mission DN
04-févr	Bangui	Rédaction Programme de travail 3 mois Bangui staff technique ; Suite entretien oral Assistants aménagistes ; RDV Dir. Faune, RDV Locataires
05-févr	Bangui-Paris-Orléans	Gestion programme suivi comptabilité avec Comptable ZCV ; Synthèse mission J.P. d'Huart MEFCPE ; Vol Bangui-Paris
06-févr	Bangui-Paris	Vol Bangui-Paris ; taxi collectif Paris-Orléans

Annexe 9 : Synthèse programme de travail journalier effectué Mission 2 (du 15/04/09 au 22/05/09)

Date	Localisation	Activités
15-avr	Orléans - Paris - Bangui	Trajet Domicile Aéroport - Vol international Paris-Bangui
16-avr	Bangui	Prise de Contact DN, RAF Bureau Ecofac, débriefing Staff technique ZCV
17-avr	Bangui	Gestion logistique mission
18-avr	Bangui	Synthèse niveau de réalisation programme de travail 1er trimestre 2009 staff technique
19-avr	Bangui	Programmation travail Avril-Mai 2009 staff technique ZCV
20-avr	Bangui	Réunion synthèse avec DN, AT Loq, RAF et staff technique sur dossiers en cours
21-avr	Bangui	Préparation TDR étudiants zonage ZCV 2009-2010
22-avr	Bangui	Révision Protocole d'accord C. Lungren ; Gestion comptabilité Ecobank et Processus ouverture comptes d'Epargne
23-avr	Bangui-Bamingui	Entretien avec D. site, CN, CNA, Consultant barrages
24-avr	Bamingui	Réunion de programmation Ds, CNA, RAZCV, RSE, Consultant barrages, Psdts Comités de gestion ZCV BB-KB ; Bilan avec locataire BB
25-avr	Bamingui -Ndélé -Bamingui	Dépôt courriers Tribunal; Gestion Dossier Balouba, Entretien avec personnel Bangoran + Chef de poste bangoran Adoum Moktar
26-avr	Bamingui	Réunion gestion loq. + programmation ; Etat comptabilité ZCV BB ; Entretien locataire ZCV KB
27-avr	Bamingui-Sangba	Bilan solde taxes fin de saison ZCV BB et KB avec A. Shenda et A. Bache
28-avr	Sangba	Sangba, bilan technique et financier avec RAZCV et Assistants aménagistes ; Bilan fin de saison Ch. Lemée
29-avr	Sangba-Kpata-Sangba	Pave personnel ; tentative contrôle piste mare Saïe (plantés radier 2 h)
30-avr	Sangba-Idongo-Sangba	Bilan fin de saison locataire IDB ; Formation assistants aménagistes Excel ; licenciement GCV Ouabanga IDB pour fautes graves
01-mai	Sangba - Nqoumbiri - Sangba	Sangba Nqoumbiri ; Synthèse avec Ch. Lemée (MZ) abattages et trophées ; bilan solde ZCV MZ
02-mai	Sangba -Manovo-Bamingui	Entretien AMI Ndélé, sœurs mission catholique ; Montée récupération AT LAB Manovo
03-mai	Bamingui-Bangui	Trajet Bamingui-Bangui ; Bilan avec AT LAB Ludo et Franck
04-mai	Bangui	Réunion staff Ecofac IV: Travail soldes locataires avec staff, programmation semaine de travail. Gestion dossiers Etudiants
05-mai	Bangui	Participation CTNS Bangui ; Avancée dossier Comptes d'Epargne Ecobank
06-mai	Bangui	Organisation réunion de fin de saison ZCV avec locataires ; bilan solde fin de saison avec locataire ZCV KB
07-mai	Bangui	Réunion fin de saison ZCV avec locataires ; bilan solde fin de saison avec locataire ZCV BB
08-mai	Bangui	Gestion dossier Ecobank ; Bilan financier toutes ZCV ; Réunion programmation fin de saison avec staff et Présidents comités de gestion
09-mai	Bangui	Logistique départ Bamingui ; Entretien AT université Bangui pour étudiants centrafricains zonage 2009-2010
10-mai	Bangui-Bamingui	Voyage Bangui-Bamingui ; Gestion logistique et technique avec CN Bamingui
11-mai	Bamingui - ZCV BB	Gestion affaires courantes ; Programmation réunion fin de saison ALGEST; Visite barrages Tello et Tivu réalisés par Consultant; photos
12-mai	Bamingui-Sangba	Gestion logistique tracteur ZCV et dépannage Hi Lux Ecofac IV ; Bilan saisie fiches abattages Assistants aménagistes
13-mai	Sangba	Poursuite formation Pack Office assistants aménagistes ZCV ; Organisation réunion Algest

Date	Localisation	Activités
14-mai	Sangba	Réunion fin de saison Algest ZCV
15-mai	Sangba	Réunion fin de saison Algest ZCV ; Visite travaux barrage Bangoran ZCV IDB avec staff, comités de gestion et consultant
16-mai	Sangba - Ndélé-Bamingui	Dépôt présidents ZCV ; Réunion avec AMI gestion BIP humanitaire médicaments ; Visite ZCV KB, GCV Bangoran
17-mai	Bamingui	Travail avec GCV Ngouassa, ZCV KB
18-mai	Bamingui-Banqui	Voyage Bamingui-Banqui véhicule
19-mai	Banqui	Bilan staff Ecofac ; Préparation 2nde réunion fin de saison avec locataire
20-mai	Banqui	Seconde réunion fin de saison locataires ; Programmation avec G. Florent et A. Raulin, Univ. Banqui, pour stage étudiants zonage ZCV
21-mai	Banqui-Départ Paris	Programmation travail staff technique saison des pluies -Voyage international
22-mai	Paris - Orléans	Trajet Paris Orléans